

L'INDUSTRIE LAITIÈRE EST MENACÉE

Le président de la Fédération des Producteurs de lait en trace un sombre tableau — M. Gardiner à Regina — Les résolutions de la Fédération

D'après les informations reçues, l'atmosphère a été pasablement tendue à l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait tenue à Regina, la semaine dernière. Du moins, le 20 janvier, jeudi après-midi, alors que le ministre de l'Agriculture, le Très Hon. J.-G. Gardiner, s'est adressé à l'assemblée et a répondu fermement à un barrage de questions non moins fermes.

Quelques jours avant l'assemblée, la Fédération avait adressé au premier ministre du Canada une lettre de protestation contre l'entrée du fromage néo-zélandais sur le marché canadien. M. St-Laurent avait répondu qu'il demanderait à M. Gardiner de venir expliquer le problème à l'assemblée de Regina.

Prenant la parole à Regina, M. Gardiner a déclaré qu'une entente avec la Nouvelle-Zélande exclue toute nouvelle importation pour au moins six et peut-être neuf mois. "Vous pouvez être persuadés, a-t-il ajouté, que si cette importation de fromage pouvait vous causer quelque tort, aucun gouvernement — quelle que soit son idéologie — ne l'aurait autorisée".

M. MacMILLAN

Dans son discours présidentiel, M. Gilbert MacMillan, a dit que

M. Gardiner et le prix du beurre

Faut-il s'attendre à une baisse du prix minimum du beurre présentement fixé à 58 cents la livre. Le gouvernement, qui doit prendre une décision à ce sujet au cours du mois de mars, n'en a rien laissé voir encore. Mais une incidente de M. Gardiner à la suite de son discours à l'assemblée de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, à Regina, a semé quelque doute.

Répondant à M. J.-B. Lemoine, président général de l'U.C.C., qui venait de plaider la cause des producteurs laitiers de l'Est du pays, le ministre a déclaré qu'il ne savait pas ce que serait le prix de soutien du beurre au printemps prochain, mais qu'il avait récemment entendu dire que le prix minimum à Chicago est de 56 cents. Le gouvernement autoriserait-il un prix minimum de 58 cents dans ces circonstances, M. Gardiner ne pouvait pas dire.

M. Lemoine avait parlé de la baisse du revenu agricole dans l'Est au cours des dernières années et de la situation particulièrement difficile où se trouveront les cultivateurs au moment de faire leurs semences.

L'industrie laitière canadienne ne peut se perpétuer si elle subit la concurrence libre et sans restriction des produits des huiles végétales. Les Canadiens doivent se rendre compte qu'en agissant de la sorte, ils forcent des milliers de cultivateurs, actuellement acheteurs de produits industriels, à se diriger vers les emplois industriels et qu'ils réduisent de façon sensible le pouvoir d'achat des régions rurales.

La vie de l'industrie, a dit le président, dépend de l'action que prendra le gouvernement au sujet du prix minimum du beurre. Une baisse prononcée du prix du gras de beurre signifierait "presque la ruine" pour un grand nombre d'agriculteurs adonnés à l'industrie laitière.

Plus loin, M. MacMillan a dit que les récentes importations de fromage de la Nouvelle-Zélande ont montré qu'un tarif fixe serait préférable à "l'accord de gentilshommes" de 1931-32, selon lequel le fromage néo-zélandais n'acquiesce qu'un droit de 1 cent la livre, pourvu que les producteurs d'un pays ou de l'autre n'en souffrent pas.

M. GARDINER

Revenant au discours de M. Gardiner, le ministre a ajouté que l'importation de 2,225,000 livres de fromage ne coupera cependant pas les prix, même s'il est importé à raison de 5 cents de moins la livre. "Tout ce fromage a été livré à un seul fabricant et je ne peux imaginer que cette compagnie le vendra plus bas que le niveau des prix du marché. A mon avis, elle sera heureuse de

s'approprier, à titre de profit, les 5 cents qui constituent la marge.

"La Nouvelle-Zélande, sans y être forcée, a cessé de nous vendre du fromage lors de l'épidémie de fièvre aphteuse, en 1952, et cela en dépit d'un prix plus élevé sur le marché canadien et d'un droit d'entrée de seulement 1 cent la livre, dit encore M. Gardiner. Lorsqu'elle est venue à nous pour nous demander de laisser entrer un peu de son fromage, cette année, nous avons pris ce fait en considération".

Au cours de la discussion qui a suivi, M. Gardiner s'est fait plus dur à l'égard des producteurs, leur reprochant de trop parler de surplus, laissant même entendre que les Etats-Unis profiteraient de ces bruits pour imposer des restrictions. Il leur a alors indiqué

(Suite à la page 23)

Les prix du bois de pulpe

UNE ENQUETE SERA ORDONNEE

A la suite des accusations portées par le député fédéral de Gatineau à la demande de l'U.C.C.

L'hon. M. Garson, ministre de la Justice, a déclaré jeudi dernier à Ottawa que le gouvernement a l'intention d'ordonner une enquête sur les accusations portées aux Communes contre trois fabriques de papier-journal de l'Ouest du Québec quant à la manière dont elles fixent les prix qu'elles paient pour leur bois.

"La Terre de Chez Nous" a publié et commenté, la semaine dernière, le discours dans lequel le Dr Rodolphe Leduc, député de Gatineau, sur la foi de renseignements fournis par la Fédération de l'U.C.C. de Mont-Laurier et le Service forestier de l'U.C.C., a accusé les compagnies E. B. Eddy, de Hull, et Canadian International Paper, de Gatineau-Mills, et James McLaren, de Masson, d'avoir conclu une entente privée pour fixer à \$13.50 la corde le prix du bois de pulpe qu'elles achètent des cultivateurs dans les vallées

de la Gatineau et de la Lièvre. Le Dr Leduc avait précisé que ces mêmes compagnies paient plus de \$20 la corde aux contracteurs chargés de l'abattage dans leurs propres réserves forestières.

Jeudi, le Dr Gustave Roy, libéral de Labelle, a demandé à M. Garson si le gouvernement avait l'intention d'ordonner une enquête. M. Garson a répondu "oui". Cette enquête sera effectuée sous l'empire de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions commerciales.

L'U.C.C. approuve

Aussitôt qu'elle eut pris con-

naissance de la courageuse intervention du député de Gatineau, la Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Mont-Laurier lui a adressé un message rédigé en ces termes: "Nous approuvons et secondons pleinement les revendications que le député a faites au nom des bûcherons, colons et cultivateurs. Nous l'assurons en outre de notre appui sincère et soutenu dans la revendication de nos droits et intérêts. Le message était signé par M. Zéphirin Dufour, président de la Fédération et membre du comité exécutif provincial de l'U.C.C."

La 19ième assemblée de la Fédération Canadienne de l'Agriculture à Edmonton

De Regina, capitale de la province de Saskatchewan, où s'est tenue la semaine dernière l'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, l'attention des cultivateurs doit se porter maintenant sur Edmonton, en Alberta, où s'est ouverte hier, la 19e assemblée annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture.

"La Terre de Chez Nous" doit aller sous presse avant que ne lui parviennent les premiers échos de cette importante assemblée dont les recommandations ont maintes fois inspiré la politique agricole canadienne.

Après avoir assisté à l'assemblée de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, à titre de membre du bureau de direction national, M. J.-B. Lemoine, président général de l'U.C.C., s'est rendu à Edmonton comme délégué officiel de l'U.C.C. auprès de la Fédération.

C'est la première fois que la Fédération se réunit à Edmonton, après avoir siégé dans plusieurs autres villes de l'Est et de l'Ouest. Les conférenciers d'honneur seront le Très Hon. J.-G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture; le Dr L.-E. Kirk, de Saskatoon, autrefois de l'Organisation des Vires et de l'Agriculture des Nations-Unies; et M. W.-B. Baker, de

Regina, président de la Commission royale de Saskatchewan pour l'agriculture et la vie rurale.

M. Gardiner devait parler hier après-midi, à la suite du discours d'ouverture du président, M. H.H. Hannam.

L'une des séances qui soulèveront le plus d'intérêt, comporte une discussion des modes de fixation des prix de soutien d'après une formule qui tient compte du coût de production, de l'indice du coût de la vie, etc., ce que les Anglais appellent "formula pricing". En vertu de ce système, les prix minima des produits agricoles pourraient être haussés ou diminués automatiquement dès que l'étude des facteurs économiques justifierait une modification.

Enquête sur la mort de l'abbé Quirion

L'enquête sur la mort de M. l'abbé Alfred Quirion, curé de St-Edouard, Alberta, s'est ouverte hier, à Brandon, Manitoba. On sait que trois jeunes gens appartenant à d'honorables familles de Montréal ont été accusés du meurtre perpétré le 9 janvier sur une route de cette province.



Après avoir adressé la parole à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait, à Regina, la semaine dernière, le premier ministre de Saskatchewan, l'hon. T. C. Douglas, s'est vu offrir quelques souvenirs. Au nom de la Fédération, M. J.-B. Lemoine, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, lui a remis une boîte de fromage de l'Ontario. Les délégués de quatre associations nationales d'éleveurs lui ont donné une statuette représentant le sujet-type de leurs races respectives. Ce sont, de gauche à droite, M. Wm. Hanley, de Regina, pour l'Association Guernesey; M. Gilbert MacMillan, de Huntingdon, P.Q., pour l'Association Ayrshire; l'hon. Douglas, M. Norman R. Marlin, de St-Thomas, Ont., pour l'Association Holstein-Friesian, et M. L. Barber, de Wolseley, Sask., pour l'Association Jersey.

Billet

Terre de France
qui ressuscite

On va parfois chercher bien loin des récits d'aventures, on se passionne pour les records, on se prosternant devant les "champions". Voici un champion authentique. Le héros d'une aventure qui s'est déroulée à deux pas de notre maison pour certains d'entre nous, à notre porte...

Or donc, M. Jules GIROUX (41 ans), qui exploitait une ferme dans l'Orne, reçut un jour son congé. Que devenir? Il y avait bien dans la région, autour des ruines d'un château, un immense marais. Mais le marais était stérile et le château, maudit. Jadis un village tout entier s'y était, disait-on, englouti, et le soir, à la veillée, on entendait parfois la plainte des morts s'élever des marais de Saint-Coulment.

Mais M. GIROUX n'a pas le temps d'être superstitieux... Au surplus, pourquoi cette terre ne produirait-elle pas si on la défriche? Il se mit à la besogne. Ils s'y mirent plutôt. Car ils étaient deux. Lui et son fils qui a dix ans. Ils brûlèrent les roseaux, puis attaquèrent le sol. GUY — c'est l'enfant — au volant du tracteur arrachait les troncs d'arbres, rendait à la terre aveugle et asphyxiée, l'air et le soleil. Derrière, le père "finissait le travail" à la hache. 35 hectares furent ainsi défrichés, offerts à la vie. Acheté pour "une bouchée de pain", le marais maudit est devenu prairies et champs de blé.

Maintenant l'exemple est donné. Sur les 10,000 hectares du marais, des paysans travaillent. Un pays va renaître et avec lui de la prospérité, du bien-être, du bonheur.

Parce qu'un homme et un bébé, seuls contre mille ans de légendes et de malheur, l'ont voulu. ...Evidemment, ce ne sont pas des cow-boys... Mais tout de même...

Raoul FOLLEREAU.
(Paroles de France)

La couronne de...

(Suite de la page 11)

les cochons, ils se sont bien vendus, aussi je te rapporte un cadeau.

La malade marqua sa contrariété:

—Toujours de la dépense, alors qu'est-ce que tu as pris?

—Oh! fit le bonhomme sans s'émouvoir, c'est de l'utile! Espère un peu!

Il défaisait son paquet avec méthode; quand la couronne apparut, la malade fit la grimace:

—Qu'est-ce que tu as pensé? jeta-t-elle, hargneuse.

—Dame! ça peut servir! Et puis, une occasion que c'était...

Cette dernière remarque n'apaisa point la Mathurine, et elle se promit bien que la prévoyance de maître Ambroise serait à ce coup inutile. Et elle fit comme elle l'avait décidé: stimulée par son dépit, sa bonne constitution triompha du mal, forçant le bonhomme à remettre sa couronne au fond d'un placard. Lui, vexé d'avoir fait cette emplette inopportune, n'en souffla plus mot...

* * *

L'hiver suivant, le fermier prit une mauvaise grippe, qu'il refusa tout d'abord de soigner. Quand sa vieille carcasse, à bout de forces, dut demeurer allongée dans le grand lit de Châtaignier, la Mathurine soigna son homme avec tout le dévouement dont elle était capable. Puis elle demanda le médecin; mais il était trop tard. Un jour que le mourant, dont la fièvre avait un peu baissé, se sentait quelque lucidité, il vit sa femme occupée à un singulier travail. Avec effort il s'inquiéta:

—Quoi que tu fais là?

Mathurine abandonna la masse violette posée sur ses genoux:

—C'est la couronne que t'avais achetée, Ambroise. Comme tu disais, ça peut servir...

Une sensation désagréable envahit le bonhomme, qui insista:

—Oui, mais quoi que tu fais là?

Mathurine expliqua:

—"A mon épouse" qu'il y avait; maintenant, c'est toi qu'es malade. Alors faut faire un X avec les deux dernières lettres. C'est point commode... mais ça ira tout de même!

Le symbole des apôtres ou
le "Je crois en Dieu"

Par l'abbé Frs-X. Côté, aumônier général de l'Union catholique des Cultivateurs et de l'Union Catholique des Fermières

Le mot "symbole" signifie un assemblage de vérités, un formulaire abrégé d'une doctrine, un signe distinctif, un mot de passe d'un croyant.

Le Symbole des Apôtres porte ce nom parce qu'il est d'origine apostolique. Les Apôtres, après l'Ascension et avant de se séparer pour remplir la mission que Jésus-Christ leur avait confiée, auraient fait en commun un programme de leur prédication. Ce symbole serait aussi l'assemblage des vérités enseignées par les Apôtres et qui servait de formule de foi pour les Catéchumènes avant leur baptême.

Le Symbole des Apôtres sert de base aux trois autres symboles, ceux de Nicée, de Constantinople et de saint Athanase. Ces derniers expliquent par un texte plus détaillé tel ou tel article du Symbole des Apôtres. Le Symbole de Nicée, tire son nom d'une ancienne ville de Turquie d'Asie; en l'an 325, les Pères de l'Eglise tinrent en ce lieu un concile général pour expliquer la filiation du Verbe fait chair et affirmer la foi de l'Eglise en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En l'an 381, les Pères de l'Eglise se réunirent à nouveau en la ville de Constantinople et ajoutèrent des explications sur la divinité du Saint-Esprit.

Le Symbole des Apôtres, ainsi expliqué par les symboles de Nicée et par celui de Constantinople, est le "Credo" qu'on récite ou qu'on chante aux messes des dimanches et à bon nombre d'autres messes.

Il y a trois principales raisons de dire le "Credo" à la messe: le mystère, la doctrine et la célébrité. En raison du mystère, le Credo fait partie de toutes les messes en l'honneur de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, parce que ce qui les concerne y est contenu soit explicitement, soit implicitement. Le Credo est dit aux messes en l'honneur des Apôtres et des Docteurs en mémoire de la doctrine et de la foi qu'ils ont enseignées. Il se dit aussi en raison de la célébrité de la Fête du Titulaire ou du Patron d'une église, d'un lieu, d'une région.

Le Symbole de saint Athanase a été composé d'après les écrits de saint Athanase. Il s'étend plus que les précédents sur les principaux mystères de la foi. Les prêtres le récitent à l'office de Primes, au bréviaire, certains dimanches de l'année.

Le Symbole des Apôtres est un abrégé des principales vérités du code catholique, des principaux mystères de la religion enseignée par Jésus, Sauveur du monde. Il sert de code de conduite à tout chrétien vivant et de mot de passe à tout bon soldat du Christ. C'est aussi un résumé facile de la doctrine de Jésus. Ce résumé permet à tous les chrétiens d'avoir la même formule pour exprimer la même foi et permet aux croyants, même les moins instruits, d'apprendre, de retenir et de réciter une formule abrégée de leurs croyances religieuses.

Puisque le Symbole des Apôtres est un abrégé de doctrine, ressemblant un peu à la table des matières d'un volume, il ne peut être un catalogue complet de toutes les vérités de foi contenues dans l'Evangile et enseignées par les Apôtres et la Tradition. Il en énumère un certain nombre, mais indirectement il les contient toutes. Le "Je crois en Dieu" ne parle pas explicitement de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie; il ne mentionne pas les dogmes de l'Immaculée-Conception et de la glorieuse Assomption de la Sainte-Vierge, ni l'infailibilité pontificale, vérités contenues dans les sources de la Révélation et dans l'enseignement de l'Eglise. Mais, lorsque l'on dit: "Je crois en la Sainte Eglise Catholique", on affirme que l'on croit en son enseignement et, par là fait, à ces vérités.

Le Symbole des Apôtres contient trois sortes de vérités de foi. D'abord, des mystères ou vérités surnaturelles inaccessibles à la raison humaine. Ces vérités surpassent tellement la capacité naturelle de l'intelligence humaine que l'homme non seulement est incapable de comprendre le sens, mais même d'en soupçonner l'existence. Tel est le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Il contient aussi des vérités dont l'homme ne pourrait découvrir l'existence, mais une fois cette existence connue, l'intelligence humaine peut en comprendre le sens. Telle est la chute originelle de l'homme.

De plus en plus mal à son aise, le malade se tût, n'étant pas d'humeur à apprécier l'ingéniosité et l'économie de sa femme; bien plutôt songeait-il aux paroles de son frère, lui prédisant que cet achat prématuré, et surtout l'esprit qui l'avait guidé, ne lui porteraient pas bonheur. Il aperçut alors la vanité des choses de la terre, et, constatant qu'il avait trop négligé les autres, il exprima sa volonté:

—Laisse ce travail, la femme; va plutôt querir M. le Curé... j'ai besoin de lui causer.

Depuis le 31 décembre 1952, l'abbé Quirion était aumônier diocésain de l'Action catholique au diocèse de St-Paul. Il s'occupait avec le même élan, le même dynamisme, des mouvements de la Croisade, de la J.A.C. et de la J.E.C. Il parcourait à plusieurs reprises toutes les paroisses du dio-

cèse, rencontrant les jeunes, assistant à leurs réunions, leur prêchant des récollections, organisant chaque année des retraites d'Action catholique. Les Camps étudiants du lac St-Vincent de 1953 et 1954 sont dus à son dévouement inlassable pour les jeunes.

L'abbé Quirion avait un cœur de prêtre, aimant tout le monde, se faisant tout à tous; il se distinguait par un patriotisme ardent et se dévouait sans relâche pour la cause canadienne-française.

En pensant à l'abbé Quirion, tous pensent à un homme grand, robuste, droit, au visage illuminé d'un grand sourire très communicatif, souriant jaillissant d'un cœur vibrant, d'un esprit pétillant, d'une âme pleine de la charité du Christ. "Il a passé en faisant du bien". Ce fut un vrai prêtre.

Sa mère est morte en 1946, âgée

Enfin, il contient des vérités d'ordre naturel, comme l'existence de Dieu et la création du monde; des faits historiques, comme la naissance, la vie et la mort de Jésus de Nazareth.

Le "Je crois en Dieu" sert de profession de foi. Aussi, personne ne doit être surpris qu'il contienne des vérités d'ordre surnaturel ou des mystères que la raison humaine ne puisse comprendre. Des personnes instruites connaissent et comprennent des vérités naturelles que les gens ordinaires ne connaissent ni ne comprennent, telles les explications de l'atome, les effets d'un courant magnétique. Plusieurs de nos ancêtres auraient certainement imité l'incrédulité de l'apôtre Thomas si, il y a 50 ans, on leur avait dit qu'en 1955 leurs enfants pourraient se parler et se voir à distance.

Dieu qui est la science infinie, ne peut-il pas connaître une infinité de vérités que nous ignorons? — La vie rationnelle, animale et végétale existe en chacun de nous, et, par le baptême, la vie de la grâce s'y ajoute. Qui d'entre nous peut expliquer d'une façon précise où cesse non seulement le rôle et l'influence de la vie de la grâce, mais aussi où cesse l'influence de la vie rationnelle ou animale ou végétative? Qui peut dire à quel moment précis cesse toute trace de vie chez un être humain? — Quelle est la maman, qui donne naissance à un enfant, qui pourrait dire à quel moment précis son enfant reçoit la première trace de vie?

En fait, nous constatons de nombreux faits quotidiens dont nous ne comprenons pas le sens et nous croyons à une foule de vérités d'ordre naturel. Lequel des deux est le plus intelligent: celui qui refuse de croire ou celui qui croit aux faits et aux vérités d'ordre surnaturel?

Le "Je crois en Dieu" se divise en douze articles qui résument la doctrine de Jésus enseignée à ses Apôtres. Saint Bonaventure exprime l'opinion que chaque Apôtre aurait pris une part dans chacun des articles et leur assemblage aurait été fait en commun. Le texte actuel serait à peu près le même que le texte original, sauf quelques précisions et additions faites au cours des deux premiers siècles de l'Eglise.

Les douze articles forment un tout qui résume l'œuvre de Dieu, mais ils peuvent également se grouper en trois parties, chacune décrivant d'une façon plus précise l'action des trois personnes divines. C'est le symbole de l'action d'un seul Dieu en trois personnes.

La première partie contient un seul article: "Je crois en Dieu..." Il affirme l'existence de Dieu, la création du monde, l'œuvre de Dieu, le Père.

La deuxième partie: "Je crois en Jésus-Christ", comprend 6 articles et expose l'œuvre de la Rédemption, accomplie par Jésus, Fils de Dieu.

"Je crois au Saint-Esprit", la troisième partie, contient les 5 derniers articles et fait connaître l'œuvre de la sanctification des âmes, l'action du Saint-Esprit.

Le Symbole fait donc connaître au chrétien l'existence du mystère des mystères: un seul Dieu en trois personnes.

Puisque le Symbole des Apôtres est le résumé des principales vérités de la religion chrétienne, et puisque l'Eglise l'utilise comme formule de profession de foi à l'occasion de la réception du baptême, un baptisé, un enfant de Dieu et de l'Eglise doit le savoir, le réciter avec une foi vive, l'utiliser comme code de vie et professer extérieurement les vérités qu'il contient.

Saint Augustin invitait les chrétiens de son temps à le réciter tous les jours, "afin, disait-il, qu'en repassant notre foi, le symbole puisse nous servir comme d'un excellent miroir pour examiner si nous croyons véritablement toutes les choses dont nous faisons profession et qui y sont contenues. Réjouissez-vous dans votre croyance, regardez-la comme votre plus grande richesse et nourrissez-en tous les jours votre esprit".

Le Symbole des Apôtres est une prière importante. Les parrains le récitent au nom du nouveau baptisé; le chapellet commence par le "Je crois en Dieu"; le Credo fait partie de toutes les messes du dimanche; les prêtres le récitent plusieurs fois dans leur bréviaire. Si court soit-il, un chrétien y gagnerait à le réciter souvent.

La Terre
DE CHEZ NOUS

"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marion est président et M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général.

DIRECTEUR:
Dominique Beaudin;

REDACTEURS: Bernard Bérubé
et Georges-N. Fortin.

Le tirage de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" est vérifié par l'Audit Bureau de Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire Mont-Real.

Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc. doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal
Tél.: UNiversité 6-8936

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE, MINISTRE DES POSTES OTTAWA.



"Les charretiers"

Roman slovène de Ph. Ter-celj - Grivski, traduit en français par Ferdinand Kolednik

Dans un village blotti au creux d'une vallée, les habitants, démoralisés par la "sécheresse qui brûle les terres", quittent un à un leurs fermes et s'embauchent pour charrier le bois, au service d'un maître-scieur qui profite de la situation pour les exploiter.

Une de ces familles abandonnée par son chef, Grégoire, devenu charretier, lutte pour maintenir sa terre et la faire revivre. Le valet Nicolas est l'âme de cette résistance, soutenu par Tilka, la fille aînée.

Une hostilité sourde éclate entre les paysans et les charretiers renégats. Des embûches sont tendues, des coups échangés. Tilka sera même en butte aux assiduités douteuses d'un fonctionnaire qui cherche à abuser d'elle et à obtenir la terre à bas prix. Mais Nicolas, entouré de quelques fidèles, reste inébranlable. Au prix d'efforts inouïs, il remonte lentement la pente, Tilka à ses côtés. Tous deux se sont appréciés, se sont aimés et s'uniront enfin. Leur mariage sera la dernière consolation du père déserteur; Grégoire mourra loin de sa vallée qu'il abandonna par esprit de lucre et qu'il a tant regrettée.

Les personnages de ce beau roman sont campés avec une vérité saisissante. Ce sont des humbles, mais leurs caractères, violents comme leur terre aride, s'affrontent avec une brutalité parfois tragique. La psychologie de chacun est finement étudiée, en profondeur, sans verbiage inutile. Le sujet simple, mais émouvant, est traité avec une force, une sobriété, une émotion qui font de cet ouvrage l'un des meilleurs de la collection.

de 71 ans. Mais son père vit encore. Il est âgé de 86 ans et demeure à St-Jean de la Lande, province de Québec. C'est là aussi, ou près de là, que demeurèrent quatre frères et quatre sœurs du défunt, tous mariés. En Alberta, il laisse un de ses frères et une sœur, tous deux établis avec leur famille dans la paroisse de St-Edouard.

La dépouille mortelle a été exposée au presbytère de St-Edouard. Il y eut translation des restes à la cathédrale de St-Paul, jeudi soir, 13 janvier. Le service a eu lieu vendredi, 14 janvier.

Feu M. l'abbé...

(Suite de la page 11)

Durant tout le cours de son apostolat dans l'Ouest, au diocèse de St-Paul, il s'est dévoué avec une ardeur infatigable à deux grandes

causes: l'établissement rural et l'Action catholique.

Par lettre de nomination de son évêque d'alors, il fut désigné comme aumônier diocésain de l'Action rurale et de la Colonisation le 3 mars 1952. C'est dans ce rôle de prêtre-colonisateur de cette partie de l'Alberta qu'il s'est surtout distingué. Il a aidé avec une charité sans limites, un oubli complet de lui-même, de nombreuses familles à s'établir dans les paroisses du diocèse de St-Paul. A leur arrivée, la plupart d'elles furent hébergées dans son presbytère.

Depuis le 31 décembre 1952, l'abbé Quirion était aumônier diocésain de l'Action catholique au diocèse de St-Paul. Il s'occupait avec le même élan, le même dynamisme, des mouvements de la Croisade, de la J.A.C. et de la J.E.C. Il parcourait à plusieurs reprises toutes les paroisses du dio-



La terre à bois

La Fédération de Québec-Sud et le Service forestier de l'U.C.C. organisent un congrès des propriétaires de lots boisés. La date choisie est celle du 10 février et l'endroit, St-Georges-de-Beauce. C'est, en ce qui concerne l'organisation par les cultivateurs eux-mêmes, le premier congrès du genre. On lui a donné pour thème la recommandation attrayante et pratique que voici: "Conservons nos terres à bois et nos érablières afin de conserver la prospérité de nos paroisses rurales". En réalité, ce thème est dépassé: car les organisateurs visent à l'accroissement des revenus agricoles provenant des lots boisés. Il est notoire que, si les cultivateurs et colons avaient reçu pour le bois de pulpe dans le passé un prix simplement raisonnable, ils seraient légèrement plus à l'aise. Comme la TERRE DE CHEZ NOUS l'a signalé, cette question a été soumise à l'attention du Parlement fédéral tout récemment par le député de Gatineau. Il semblerait que l'enquête réclamée sera accordée par le ministre de la Justice et il faut souhaiter qu'elle s'étende de la vallée de l'Outaouais à toute la province. Le congrès "de St-Georges appuiera sans doute cette intervention de l'autorité. Il ne s'arrêtera pas là. Il se demandera si le temps est enfin venu de former un syndicat spécialisé de propriétaires de boisés. Pour qu'un organisme de ce genre soit efficace, il faudra l'adoption par Québec d'une loi commerciale de conventions collectives. Il paraît que nous l'aurons avec le temps qui ne cesse de passer et de nous en rapprocher. Il convient donc de s'y préparer. Le congrès de St-Georges de Beauce s'adresse à tous les propriétaires de lots boisés dans la province. Faisant d'abord le point sur la situation actuelle, il étudiera la protection contre le feu, la mise sur le marché des bois commerciaux, l'opportunité de fonder un syndicat spécialisé des propriétaires de boisés, etc. Il se terminera par l'adoption de résolutions éclairées par l'étude de la question. Il y a là beaucoup à dire, beaucoup à entendre, beaucoup à retenir. On a beau médire des congrès, il reste qu'on n'a guère trouvé mieux pour résoudre les problèmes qui se posent, pour former un front uni et pour donner au char commun quelques tours de roue.

D. BEAUDIN

Pour former des maîtres

En certaines écoles de campagne, et notamment à l'école du village, il y avait autrefois des maîtres. L'espèce a failli s'éteindre. La place a été prise par les institutrices. Mais la situation scolaire s'est considérablement modifiée dans la province depuis une vingtaine d'années. A la suite de ces changements et des améliorations toujours souhaitées, des pédagogues et sociologues croient l'heure venue de faire appel de nouveau à des instituteurs. Ils remarquent que le Québec n'a que deux écoles normales pour garçons, située l'une dans la capitale et l'autre à Montréal. Ils demandent que soient fondées des écoles normales rurales de garçons. Le conseil d'administration de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay vient d'accorder son appui formel à cette requête. Il ne l'a pas fait à la légère, car il apporte depuis longtemps une attention suivie à la formation des jeunes ruraux. Déplorant que trop d'écoliers des campagnes quittent l'école à la sixième année, il soutient qu'il en serait autrement s'ils étaient confiés à des maîtres plutôt qu'à des institutrices. Ce n'est pas là pour lui une assertion spéculative, mais une opinion vérifiée par l'expérience. On sait, d'ailleurs, que pour des raisons multiples, c'est l'institutrice rurale qui persiste le moins longtemps dans l'enseignement. Constater n'est pas moriger. L'institutrice se marie et quitte la carrière, ce qui est normal. Le professeur s'y enracine pour gagner sa vie. Ce n'est pas dans un but utopique de perfectionnement que des individus et des groupes demandent la fondation d'une école normale rurale pour garçons. La situation est considérablement changée et le besoin est aujourd'hui réel. On peut espérer que le Conseil et le Département de l'Instruction publique sauront y répondre dans un avenir prochain.

D. B.

Un bon vaccin

La mode du temps est de se prémunir contre toutes les maladies. Il existe des vaccins efficaces contre la variole, la diphtérie, la coqueluche, la tuberculose, etc. C'est un progrès certain auquel on applaudit de toutes parts. La longévité s'accroît grâce aux apports précieux d'une science plus éclairée. La Palice le dirait: avant la découverte de ces vaccins, on les ignorait. La maladie de fond, c'est donc l'ignorance. LA TERRE DE CHEZ NOUS

combat cette maladie qui réduit les cultivateurs à l'impuissance, quand ils en sont atteints. Sous le souffle de l'U.C.C., elle cherche à faire des cultivateurs compétents et renseignés. L'un des vaccins qu'elle propose, c'est le Cours à Domicile de l'U.C.C. La formule a été expérimentée avec le plus grand succès. Elle a donné des résultats probants. Elle représente une riche contribution à l'éducation des adultes. Elle a mis à l'étude, cette année, un sujet d'extrême actualité et d'importance immédiate pour l'agriculteur. M. Pierre-Emile Roy expose pour elle ce que doit être la mécanisation rationnelle de la ferme. Il faut être vacciné contre l'ignorance en pareille matière, car de l'achat irraisonné de machines trop dispendieuses et inappropriées, bien des fermes peuvent mourir... Soyez donc vaccinés: suivez le Cours à Domicile de l'U.C.C. d'année en année; étudiez, en particulier, la mécanisation rationnelle des fermes et présentez-vous en votre paroisse à la clinique du 27 février alors que sera tenu le premier examen de l'année 1954-55.

D. B.

Me Antonio Perrault

Les services rendus à la religion et à la nation sont, d'ordinaire, gratuits en ce monde. Ils conduisent rarement aux honneurs et à la fortune. Ils acquièrent, cependant, l'estime de ceux qui pensent droitement et la gratitude de ceux qui ont le cœur à la bonne place. La semaine dernière, à Montréal, est décédé un homme qui n'a été ni juge ni ministre. Il lui aurait suffi de quelques concessions pour devenir l'un ou l'autre. Ce grand avocat a préféré consacrer sa vie à la défense des meilleures causes religieuses et nationales de ses compatriotes. Il a généreusement et dignement servi son peuple, y compris les cultivateurs. Me A. Perrault a droit à cet hommage que lui rend la TERRE DE CHEZ NOUS au nom de la classe agricole. Ce qui serait déplacé, même dans ce journal qui se confine à l'agriculture, ce serait le silence. Ailleurs, des paroles éloquentes ont été dites; des articles élogieux ont été écrits. Nous n'atteindrons pas cette hauteur de sentiments et d'expression. Mais il convient du moins de dire que le peuple canadien-français vient de perdre l'un de ses chefs, un homme de forte pensée et de vie exemplaire. Il faut remercier publiquement Me Antonio Perrault de l'éclat qu'il a apporté à sa profession et de la générosité qu'il a mise au service de nos meilleures causes nationales. Comme tous ceux qui paraissent devant Dieu, il a besoin maintenant des souvenirs pieux et des prières sincères. Que quelques uns, du moins, tentent d'acquiescer cette dette pour tous!

D. B.

Chardons secs

Le grand-père dit: "Ce n'est pas comme les hivers d'autrefois..." Et le petit-fils répond: "Gardez votre record, grand-père. Nous autres, on en a assez des tempêtes d'aujourd'hui!"

"Pourquoi je suis les Cours à Domicile de l'U.C.C.? Cette affaire! C'est que pour cultiver, il faut se cultiver..."

Le gouvernement fédéral amende l'assurance-chômage pour la rendre un peu plus généreuse. Tant mieux pour ceux qui touchent!... Avec la naïveté qu'il faut, nous espérons qu'en retour les prix de soutien des produits agricoles vont monter de quelques sous!

Une école normale rurale pour garçons... c'est normal.

Tenant un congrès à Saint-Georges de Beauce, les propriétaires de lots boisés se proposent bien de sortir du bois...

On a trouvé un bon truc pour ne plus payer les ponts de péage de Montréal: on demande un tunnel. En passant sous le fleuve, les perceurs de trente sous ne nous verront pas!

Le beurre de Nouvelle-Zélande a déjà fait glisser un gouvernement. Le fromage est-il plus stable?

LE FAUCILLEUR

Après l'assemblée de Regina

L'assemblée annuelle de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait a eu lieu à Regina, la semaine dernière. Le ministre fédéral de l'Agriculture s'y était rendu. Les cultivateurs qui siègent au bureau de direction de la Fédération ne sont pas des timides et ils ont la parole facile. Comme on peut le supposer, ils ont profité de la présence du ministre qui, d'ailleurs, devait s'y attendre un peu, pour l'atteler fermement à propos de la question du prix de soutien du beurre et de l'importation de fromage de Nouvelle-Zélande. L'atmosphère était, à ce qu'on rapporte, passablement tendue, et M. Gardiner, on le devine, pas trop intimidé non plus...

En décembre dernier, à la clôture de la Conférence agricole fédérale-provinciale, M. Gardiner avait dit aux producteurs qui lui demandaient de continuer de soutenir le prix du beurre pour deux ans à 58 cents la livre: — C'est le cabinet qui en décidera, mais je serai de votre côté et j'exposerai votre point de vue. M. Gardiner n'irait pas jusqu'à démissionner en désespoir de cause, mais il bataillerait volontiers jusqu'à cette limite. La semaine suivante, il répondait dans ces termes au télégramme conjoint de l'U.C.C. et de la Coopérative Fédérée: "Ce n'est pas la coutume de rendre une décision finale sur ce point avant le mois de février ou mars, mais je puis vous assurer que votre point de vue sera porté à l'attention du gouvernement lorsque cette question sera étudiée."

Mais il nous semble qu'à Regina, la semaine dernière, le ministre ait tenté de préparer les producteurs à changer leur "point de vue". — Je ne sais pas ce que sera le prix de soutien du beurre au printemps prochain, leur a-t-il dit, mais j'ai entendu dire récemment que le prix minimum à Chicago est de 56 cents. Je ne puis dire si le cabinet fédéral fixera un prix minimum de 58 cents.

Tout compte fait, cette déclaration ne peut qu'amincir nos espoirs. Et le moins qu'on puisse dire de la diplomatie du ministre de l'Agriculture, c'est qu'elle mine la confiance des producteurs envers le gouvernement dont ils réclament à bon droit, semble-t-il, un minimum de protection durant la période difficile que traverse l'industrie laitière.

Une bonne preuve de ce que la confiance est quelque peu ébranlée est la réaction de l'industrie laitière à l'importation récente de fromage néo-zélandais. A la demande de M. Saint-Laurent, M. Gardiner s'est rendu à Regina pour expliquer l'affaire. Il a parlé d'une vieille entente avec la Nouvelle-Zélande, entente purement verbale en vertu de laquelle ce pays peut mettre de son fromage sur notre marché à condition de payer un droit d'entrée d'un cent la livre et pourvu que cela ne nuise pas à l'industrie laitière canadienne. Or, en 1952, lorsque s'est déclarée ici l'épizootie de fièvre aphteuse, les Néo-Zélandais n'ont pas voulu profiter de la circonstance pour encombrer le seul marché qui nous restait, notre marché domestique, où pourtant les prix étaient bons. Ils nous reviennent aujourd'hui, déclarant qu'ils seraient bien aise d'écouler chez nous un peu de leur surplus de fromage. Notre gouvernement a bon cœur. Il se souvient de l'entente verbale bien respectée et du sacrifice de 1952. Il considère d'autre part qu'un peu de fromage — 2,225,000 livres — ne peut nous nuire présentement. D'ailleurs, quel est le gouvernement, de dire M. Gardiner, qui voudrait prendre le risque de nuire à l'industrie laitière? Et puis, il est entendu, par entente verbale encore, que la Nouvelle-Zélande n'expédiera pas d'autre fromage d'ici six mois ou peut-être même neuf mois....

Voilà qui est rassurant! C'est M. Gilbert MacMillan, président de la Fédération, qui a eu le mot juste: "Un bon tarif vaudrait mieux que ces accords de gentilshommes!" Les producteurs n'ont pas d'objection à ce que les bonnes actions soient récompensées, mais en temps et lieu. Ils trouvent cependant pour le moins prématuré d'ouvrir la porte aux produits laitiers étrangers alors que le marché domestique est à peu près saturé de nos propres produits laitiers. Et qui leur dit qu'il n'arrivera pas d'un autre pays ami et méritant une cargaison de beurre ou de lait en poudre?... Durant ce temps-là, ils attendent toujours la politique agricole consistante qu'on leur avait promise en récompense de leur effort de guerre.

Et maintenant, que faire? Continuer de presser au bon endroit en alertant la députation. Ce moyen, il faut le reconnaître, n'est pas toujours utilisé comme il pourrait l'être, surtout dans l'Est du pays. Que nous réussissions seulement à gagner l'appui de nos députés ruraux comme l'ont fait les cultivateurs des provinces de l'Ouest, et la partie prendrait peut-être une autre tournure.

Georges-Noël FORTIN

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Mécanisation agricole rationnelle

par Pierre-Emile ROY, agronome
Chef à la division de l'équipement de ferme
Société Coopérative Agricole de Granby

ONZIEME LEÇON

La récolte des fourrages

Dans une province où l'industrie laitière est encore à la base de l'économie agricole, la production, la récolte et la conservation de fourrages d'excellente qualité est d'importance primordiale.

Pourquoi? Parce que le fourrage de bonne qualité est, de tous les aliments destinés au bétail laitier, le plus naturel, le plus facile à produire et le plus économique à fournir.

Notons bien qu'il s'agit ici de fourrages de bonne qualité. Or la récolte et la conservation de fourrages d'excellente qualité sont fonction de l'adoption d'une méthode de fénaison adéquate et de l'utilisation d'un ensemble de machineries appropriées, machineries dont nous voulons étudier le coût d'utilisation en regard de la valeur alimentaire du fourrage récolté.

Mais pour bien se persuader de l'importance et d'adopter une excellente méthode de fénaison et d'utiliser un ensemble de machineries adéquat, il faut commencer par se convaincre de la valeur des fourrages de bonne qualité pour l'alimentation du bétail laitier. Nous consacrerons donc quelques minutes, si vous le permettez, à revoir ensemble nos notions d'alimentation de la vache laitière. Les quelques notes ci-après consignées sont, en majeure partie, tirées d'un bulletin publié par M. Stanley N. Gaunt, spécialiste en industrie laitière de l'Université de Massachusetts.

Vos vaches sont de merveilleuses créatures

Vos vaches sont de merveilleuses usines à lait. La vache moyenne fabrique annuellement une quantité de lait équivalente à 6 ou 7 fois son poids. Mais elle est merveilleuse surtout parce qu'elle est spécialement constituée de sorte à assimiler de grandes quantités de fourrages — aliments de coût modique — et à les convertir en lait, nourriture pratiquement la plus parfaite.

Cette transformation, elle la réussit grâce à son estomac composé fait de quatre compartiments pouvant contenir plus de 200 pintes de nourriture alors que celui du cheval n'en peut tenir que de 10 à 15.

La panse ou premier compartiment occupe 80% de l'espace pris par l'estomac composé. C'est une cuve de fermentation où des miracles s'accomplissent quotidiennement. Toute la nourriture engloutie par la vache s'entasse là. Elle y est constamment barattée, mélangée complètement, taillée et divisée, réingurgitée et barattée de nouveau. Divers micro-organismes réalisent la digestion; ils convertissent les aliments fibreux grossiers en sucres et graisses, et transforment en protéines de qualité des protéines incomplètes et des composés azotés non protéiques comme l'urée. Ils constituent même des vitamines, celles du complexe B.

Tout ce travail doit s'effectuer en conditions favorables, d'où la nécessité de "soigner" des fourrages de

bonne qualité capables de fournir les éléments nutritifs essentiels à l'alimentation de la vache laitière, éléments dont voici la nomenclature et la fonction.

Besoins alimentaires de la vache laitière

1 — PROTEINES

nécessaires à la croissance, au maintien des systèmes musculaires, glandulaires (pis) et nerveux, à la peau, aux os, aux sabots et à la production du lait.

2 — HYDRATES DE CARBONE

source d'énergie pour réaliser le travail de la digestion et autre, la production du lait et des graisses. Ils contribuent à la formation du gras et des sucres du lait.

3 — MATIERES GRASSES

qui produisent 2½ fois plus d'énergies que les hydrocarbonés et les protéines. La ration doit contenir un minimum de graisses, si elle en contient moins de 3%, la production du lait peut diminuer.

4 — MINERAUX

Les os sont en majeure partie constitués par les minéraux, principalement le calcium et le phosphore. Pour maintenir son équilibre et sa pression osmotique, le sang compte sur les chlorures de sodium, de potassium et de calcium. Du fer, du cuivre et peut-être du cobalt sont nécessaires à l'hémoglobine du sang. Même la régularité des battements du cœur est sujette à un dosage approprié de calcium et de potassium dans le sang.

La vache laitière moyenne consomme environ 35 livres de chlorure de calcium (sel) annuellement. On le lui fournit habituellement dans les moulées balancées à raison de 1 lb. par 100 livres de mélange.

Elle requiert environ deux fois plus de calcium que de phosphore. En général, les fourrages contiennent beaucoup de calcium, mais les concentrés, peu. Pour ce qui est du phosphore, l'inverse est vrai. Pour la majorité des vaches, les moulées balancées ainsi que des fourrages de légumineuses suffisent à fournir le calcium et le phosphore nécessaires.

Les autres substances minérales nécessaires telles l'iode, le fer, le cuivre et le cobalt se retrouvent en quantité suffisante dans une ration normale.

Je passe l'examen !

C'est décidé: je passe l'examen du Cours à Domicile. Et voici ce que je fais:

1 Je choisis un surveillant qui vérifiera mon travail le jour de l'examen;

2 Je transmets le nom de ce surveillant et je m'inscris moi-même au secrétariat des Cours à Domicile de l'U.C.C., 515 avenue Viger, Montréal.

3 J'étudie avec soin les leçons du Cours et, en particulier, le résumé qui paraît cette semaine en page 10 de la TERRE DE CHEZ NOUS.

4 En travaillant bien, j'aurai mon diplôme...

Et vous aussi, si vous faites comme moi!

L'élève modèle

5 — VITAMINES

En alimentation animale, les vitamines A & D sont les deux plus importantes.

La vitamine A provient de la carotène associée à la couleur verte des fourrages. Elle est nécessaire à la croissance, à la reproduction, à la production du lait et pour développer la résistance aux infections. Les fourrages manipulés de façon à conserver leur couleur verte retiennent habituellement leur carotène. Il faut cependant les récolter avant maturité, leur éviter la pluie et une trop longue exposition au soleil. La dessiccation artificielle aide à conserver la carotène. Les fourrages de graminées et légumineuses sont d'excellentes sources de vitamine A.

La vitamine D est absolument essentielle aux processus fonctionnel de l'animal parce qu'elle influence l'assimilation du calcium et du phosphore. Une déficience de vitamine D se traduit par le développement de rachitisme chez l'animal en croissance et d'une ossature poreuse chez l'animal adulte. La vitamine D est fournie ou par les aliments ou par l'action directe du soleil. Durant la période de stabulation, les vaches doivent évidemment s'approvisionner à même les aliments. Les fourrages sont la meilleure source de vitamine D. Les grains n'en contiennent que très peu.

La vache a besoin des vitamines du complexe B, mais elle est habile à les synthétiser. Point n'est besoin donc de les ajouter à la ration, exception faite de celle des veaux.

La même remarque s'applique à la vitamine C que la vache peut synthétiser grâce à son foie.

La vitamine E ne semble pas nécessaire à la diète ni de la vache ni du taureau.

6 — EAU

La plus essentielle substance de la diète. Elle est une partie constituante du sang qui dissout nombre de substances, transporte les éléments nutritifs aux différentes parties du corps et élimine les déchets. En s'évaporant elle refroidit le corps.

Suivant la température et la quantité de lait produit, une vache boiera de 2 à 15 gallons d'eau quotidiennement. Les vaches ayant libre accès à l'eau s'abreuvent une dizaine de fois par jour et donnent environ 4% plus de lait que celles qui ne sont abreuvées que deux fois par jour. Une vache en lactation requiert une quantité additionnelle d'eau variant entre 3½ et 5½ livres d'eau pour chaque livre de lait produite.

Ce sont là, en résumé, les besoins alimentaires de la vache laitière. Dans la douzième leçon, nous nous efforcerons de faire ressortir la valeur alimentaire des bons fourrages et de faire voir l'influence qu'ils ont sur le coût de production du lait.

Questionnaire :

10. Pourquoi les bons fourrages sont-ils d'importance primordiale pour la production du lait?

20. La vache laitière est-elle faite pour consommer des fourrages?

30. Faites une énumération des besoins alimentaires de la vache laitière.

40. En alimentation animale quel rôle tiennent les protéines, les vitamines et l'eau?

REMARQUER ET RETENIR

AVEC SOIN QUE:

1—Le premier examen du Cours à Domicile aura lieu dimanche, le 27 février 1955;

2—Le résumé des 10 premières leçons paraît en page 10 du présent numéro;

3—Il faut détacher et conserver ce résumé si utile à la préparation de l'examen.

Aux propriétaires de boisé de ferme

Le 10 février prochain, il y aura à St-Georges de Beauce un congrès des propriétaires de terre à bois et d'érablière. A l'occasion de ce congrès, qu'on doit à l'initiative de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, M. Samuel Audette, directeur du service forestier de l'U.C.C., nous a remis le message que voici :

La Fédération de l'U.C.C. de Québec Sud, qui comprend les comtés de Beauce, Frontenac et Dorchester, est une belle région agricole dont l'économie rurale est passablement variée. Nous y trouvons souvent des cultivateurs qui tirent leur revenu, à la fois de l'agriculture, des produits de l'étable et du bois. Aussi, c'est avec inquiétude que les dirigeants de l'association professionnelle (L'U.C.C. de cette belle région, ont constaté que, depuis plusieurs années, le souci de conserver les diverses ressources naturelles de la région a évolué chez un certain nombre, pour être remplacé par le souci de gain immédiat, qui a été à l'origine de la dévastation de plusieurs beaux boisés et du massacre de plusieurs belles souches. On a vu vendre des fermes possédant un beau boisé à des commerçants de bois ou, après y avoir fait une coupe à blanc, les ont remis en vente, mais ces terres, une fois déboisées, ne permettaient plus à une famille de pouvoir tirer raisonnablement sa subsistance de la seule ressource agricole, et c'est ainsi que ce milieu rural s'est appauvri petit à petit, jusqu'à poser dans certains cas, un grave problème à l'économie paroissiale, qui jusque là, grâce à l'apport des diverses ressources, avait connu une vie sociale-économique assez prospère. En vue de faire réaliser pleinement l'importance de la conservation de boisés forts et vigoureux, pour assurer le maintien de la prospérité de l'économie agricole de la région, le bureau de direction de la fédération régionale de l'U.C.C. a décidé de l'organisation et de la tenue d'un congrès de propriétaires de boisés de fermes, par l'U.C.C. Vue l'importance de ce congrès, le premier du genre dans notre province, nous espérons que le plus grand nombre possible voudront y participer et une cordiale invitation est faite à tous et à chacun.

Samuel Audette

22e anniversaire des apparitions de Banneux

BANNEUX (C.C.C.) — Le 15 janvier, Banneux a commémoré le 22e anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge à Mariette Beco. A cette occasion une messe pontificale fut célébrée par S. Exc. Mgr Kerkhofs, évêque de Liège, en la petite chapelle des apparitions.

Nouvelles formes...

(Suite de la page 17)

vinciaux de l'Agriculture à même la ponte d'une journée à la basse-cour.

Tous les oeufs des diverses inscriptions seront dirigés vers un point central et placés en même temps dans le même incubateur. Chaque inscription de 360 oeufs fournira, prévoit-on, 100 poulets, soit le nombre requis par épreuve.

Commencé le 1er avril 1955, l'essai prendra fin en août 1956 alors que les volailles auront 500 jours.

Réunion des patrons de la Cie Carnation

Les cultivateurs qui vendent du lait à la compagnie Carnation sont invités à une importante réunion qui aura lieu le mardi 1er février, au sous-sol de l'église St-Eugène de Granby, à 1 h. 30 de l'après-midi. Sont aussi invités les cultivateurs qui désireraient vendre leur lait à la compagnie Carnation au cours de l'été prochain.

Le congrès des propriétaires de terre à bois et d'érablière

A St-Georges de Beauce, au Centre paroissial, jeudi le 10 février 1955, à 9 h. 30 a.m.

PROGRAMME

Allocution du président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, M. Josaphat Marcoux.

Sujets d'étude:

1. La situation actuelle. — Le potentiel des boisés dans les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac.

par M. A. Dusseault, i.f., de Service des renseignements forestiers.

Discussion.

2. La protection des boisés contre le feu et les insectes.

— Situation actuelle. — Ce qui pourrait être fait.

par M. Geo.-H. Bernier, i.f., Service de la protection du ministère des Terres et Forêts.

Discussion.

3. Pour la mise en marche rationnelle du bois.

par M. Samuel Audette, directeur du service forestier de l'U.C.C.

Discussion.

4. Seroit-il opportun de former un syndicat spécialisé de propriétaires de boisés ?

Discussion.

Voeux et résolutions du congrès.

Le mot de la fin, par M. l'abbé J.-A. Nadeau, aumônier de l'U.C.C. de Québec-Sud.

Importantes résolutions adoptées par les éleveurs de moutons

Sur le système d'identification des troupeaux approuvés et la classification des agneaux abattus — M. Azellus Lavallée réélu président

Les éleveurs de moutons du Québec, réunis en congrès plénier, à l'hôtel Victoria, sous la présidence de M. Azellus Lavallée, M.P.P., de Berthierville, ont adopté une projet et formulé des vœux dont la réalisation favorisera le progrès de l'industrie ovine en général, et l'un des aspects qui en constituent un grand facteur de succès : l'amélioration de ses troupeaux de race d'où l'on puise les sujets aptes à régénérer les troupeaux croisés.

L'assemblée a également été marquée d'un beau geste de gratitude de la part de la Société des Eleveurs de Moutons à l'endroit d'un de ses plus anciens membres et administrateurs, M. J.-H. Couture, de St-Augustin, qui prend définitivement sa retraite et sera remplacé au conseil d'administration par M. L. P. McCarthy du même endroit, un autre vétéran de l'exposition provinciale de Québec. Au nom des sociétaires, M. Lavallée a présenté à M. Couture un magnifique plateau en argent, soulignant les nombreuses années de service de ce cultivateur modèle, exposant depuis 40 ans, à Québec, plusieurs fois vainqueur des concours de moutons Leicester, mais jamais mauvais perdant.

REGAIN D'ACTIVITE

Dans son rapport annuel, M. X.-N. Rodrigue soumet que l'élevage du mouton continue de progresser dans le Québec. Il y a augmentation de l'effectif de la Société à 191 membres et surplus considérable d'enregistrements et de transferts par rapport à l'exercice précédent. Les enregistrements sont de l'ordre de 1,575 et la quantité de transferts s'établit à 1,203 en regard de 861 l'année précédente.

On a présenté moins de béliers à la classification : 690 à rapprocher de 883. Sur ce nombre 7 passent à la catégorie "S.D.", 400 à "B.R." et 283 à "C.R."

Comme l'an dernier la Société entend participer au Salon National de l'Agriculture, de Montréal, en mettant en montre un groupe de sujets représentant toutes les races élevées au Québec.

En terminant, le secrétaire remercie le ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré, le directeur du Service de l'Industrie Animale, M. Pierre Labrecque, et les spécialistes en élevage pour l'impulsion donnée à l'élevage du mouton et la production d'agneaux

de boucherie de qualité.

M. Marc-Aurèle Dionne a présenté un rapport sur le travail des clubs d'éleveurs adhérant au programme d'élevage par croisement Northern Cheviot-Leicester et accomplissement des brebis issues de ce croisement avec des béliers à face-noire. Ce procédé s'avère si fécond en bons résultats que le pourcentage d'agneaux de boucherie de choix originaire de ces clubs s'est hissé à 77.7% l'automne dernier. Deux cercles fondés plus récemment au Lac St-Jean et dans Charlevoix montrent des résultats déjà intéressants.

CLASSIFICATION

L'assemblée par un vote unanime, a accepté, en principe, un système d'identification des troupeaux approuvé qui permettra le mode de classification étudié par la Société avec les experts fédéraux et provinciaux. L'exécutif devra régler certains détails en ce qui a trait à l'application de ce mode d'encouragement à l'amélioration des troupeaux de race.

Le projet soumis précise que cette classification est facultative. On pourra s'en prévaloir sur demande adressée au ministère de l'Agriculture. On exigerait de l'applicant un minimum de 10 brebis de race, et le service d'un bélier "B.R.". On accorderait un subsides à l'achat de brebis de remplacement dans le cas où des unités indésirables devraient être éliminées du troupeau pour en justifier l'approbation. Les troupeaux seront inspectés deux fois l'an. L'inspecteur émettra un certificat de classement renouvelable à chaque inspection. Ce système ne change en rien le mode de classement des béliers déjà institué. Les sujets devront être apparemment exempts de parasites. En aucun cas, on ne tolérera la présence de poux.

Par ailleurs l'assemblée a appuyé une résolution des éleveurs du Bas St-Laurent demandant que l'on décrète le paiement des agneaux selon le classement après l'abattage, tout comme c'est l'usage pour les porcs.

Le nouveau conseil comprend pour 1955, outre le président réélu, M. Lavallée, M. Omer Sauvé, de St-Hermas, vice-président, et M. X.-N. Rodrigue, secrétaire, MM. Art. Belzile, de St-Fabien; L. P. McCarthy, de St-Augustin; Jean Lemieux, de St-Bernard-de-Dorchester; Albani Nichols, de La Présentation; et Garrett Chapman, de Waterloo.

Décoration remise à M. Gilbert Filion

Eloge du cultivateur et apôtre social par Son Exc. Mgr Frenette

Dimanche dernier, en l'église de Notre-Dame-de-Fatima, à Ste-Thérèse, une foule de plus de 300 personnes a été témoin de la cérémonie toujours impressionnante de la remise d'une décoration papale. Cette fois cet honneur rejaillissait sur le président diocésain de l'U.C.C., M. Gilbert Filion.

Avant de lui remettre la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice", Son Excellence, a cité M. Filion comme cultivateur exemplaire, chef de famille admirable qui fait tout pour éduquer et donner une formation apostolique à ses enfants. Cultivateur fier de sa profession, qui trouve le moyen de donner beaucoup de son temps à l'organisation de sa profession comme président de la fédération diocésaine et membre du comité exécutif provincial de l'U.C.C. Mgr Frenette dit incidemment qu'il souhaiterait voir tous les cultivateurs de son diocèse s'unir dans les cadres de l'U.C.C. qui défend et protège la famille rurale et la plus belle des professions instituées directement par Dieu.

En attirant les yeux sur M. Filion, poursuit Son Excellence, l'Eglise a également voulu manifester son estime pour l'U.C.C.

Citant ensuite M. Filion comme vice-président du comité diocésain d'Action catholique, Son Excellence rappelle le mot d'ordre de S. Pie X qui demandait d'organiser partout l'action catholique. Cinquante ans ont passé, comme nous sommes en retard ! Son Excellence souhaiterait rencontrer dans son diocèse vingt hommes comme M. Filion, capables de travailler pour l'Eglise, pour la sauvegarde de la foi.

En terminant, Mgr Frenette a rendu hommage à Mme Filion. Comme toutes celles dont l'époux se dévoue pour l'Eglise et la profession, elle doit y contribuer d'une part de sacrifices. Mais on peut comparer la joie qu'elle peut tirer de l'absence de son époux au chagrin que d'autres, en trop grand nombre hélas ! souffrent parce que le mari n'est pas à son devoir ou fuit les responsabilités.

Son Excellence a également transmis une bénédiction apostolique à l'intention du président de la J.A.C. et de la présidente de la J.A.C.F. du diocèse. Enfin, il a remis un chapelet à M. et Mme Chartrand, donateurs du terrain où a été bâtie l'église de Notre-Dame de Fatima.

L'U.C.C. encourage les concours du Salon de l'Agriculture

Cette année, le Salon National de l'Agriculture organise 4 concours différents à l'intention de ses visiteurs (voir notre nouvelle en page 14). Voici le message que M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général de l'U.C.C., a fait tenir à cette occasion au responsable des concours, M. Paul Boucher :

L'Union Catholique des Cultivateurs a appris avec plaisir la décision des dirigeants du Salon National de l'Agriculture d'organiser, encore cette année, des concours de connaissances agricoles à l'occasion de la tenue du prochain Salon. L'U.C.C. est heureuse d'appuyer et de participer à une telle initiative parce qu'elle croit fermement qu'il est opportun d'encourager tout ce qui peut contribuer au perfectionnement technique de l'agriculture québécoise et susciter un intérêt pour l'étude dans notre milieu rural.

Le travail de l'esprit a, lui aussi, besoin de stimulant. La formule des concours, en créant une sorte d'émulation entre un grand nombre de personnes, constitue un moyen efficace de stimuler l'étude. De plus, le concours peut aussi piquer la curiosité du participant et être ainsi le point de départ de l'étude. De toutes façons, notre monde agricole ne peut qu'y gagner. Voilà pourquoi l'U.C.C. félicite et remercie les organisateurs de ces concours et leur souhaite le plus complet et leur Louis-Philippe POULIN, Secrétaire général.

le 10 janvier 1955

L'U.C.C. participera de nouveau cette année à cette grande exposition nationale. Son kiosque élégamment décoré mettra de l'avant l'une des oeuvres principales de l'association professionnelle, "La Terre de Chez Nous". Les syndicats de l'U.C.C. recevront cette semaine une lettre du service de la propagande leur donnant les détails des divers concours et les invitant à organiser des visites au Salon, du 17 au 24 février.

???
U.C.T.

AU
SALON NATIONAL
DE L'AGRICULTURE

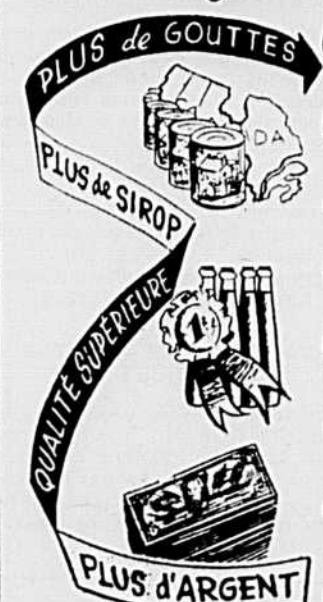
PRODUCTEURS DE SUCRE



Exiger le véritable

CHALUMÉAU "ATOMIQUE"

(Approuvé par le Ministère de l'Agriculture de Québec)



ALBANI COUSINEAU

Avec ce chalumeau vous pouvez obtenir tout le rendement de vos érables. Voici ses principaux avantages :

1. Alliage en aluminium qui ne rouille pas.
2. Parfaitement ajustable dans l'entaille.
3. S'adapte à toutes sortes de chaudières.
4. Au vent le vaisseau ne se décroche pas.
5. Possède quatre points d'appui.
6. L'eau ne change pas.
7. Obtient plus d'eau jusqu'à la fin.
8. Suffisant pour payer l'achat dans l'espace d'un an.
9. Entaille non oxydée qui guérit facilement.

Demandez les méchos à fer de préférence aiguillonnées pour le bois, de 7.15" de diamètre.

VOUS POUVEZ OBTENIR CE CHALUMÉAU AU PRIX DE \$11 LE CENT F.A.B. STE-SCHOLASTIQUE.

Vu la grande demande pour ce chalumeau vous ferez bien de commander à bonne heure.

ALBANI COUSINEAU,

Ste-Scholastique,

Cité des Deux-Montagnes, P.Q.

Veuillez m'envoyer plus de renseignements concernant le CHALUMÉAU ATOMIQUE.

Nom

S.P.

Cité

MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC-OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
TIMMINS
SARRE

Fédérés

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

CONSEIL DE COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LIN

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1955

Messieurs les Coopérateurs agricoles de la province de Québec,

Au nom de vos administrateurs, je me permets de vous rappeler que l'assemblée générale annuelle de votre Centrale aura lieu les 2 et 3 février 1955.

Comme l'an dernier, la prochaine assemblée générale de la Fédérée aura lieu au tout début de février. On vous soumettra, à cette occasion, le rapport du dernier exercice financier, qui s'est terminé le 31 octobre 1954.

L'an dernier, à pareille date, nous soulignons que la coordination de toutes les activités coopératives du secteur agricole s'imposait, et nous exprimons d'avis qu'il fallait être prudents et loyaux pour traverser sans heurts inutiles la période d'ajustement qui s'annonçait. Grâce à l'action concertée des coopérateurs, les résultats d'ensemble obtenus en 1954 marquent un progrès.

Pour l'année 1955, les experts prévoient des conditions assez favorables pour le début, mais n'osent se prononcer pour la dernière partie. Il est vrai que les résultats défavorables de la saison 1954 se feront plutôt sentir en 1955.

Il importe donc que tous les coopérateurs, et particulièrement ceux-là qui sont les premiers responsables de l'administration des coopératives, fassent l'inventaire des problèmes qui se posent et des ressources à leur disposition pour trouver à ces problèmes la meilleure solution possible.

A la veille de la 33e assemblée générale annuelle de la Fédérée, je me permets de rappeler à nouveau aux délégués et substitués des coopératives affiliées, dont la réunion forme l'assemblée générale de la Fédérée, qu'ils ont le devoir d'être présents à cette réunion et de participer activement aux délibérations. La coopération agricole est peut-être en ce moment à l'un des tournants les plus décisifs de son histoire. Et c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de poser les actes qui lui assureront des développements et des progrès constants.

Le Secrétaire général:
R. MARTIN

Informations d'ordre général concernant l'assemblée

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

Comme l'an dernier, en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 2 et 3 février. L'hôtel Mont-Royal est situé rue Peel, entre Ste-Catherine et Sherbrooke. Quand on entre par le bas de la ville, on peut prendre la rue Windsor (qui s'appelle rue Peel, au nord de Ste-Catherine) où se trouvent les hôtels Queen's et Windsor.

RESERVEZ VOS CHAMBRES IMMEDIATEMENT

Nous avons pu obtenir plusieurs chambres de la direction de l'hôtel Mont-Royal pour la durée de l'assemblée générale. Les chambres doivent être réservées immédiatement en vous adressant personnellement à:

HOTEL MONT-ROYAL
Rue PEEL, Montréal,
Attention de M. A. Lachapelle.

Mentionnez que vous assisterez à l'assemblée de la Fédérée. Notez bien que deux jours avant la tenue de l'assemblée, la direction de l'hôtel disposera de toutes les chambres non réservées.

QUE LES DELEGUES (OU SUBSTITUTS)...

...n'oublient pas d'apporter leur LETTRE DE CREANCE, dont une copie doit avoir été envoyée d'avance au secrétaire de la Coopérative Fédérée. Cette lettre de créance devra être remise au préposé, à la table de l'inscription, à la porte de la Salle de Bal de l'hôtel, au 9e étage.

QUALIFICATION DES DELEGUES (OU SUBSTITUTS)

Nous rappelons que pour être qualifié, par conséquent pour pouvoir exercer son droit de vote, le délégué (ou le substitut) doit:

a) être membre actif de sa coopérative, elle-même sociétaire de la Coopérative Fédérée;

b) Avoir été nommé (délégué ou substitut) par l'assemblée générale de sa coopérative et non par le bureau de direction;

c) avoir produit sa lettre de créance au moment de l'inscription.

ACHETEZ VOS BILLETS A TAUX REDUIT

Ceux qui viendront par chemin de fer pourront bénéficier de taux réduits, à condition de se soumettre aux quelques formalités suivantes:

1—Acheter, au point de départ, un billet simple pour Montréal, entre le 27 janvier et le 2 février;
2—Demander à l'agent local un reçu sur la formule 24 de l'Association canadienne des Voyageurs, ou au moins un reçu attestant que vous avez acheté tel billet de... (votre localité) à Montréal.

3—Lors de l'assemblée, l'on vous remettra, à l'endroit indiqué par une pancarte, une autorisation pour vous procurer votre billet de retour à taux réduit, billet qui devra être acheté avant le 7 février.

La validation se fera à l'hôtel, aux tables d'inscription, le mercredi 2 février, de 2 h. à 4 h. et le jeudi 3 février, de 9 h. à 12 h. a.m.

DES VOTRE ARRIVEE A L'HOTEL MONT-ROYAL

Avant 9 h. le matin du 2, montez au 9e étage. Il y a là un vestiaire. Puis, passez rapidement à la table d'inscription où l'on vous remettra les documents qui vous serviront à l'assemblée. Entrez immédiatement dans la salle des délibérations et prenez-y place.

Il est inutile d'essayer de pénétrer dans la salle avant de vous être inscrits. L'insigne qui vous sera remis servira de laissez-passer. C'est l'assemblée de la Fédérée.

SI VOUS VOULEZ ASSISTER AU BANQUET...

...il faudra vous procurer vos billets dès le matin. Pourquoi ne pas le faire au moment de l'inscription? Après 1 h. de l'après-midi du 2 il sera trop tard. Nous devons alors dire au maître d'hôtel



J.-A. PINSONNEAULT



Dr H.-C. BOIS

M. J.-A. Pinsoneault (à gauche), de Sherrington, présidera, pour la 12e année consécutive, l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée. Le docteur Henri-C. Bois, de St-Bruno de Chambly, présentera également pour la 12e année, le rapport financier et fera les commentaires appropriés.

Producteurs de lin réunis à Montréal

Une réunion annuelle conjointe de la Coopérative Centrale des Producteurs de Lin du Québec, de Plessisville, et du Conseil National du Lin a été tenue à Montréal le 18 janvier dans les locaux de la Coopérative Fédérée. Environ 35 dirigeants de lineries et représentants de nos gouvernements y assistaient. La récolte de lin de 1954 s'avère tout à fait insuffisante pour répondre aux besoins domestiques de même que pour fournir à nos clients réguliers de l'extérieur les matières premières dont ils ont besoin. Même en conservant toutes les étoupes pour la Coopérative Centrale des Producteurs de Lin de Plessisville, il est à craindre que si le rythme de transformation d'étoupe en fil continue au rythme actuel, on devra ou refuser des commandes ou trouver des approvisionnements à l'extérieur. Il est à regretter également que de nombreuses lineries aient fermé leurs portes, aient disposé de leurs usines et, de cette façon, annulé en un clin d'oeil les efforts consacrés depuis 10 ou 15 ans à mettre sur pied une industrie du lin au Canada. Espérons que les membres des lineries qui restent comprendront la nécessité d'ensemencer des superficies suffisantes pour faire travailler leur linerie à pleine capacité, d'abord pour réduire leur coût d'usinage et aussi pour permettre des revenus intéressants et fournir les industries et la clientèle qu'ils se sont acquises.

La filature d'étoupes de Plessisville marche à pleine capacité depuis plusieurs mois et les commandes en main sont importantes. Rien ne laisse prévoir que cette activité doive diminuer au cours des prochains mois; au contraire, il a fallu refuser des commandes parce que nous n'étions pas en mesure d'effectuer la livraison assez vite.

Le prix de la filasse et des étoupes a monté de façon appréciable depuis quelques mois.

Il est à noter que dans les districts où les coopératives de lin ont disparu, il existe une tendance à continuer cette culture pour le compte d'entrepreneurs isolés qui transforment la récolte en étoupe rouie, ce qui démontre clairement qu'un bon nombre de producteurs se rendent compte que la culture du lin peut être payante aux prix actuels en autant qu'on sache réduire les frais d'opération à un niveau raisonnable.

La culture du lin devrait recevoir un regain de vie au cours des prochaines années car l'Irlande du Nord compte bien s'approvisionner au Canada de semences de lin dont elle aura besoin en 1957. Les estimés actuels prévoient des

(Suite à la page 10)

—PROGRAMME—

ASSEMBLEE GENERALE 1955

MERCREDI — 2 février 1955 (Salle de Bal - 9e étage)
9 h. 30 a.m.

1. Ouverture de l'assemblée par le président et bienvenue aux participants.
2. Avis de convocation de la présente assemblée et procès-verbal de l'assemblée de 1954.
3. Représentation et adoption du bilan pour l'exercice terminé le 31 octobre 1954.
4. Election des membres du Conseil d'administration.

2 h. 00 p.m.

1. Rapport de la gérance et étude des problèmes soumis par l'administration et par les délégués.
2. Résolutions et vœux.

7 h. 30 p.m.

BANQUET

Hommage à nos invités.
Conférence sur un sujet d'actualité.

JEUDI — 3 février 1955 (Salle de Bal)
9 h. 30 a.m.

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport du Conseil exécutif.
3. Rapport de la gérance et étude des problèmes soumis par l'administration et par les délégués (suite).
4. Résolutions et vœux.

2 h. 00 p.m.

1. Rapport de la gérance et étude des problèmes soumis par l'administration et par les délégués (suite et fin).
2. Résolutions et vœux.
3. Clôture de l'assemblée.

combien de convives seront à table. Vous vous souvenez, l'an dernier? Il y en a quelques-uns qui ont diné, dans le corridor. Le banquet a lieu le premier soir de l'assemblée, le 2 à 7 h. 30, au 9e étage.

Vous ne voudrez pas manquer d'entendre les allocutions qui y seront données non plus que le discours ou conférencier invité, qui parlera sur un sujet d'actualité.

Il y aura aussi la cérémonie d'admission dans le "Club des 25" de la Coopérative Fédérée.

Nous aurons plusieurs invités d'honneur qui rehausseront l'éclat

du banquet de notre 33ième assemblée annuelle.

INVITATION AUX DIRECTEURS, AUX SOCIETAIRES, AUX GERANTS, AUX SECRETAIRES DES COOPERATIVES LOCALES ET AUX AMIS DE LA COOPERATION

C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons, chaque année, en plus des délégués et substitués, les officiers et les sociétaires des coopératives locales et les nombreux amis de la cause coopérative. Ils seront encore les bienvenus.

Nous comprenons leur intérêt

pour l'assemblée annuelle de la Fédérée à cause non seulement du fait qu'elle est la Centrale des coopératives agricoles, mais encore de la répercussion de ses activités sur l'économie agricole de la province et des espoirs qu'elle fait naître pour l'avenir de la classe agricole.

Par la Terre de Chez Nous, nous sommes extrêmement heureux de transmettre à tous les coopérateurs et amis de la coopération l'invitation des administrateurs de la Fédérée d'assister à sa 33ième assemblée annuelle.

T. E. B.

Les pommes de terre de semence

MISE AU POINT DU MINISTRE AU SUJET DE L'OCTROI DE \$300

S'inspirant sans doute d'un communiqué adressé à la presse, aux agences de nouvelles et à la radio, le 3 décembre dernier, par le Service de l'Information et des Recherches du Ministère provincial de l'Agriculture, la Presse Canadienne a diffusé une nouvelle, reproduite dans certains journaux, à l'effet que le Ministère de l'Agriculture accorderait \$300. aux cultivateurs de la province pour chaque 600 sacs de 75 lbs de pommes de terre qu'ils produiront cette année.

Les autorités du Ministère de l'Agriculture s'empressent de rectifier cette nouvelle résultant d'une mauvaise interprétation du communiqué officiel, en spécifiant qu'il s'agit d'abord d'un octroi à l'achat et non à la production de pommes de terre en général; que cet octroi n'est payé qu'aux producteurs de

patates de semence de la catégorie "Fondation" récoltées exclusivement dans la province de Québec. Les cultivateurs doivent grouper leurs commandes par l'intermédiaire de sociétés agricoles, coopératives ou autre organisme officiellement reconnu pour former un wagon de 600 sacs de patates de semence.

Ce subside a pour but de généraliser l'emploi de tubercules de semence de premier choix chez les cultivateurs, tout en dédommageant les producteurs de patates de semence des frais supplémentaires qu'implique la culture et l'entretien des champs soumis à l'inspection en vue de la certification de la semence.

Il est également prévu que, pour bénéficier du subside, les intéressés doivent s'approvisionner du Syndicat des Producteurs de Shipshaw, s'ils demeurent dans la région englobant les comtés de Saguenay, Roberval, Chicoutimi et Lac St-Jean et, de la Coopérative Fédérée, s'ils résident dans les autres comtés du Québec.

Cette mise au point s'impose pour bien faire comprendre que cet octroi ministériel n'a pas pour but de subventionner la récolte de patates de consommation, mais bien d'encourager les cultivateurs à employer une semence de qualité supérieure, telle que celle de la catégorie "Fondation", apte à favoriser un plus haut rendement à l'acre de pommes de terre de bonne qualité et réduire au minimum les pertes résultant des maladies propres à cette récolte.

Une coopérative qui progresse à Disraeli

Le 13 janvier dernier, avait lieu l'assemblée générale et annuelle des membres de la Société Coopérative agricole de Disraeli, sous la présidence de M. L. Paré. La presque totalité des 188 sociétaires, la plupart accompagnés de leur épouse, ainsi qu'un certain nombre d'invités d'honneur, étaient présents.

Cette société fut fondée en 1934. Les dix premières années, elle a opéré une beurrerie sur le plan local. En 1944, un service de meunerie et entrepôt a été ajouté. Ce service rayonne dans 5 paroisses environnantes, lesquelles groupent environ 500 cultivateurs.

M. Jules Pichette, agronome-inspecteur des coopératives agricoles au Service de l'Economie Rurale, présenta le rapport financier et des opérations de la Société. Le chiffre d'affaire total de l'exercice se terminant le 31 octobre 1954 s'élève à \$535,404 en regard de \$473,477 l'an dernier, soit une augmentation de \$61,927. La beurrerie a augmenté sa production de 49,083 livres pour porter son total à 277,836 livres de beurre. Les trop-perçus sont de \$22,850. L'actif net de cette société est de \$119,000. M. L.-E. Boutin, agronome du comté de Wolfe, a ajouté quelques explications concernant l'achat et l'emploi des engrais chimiques.

Les dirigeants actuels sont le président, M. Léon Paré; le vice-président, M. A. Laprise; les directeurs, MM. E. Turgeau, G. Mercier, J. Bédard; directeurs consultants, MM. R. Lambert, D. Marchand; secrétaire-gérant, M. Edgar Bellavance.

M. Maurice Couture, agronome, représentant de la Coopérative Fédérée de Québec, a félicité les membres de leur beau travail coopératif et les a invités à toujours apporter un vif intérêt à leur société. Il invita les cultivateurs à placer leurs commandes d'achat de grains sans délai.

Etaient aussi présents à cette assemblée générale: MM. Paul-Eugène Cantin, agronome adjoint du comté, Pierre Gignac, agronome-gérant de la Ferme Lac-Aylmer, M. Audet, gérant de la Caisse Populaire.

M. le curé L.-P. Camirand, invité à adresser la parole, félicita les sociétaires du succès réalisé. Il invita chacun des membres à faire du recrutement afin d'atteindre l'objectif de 300 sociétaires.

M. Pierre Gignac, agronome-gérant de la Ferme Lac-Aylmer, Disraeli, donna d'intéressants renseignements concernant l'exploitation de la ferme qu'il dirige et invita les sociétaires et les membres de leur famille à se rendre visiter cette entreprise, les assurant d'un meilleur accueil possible.



Le 5 juin dernier, l'exécutif de la Fédération de l'U. C. C. de Gaspé rencontrait le député fédéral du comté de Bonaventure, M. Bona Arseneault, pour le mettre au courant de la situation des cultivateurs de la Gaspésie, en particulier de l'industrie laitière. Cette photo, prise au cours de l'entrevue, montre (l'ère rangée), M. Bona Arseneault, Mgr C.-E. Roy, P.D., curé de Carleton; en arrière, de gauche à droite, MM. Omer Cavanagh, Eugène Gauvreau, président de la Fédération, et Jean-Marie Jobin, propagandiste. (Studio Bernard, Carleton)

L'U.C.C. de Gaspé rencontre le député de Bonaventure

Elle expose la situation des cultivateurs de la région et demande le maintien du prix de soutien du beurre — Réponse favorable de M. Arseneault

Mercredi le 5 janvier, l'exécutif de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé rencontrait le député fédéral du comté de Bonaventure, M. Bona Arseneault.

Cette rencontre avait pour but d'expliquer au député la situation des cultivateurs de la Gaspésie et de la province, principalement pour ce qui a trait à l'industrie laitière.

L'entrevue a été très cordiale et il serait à souhaiter que de semblables rencontres se fassent plus souvent dans l'intérêt de la classe agricole gaspésienne qui, au dire du député de Bonaventure, est encore la base des activités de la Gaspésie.

Au début, le député et les représentants de l'U.C.C. ont échangé les souhaits traditionnels. Les dirigeants de l'U.C.C. ont félicité M. Arseneault pour la fonction officielle que lui a donnée le gouvernement canadien en le nommant à la tête de la délégation canadienne à l'U.N.E.S.C.O. Les assises de l'UNESCO se sont tenues en fin de 1954 à Montevideo.

Les représentants de l'U.C.C. ont expliqué au député la situation actuelle de l'industrie laitière, surtout la situation qui serait

celle du cultivateur gaspésien advenant la disparition du prix de

Pour un double système de prix

Mémoire des unions agricoles de l'Ouest au gouvernement d'Ottawa

Le Conseil interprovincial des Unions agricoles de l'Ouest, qui se réclame de 200,000 cultivateurs répartis dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, a demandé au gouvernement fédéral d'instituer un double système de prix pour les produits agricoles, en ajustant les prix à l'intérieur du pays aux changements du coût de la vie.

Il résulterait de ce plan que les prix aux consommateurs pourraient monter, mais le pouvoir d'achat de la classe agricole en étant accru, plusieurs industries pourraient se tenir à flot et embaucher la main d'œuvre présentement en chômage. Le Conseil dit que les syndicats ouvriers appuient maintenant ce projet en entier. Ce n'est pas la première fois le projet est soumis, mais le gouvernement, qui le trouvait excellent en théorie, craignait l'opposition des syndicats ouvriers.

La délégation a rencontré un groupe de ministres dans le bureau du t. h. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture.

Le Conseil a proposé aussi: 1. Une caisse de crédit à longue échéance et à bas intérêt, pour les agriculteurs.

2. Une conférence fédérale-provinciale pour étudier un pro-

(Suite à la page 10)

soutien du beurre.

M. Arseneault a promis de faire ce qui serait en son pouvoir pour empêcher le prix de soutien du beurre de baisser. M. le député s'est déclaré en faveur du maintien du soutien du prix du beurre à 58 cents pour deux autres années, parce que le cultivateur en a réellement besoin.

Les représentants de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé étaient M. Eugène Gauvreau, président de la Fédération; M. Omer Cavanagh, directeur, et M. Jean-Marie Jobin, secrétaire-propagandiste.



M. J. ABEL MARION, ancien président général et président honoraire de l'Union Catholique des cultivateurs, vient d'être élu maire de la paroisse, Ste-Hedwidge de Compton.

Les ravages de la brucellose bovine

Maintenant que, pour toute fin pratique, la tuberculose bovine a été enrayée de nos troupeaux laitiers, la brucellose bovine peut, à juste titre, être considérée comme étant la maladie la plus dévastatrice, la plus grave, au point de vue économique aussi bien qu'au point de vue santé publique.

Aux Etats-Unis, dit le Dr J.-Maxime Veilleux, directeur du Service provincial de la Santé des Animaux, les travaux de dépression de la brucellose bovine, ont été ralentis pendant la période d'inflation qui a accompagné et suivi la dernière guerre...

Si le Canada veut conserver son marché d'exportation, il importe que les éleveurs s'imposent non seulement d'assainir leurs troupeaux, mais de leur assurer un statut sanitaire au moins égal, sinon supérieur au cheptel bovin des états qui sont le plus avancés dans leur campagne de répression.

De toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui est le plus avancé dans l'assainissement et la qualification de ses troupeaux. Présentement 19,120 troupeaux sont sous surveillance officielle et, sur ce nombre, 15,251 sont exempts d'infection et 3,869 plus ou moins contaminés.

D'après l'entente fédérale-provinciale intervenue, la vaccination des jeunes bovins est subordonnée à la surveillance des troupeaux. Pour bénéficier de la vaccination, les éleveurs devront coopérer en protégeant leurs troupeaux contre l'infection, s'ils sont effectivement sains, et en les administrant de manière à ce que leur assainissement soit rendu possible lorsqu'ils sont infectés.

En vertu de la même entente, le certificat de vaccination devra attester l'état sanitaire des troupeaux d'origine.

Par l'intermédiaire du Service de la santé des animaux, le ministère provincial de l'Agriculture se

(Suite à la page 10)

VISITEZ CETTE ANNEE LE TROISIEME

Salon National de l'Agriculture à Montréal

du 17 au 24 février 1955

Palais du Commerce, 1600 rue Berri

Plusieurs trophées et \$3,000 à gagner

En participant aux nombreux concours dont quatre concours culturels organisés par le Salon

Le Salon National de l'Agriculture vise à la glorification de l'agriculture, pierre d'assise de notre économie

M. Duncanson élu président

M. Avery Duncanson, de Gaspereaux, Nouvelle-Ecosse, a été élu président de la Conférence agricole de l'Est, à la fin de la réunion annuelle tenue à Montréal, le 17 janvier. Il succède à M. Jean-Baptiste Lemoine, président général à l'U.C.C. Les autres directeurs de la Conférence sont M. Lloyd Jasper, de Mildman, Ont., vice-président, et Mme Nadine Archibald, de Truro, N.-E., secrétaire. Mme G. Telfer, de Shawville, P.Q., représentera les fermières auprès de la Fédération Canadienne de l'Agriculture.

La Conférence de l'Est groupe les associations agricoles du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, membres de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, et cette réunion annuelle a pour but de préparer les résolutions à présenter à l'assemblée générale annuelle de la Fédération, présente en cours à Edmonton, Alberta.

PRODUCTEURS DE SUCRE

Attention !

Nous pouvons vous livrer dès maintenant

le fameux chalumeau "L'HOIR" approuvé par le Ministère de l'Agriculture de Québec; chalumeau aux multiples avantages dont voici les principaux: —

- 1.—Alliage léger qui ne rouille pas.
- 2.—Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
- 3.—Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaie.
- 4.—Permet le coût d'achat dès la première saison.
- 5.—Donne un produit de première qualité.
- 6.—N'oxyde pas l'entaille de sorte que celle-ci guérit très rapidement.

Demandez les mèches à entailler spéciales pour le chalumeau L'HOIR.

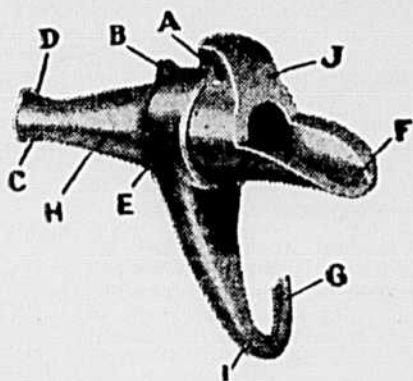
COMMANDEZ MAINTENANT

Demandez notre brochure sur articles de sucrerie.

L'HOIR INC.

B.P. 90

LEVIS, QUE.



Le Vénézuéla s'approvisionne chez les éleveurs d'animaux de race du Québec



Les éleveurs d'animaux de race du Québec se sont taillé une réputation fort enviable non seulement au Canada, mais aussi outre-frontière et jusqu'en Amérique du sud. C'est ce qu'a déclaré en substance le Dr Miguel Copland Duggan, médecin vétérinaire du Vénézuéla avant de quitter la Gare Centrale dernièrement avec un cheptel vivant des plus enviables. En effet le Dr Duggan, qui n'en est pas à son premier voyage chez nous, avait chargé trois wagons des messageries du Canadien National plus d'animaux qu'on en trouve habituellement sur une ferme moyenne. Le chargement comprenait : 53 jeunes vaches laitières et un superbe taureau, tous de race Holstein, 19

veaux de un à trois jours, un poney, 10 cochons, 7 moutons, 4 cages de dindes, une cage de poules et trois cages de faisans provenant de la trappe d'Oka. Ce chargement transporté par le "Scotian" du Canadien National est attendu à Halifax ce soir. Il sera immédiatement mis à bord du navire "Benny" qui partira quelques heures plus tard pour Caracas.

Le Dr Duggan, qui achète pour le compte de l'Association National Agricole du Vénézuéla, a fait de belles acquisitions de vaches surtout chez M. Paul Adam, éleveur de Beloeil qui l'accompagne du reste jusqu'à Halifax. La cargaison est évaluée à \$35,000.

Chez les éleveurs de Shorthorn

Popularité croissante de l'élevage des bovins de boucherie dans Québec

Une cinquantaine de personnes assistaient à la dix-septième assemblée générale annuelle du Club Shorthorn du Québec tenue à l'hôtel New Sherbrooke, à Sherbrooke, mardi le 11 courant, sous la présidence de M. N.G. Bennett, de Bury, comté de Compton.

Il ressort du rapport des activités du dernier exercice, présenté par le secrétaire du Club, M. D.J. MacMillan, agronome officiel à Cookshire, que le Club a fait des progrès marqués en 1954. Ainsi le nombre des membres est passé de 130 en 1953 à 145 l'année dernière; le nombre d'enregistrements de 691 à 772, et les transferts de 455 à 499. Lors de la vente en consignation des sujets d'élevage, tenus à Sherbrooke le printemps dernier, sous les auspices de la Société des Producteurs de Bovins de Boucherie du Québec, un taureau et une vache Shorthorns ont commandé alors les plus hauts prix. Cette race remporte également la meilleure moyenne par tête des 20 sujets Shorthorns mis en vente.

M. Bennett a signalé que les demandes pour les sujets d'élevage de bovins de boucherie se font toujours plus nombreuses dans le Québec, probablement en raison de la rareté de la main-d'œuvre, l'abondance des pâturages et des fourrages, ainsi que le ton favorable des marchés du bœuf; quelques nouveaux troupeaux ont été implantés l'année dernière dans la région du Lac St-Jean, dit-il. Il conseille à ses confrères d'éviter certaines erreurs surtout en parlant des troupeaux chez des individus qui ne seraient pas préparés à cet élevage.

Invité à prendre la parole, M. Al. Stoltz, propagandiste de l'Associa-

tion canadienne des Eleveurs de Shorthorns, prétend que la production du bœuf dans le Québec jouira à l'avenir d'une popularité toujours croissante à cause de son incomparable expansion industrielle et des avantages que plusieurs de nos cultivateurs pourraient tirer de l'élevage de bovins de boucherie. Il conseille donc aux éleveurs d'améliorer constamment leur système d'élevage et de toujours faire un choix judicieux des sujets reproducteurs. Il annonce enfin, qu'en vue du perfectionnement de la race, l'Association commencera au printemps ou à l'été, la classification des sujets d'après le type. Nous sommes dans une situation, dit-il en terminant que nous prendrons inévitablement de l'extension et devons nous organiser en conséquence.

Le président, M. Bennett, et les deux vice-présidents, M. C.N. Abbott, de Verchères, et M. Jean Godbout, de Frelighsburg, ont été réélus ainsi que tous les directeurs.

L'exemple entraîne

SAN FRANCISCO, (C.C.C.) — S'autorisant de l'exemple récent de l'Atlantic and Pacific Tea Company, les magasins Safeway, à 140 succursales, ont cessé le 1er janvier dernier de vendre des illustrés et des "pocket books", pour ne pas risquer d'offrir aux clients des publications qui portent atteinte à leurs convictions. Un haut fonctionnaire de la société a expliqué que ses patrons jugent la vie de famille trop précieuse, et le problème de la jeunesse délinquante trop grave, pour lancer sur le marché des ouvrages pernicieux pour l'équilibre mental des enfants.

L'Association forestière québécoise en congrès à Québec du 1er au 3 mars

L'A.F.Q. en profitera pour clôturer ses deux concours d'amélioration de la terre à bois et de l'érablière

L'Association Forestière Québécoise annonce aujourd'hui les noms des gagnants de ses concours annuels d'amélioration de la terre à bois et de l'érablière. Ces deux concours ouverts en 1954 dans les comtés de Dorchester, Lévis, Belchasse, Lotbinière, Mégantic, Nicolet, Wolfe et Arthabaska (Section Terre à Bois) — et Labelle, Terrebonne, Montcalm, Argenteuil, Deux-Montagnes, Berthier et Joliette (Section Erablière).

De nombreuses applications furent reçues et le jury, composé de MM. Roch Delisle, J.A. Breton, Roger-R. Côté, Adrien Bussault et Percy Whissell, vient de remettre son rapport : (SECTION TERRE A BOIS) : 1er prix : Henri-Louis Bélanger, Courcelles, Cte Frontenac; 2e prix : Bruno Fournier, St-Rosaire, Cte Arthabaska; Mentions : MM. Geo.-H. Demers, St-Gilles, Cte Lotbinière; Charles Dion, St-Isidore, Cte Dorchester; Roméo Lessard,

St-Benjamin, Cte Dorchester; Rosaire Fecteau, St-Benoit, Cte Beauce.

(SECTION ERABLIERE) : 1er prix : Fernando Grégoire, St-Esprit, Cte Montcalm; 2e prix : Mathias Vézina, St-Esprit, Cte Montcalm. Mentions : MM. Robert Richard, St-Jacques, Cte Montcalm; Emile Ricard, St-Alexis, Cte Montcalm.

Des trophées, fournis par Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec et la compagnie Anglo-Canadian Pulp and Paper, ainsi que des chèques de \$50 et \$100 seront remis-avec des diplômes à ces gagnants lors du banquet de clôture du 3e congrès quinquennal de l'Association Forestière qui sera tenu au Château Frontenac, à Québec, les 1, 2 et 3 mars prochain, et où sont attendus environ 500 délégués de tous les coins de la province.

Nouveaux ateliers à Grande-Rivière

Des ateliers modernes et bien équipés pour la formation technique des élèves ont été inaugurés à l'Ecole d'Apprentissage en Pêcheries de Grande-Rivière par M. Louis Bérubé, de l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière, lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 11 janvier, date de l'ouverture des cours. Ces ateliers, situés dans la nouvelle aile de l'école dont le département provincial des Pêcheries vient de terminer la construction, permettront désormais de répondre à toutes les demandes d'inscriptions qui se font de plus en plus nombreuses.

suivants : MM. John Mosher, de Noyan, Loyd Balharrie, Ottawa, Robert Laberge, Danville, Dr Roméo Veilleux, Sherbrooke et Charles Graham, de l'île Perrot. Outre les personnages déjà mentionnés, nous avons remarqué à cette réunion la présence de MM. P.-E. Boutet, du département de colonisation du Canadien National; J.-P. Fleury,

Valleyfield sera le siège du congrès

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec tiendra son prochain congrès annuel à Valleyfield, les 11 et 12 juin 1955

La décision en a été prise à une assemblée régulière tenue au Monument National. Les directeurs généraux ont en outre chargé leur exécutif d'étudier les possibilités de transformer en organisation provinciale l'oeuvre du "Prêt d'honneur". Nombre de sections ont en effet commencé de distribuer des bourses ou d'accorder des prêts à des étudiants, ceci pour faciliter à des jeunes peu fortunés l'accès à des positions lucratives ou à des postes de commandes. L'étude de l'exécutif visera à uniformiser les méthodes de travail.

Les directeurs ont enfin renouvelé leur désir de participer à l'organisation d'une souscription patriotique annuelle, destinée à aider les groupes canadiens-français des autres provinces du pays. Une souscription en ce sens est à s'organiser sous l'égide du Conseil de la Vie Française en Amérique et de la Fédération des S.S.J.B. du Québec.

Assistaient à la réunion : MM. Gérard Turcotte, de Sherbrooke, président général; Louis Beaupré, de Hull, vice-prés.; Gaston Renaud, de Marieville, secrétaire. G. Antoine Grondin, des Trois-Rivières, président ex-officio; Benjamin Carrey, de Valleyfield; Conrad Fouquet, de Drummondville; Albert Quinty, des Trois-Rivières; J.-A. Perron, de Dolbeau; C.-E. Roy, de St-Jérôme; Arthur Rioux, de Rimouski; Armand Maltais, de Québec; Pierre Gosselin, de Ste-Agathe; J.-R. St-Arnaud, de Saint-Jean, directeurs.

du ministère fédéral de l'Agriculture : D. J. MacMillan, agronome de Compton; W. J. MacDougall, agronome de Sherbrooke; J.-A. Lambert, agronome propagandiste en industrie animale pour le ministère provincial de l'Agriculture et Pierre-A. Dorion, du Service de l'Information du ministère de l'Agriculture à Québec.



COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE

Marieville, Co. Rouville

POUSSINS D'UN JOUR

Races Pures : Plymouth Rock Barré — New-Hampshire Light Sussex. Hybrides :

New-Hampshire X Plymouth Rock Barré
Light Sussex X New-Hampshire
New-Hampshire X Light Sussex

Dindonneaux : Bronzés et Jersey Buff.

Poulettes de quatre semaines. Poussins vendus transport payé. Demandez nos dépliant et prix courants.

Geo.-H. ARES, gérant

MARIEVILLE, Qué.

TÔLE GAUFREE "ROYAL"



Aluminium — 24 gauge
Galvanisée — 28 gauge

Feuille de 36 po. de largeur couvrant 32 po. En longueurs de 6' — 7' — 8' — 9' — 10' — 10½' — 11' — 11½' — 12' — 12½' — 13' — 13½' — 14' — 14½' — 15' et 15½'. Jusqu'à 23 pieds.

LA TÔLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Cet aluminium est un produit de l'Aluminium Co. of Canada. Fini uni ou genre Stucco.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelons qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

AGENTS DEMANDES

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui.

Bénéficiez de l'offre spéciale :

A.-L. Gonneville, manufacturier, Charette, Cte St-Maurice, P.Q.

Envoyez-moi les détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.



Nom Tél.
Adresse
Ma brique mesure Longueur de chevron
Pour couvrir un ou deux côtés

A.L. Gonneville

CHARETTE - Dépt. T
Cte St-Maurice, P.Q.

LE PERE TREMBLAY NOMME A UN AUTRE POSTE

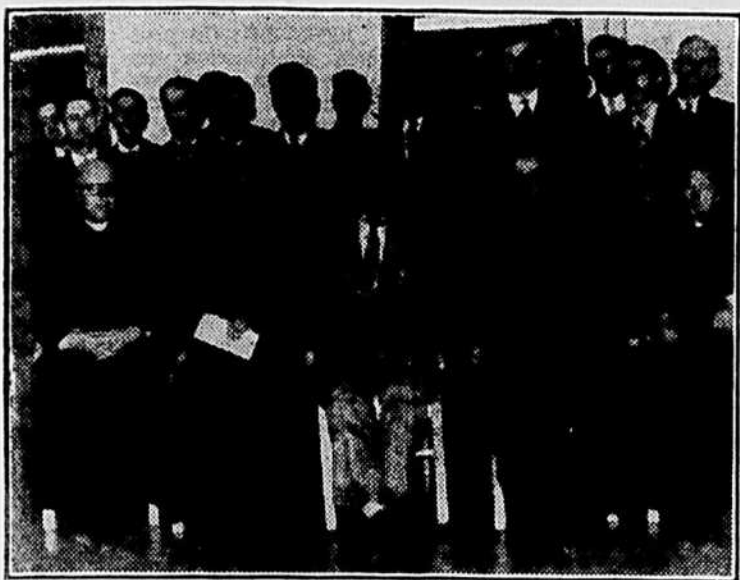


Photo prise au cours de la soirée d'adieu organisée par la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé en l'honneur du R. P. René Tremblay, o.m.i., aumônier de la Fédération depuis sa fondation en 1952, qui quitte la Maison de Retraites fermées de Cap-Noir pour aller exercer son apostolat à la Maison des Oblats du Cap-de-la-Madeleine. Assistaient à cette réunion les dirigeants de la Fédération ainsi que des représentants des syndicats de l'U.C.C. de Saint-Jean l'Évangéliste, New-Richmond, St-Edgar, Caplan, St-Alphonse, St-Siméon, Bonaventure et St-Elzéar. On remarque au 1er rang, les RR. PP. Sarrazin, supérieur Intérimaire de la Maison de Retraites fermées; René Tremblay, M. Eugène Gauvreau, président de la Fédération; les abbés Sutton et Rioux.

ON PARLE DE COLONISATION A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

L'hon. M. Bégin admet que les efforts de son ministère ne remportent pas le succès désiré — Quelque 1,500 colons établis chaque année — Possibilités au lac Matagami

Répondant aux questions et aux critiques de l'Opposition à l'Assemblée Législative, la semaine dernière, le ministre de la colonisation a admis que "nos efforts pour attirer et maintenir des colons sur des terres neuves ne sont pas couronnés du succès que nous désirerions. Mais, a poursuivi l'hon. J.-D. Bégin, quand on considère le travail fait par le gouvernement et les sociétés diocésaines de colonisation, quand on songe que le gouvernement accorde, en somme, un montant global d'environ \$4,000 en subventions diverses à chaque colon, on se demande ce que l'on pourrait faire de plus pour en arriver au plein succès désiré".

L'opposition a engagé le débat quand vint le moment d'étudier des crédits du ministère. Le Dr Gérard Noël, député libéral de Frontenac, a suggéré que la politique de colonisation devrait viser à faire progresser le colon pour qu'il devienne cultivateur le plus vite possible. Il y a un déclin considérable, a-t-il dit, dans la colonisation. Les jeunes gens, au lieu d'aller sur des terres, s'en vont aux établissements dans les grandes villes. Signe que la politique de colonisation du présent gouvernement n'est pas populaire.

En réponse, le ministère a répété que les gens sont visiblement réfractaires à la colonisation. Le gouvernement travaille, pour sa part, à grandir le domaine cultivé dans les paroisses de colonisation plus avancées, en attendant que le mouvement des colons augmente. Et le ministère paie des primes plus généreuses afin d'inciter les jeunes à prendre des lots.

Selon M. Arthur Dupré, libéral de Verchères, le gouvernement admet son insuccès en matière de colonisation, mais ne fait rien pour modifier considérablement sa politique. En comparant les montants octroyés en secours au cours des dernières années, dit M. Dupré, on ne se montre guère généreux d'une année à l'autre, alors qu'il en coûte plus cher au colon pour vivre comme tout le monde. A cela, le ministre a répondu que si les crédits réclamés pour les primes de défrichement de labour ou d'ensemencement ne sont pas sensiblement plus élevées que l'an dernier, c'est que l'on ne doit pas se trouver trop en avance sur les colons en ce qui a trait au défrichement. Il a dit aussi que si les subventions aux travaux domestiques ont diminué, c'est que la demande a diminué.

A une autre phase du débat, l'hon. Bégin a expliqué les méthodes de publicité de son ministère. Chaque année, les sociétés diocésaines de colonisation reçoivent de \$75,000 à \$100,000 pour faire la publicité et le recrutement en vue de la colonisation. Un montant égal est affecté à la publicité dans les journaux et à la publication de livres et de brochures sur le sujet. Il y a aussi, de temps à autre, des excursions organisées dans les territoires de colonisation.

En réponse aux questions posées par le chef de l'Opposition, M. Georges Lapalme, l'hon. Bégin a déclaré que son ministère a établi 1,461 colons au cours de l'année 1953-54 et que le nombre sera sensiblement le même pour l'année 1954-55. Une paroisse a été fondée dans le comté d'Abitibi-Est.

M. LAPALME: Les journaux nous ont appris que des gens du Saguenay, soit 440 ruraux, sont partis en trois ans, pour l'Ontario et l'Alberta. Offre-t-on de meilleures conditions dans l'Ouest que chez nous?

M. BÉGIN: Le chef de l'Opposition parle de 440 départs pour l'Ontario et l'Ouest en trois ans. Pendant ce temps, le ministère a pu établir quelque 6,000 nouveaux colons. Ce n'est d'ailleurs pas la même classe de gens que ceux qui partent pour l'Ouest. Ces derniers généralement partent avec le produit de la vente de leurs terres et vont consolider les paroisses canadiennes-françaises existantes. Nous, nous établissons sur des terres de colonisation des gens qui ne possèdent rien.

M. LAPALME: Quelles sont les possibilités d'établissements de nouveaux colons au Québec?

M. BÉGIN: D'après le classement actuel, nous pourrions établir entre 150,000 et 250,000 personnes, notamment dans la région du lac Matagami.

La plus grande partie du débat a porté sur les travaux de colonisation en divers comtés, et sur le pillage des lots à bois.

M. Bégin a dit que le gouvernement a défriché 86,000 acres de terre en 1954-55 au coût moyen de \$12.95 l'acre, alors que les colons n'ont eu à payer que \$5.25 l'acre.

Les crédits autorisés pour le ministère de la Colonisation sont les suivants: service civil, \$1,375,000; dépenses de voyages, \$750,000; frais de bureau, \$55,000; reconnaissance, classification des terres de colonisation et études économi-

Aumônier de la Fédération de Gaspé depuis 1952, il sera attaché à la Maison des Oblats du Cap de la Madeleine. Soirée d'adieu à Carleton

La Fédération de l'U.C.C. de Gaspé a appris dernièrement avec regret le départ de son aumônier diocésain, le R. P. René Tremblay, o.m.i.

Le Père Tremblay a été nommé à un autre poste, plus précisément au Cap de la Madeleine.

Les dirigeants de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé regrettent sincèrement ce départ qui causera pendant un certain temps, un arrêt de certaines activités. Cependant, il faut compter sur l'arrivée prochaine d'un autre aumônier qui prendra la succession avec autant d'ardeur et autant de dévouement.

Le Père René Tremblay, qui s'occupait de l'U.C.C. à titre d'aumônier depuis la fondation de la Fédération, en mai 1952, a bien mérité de tous nos cultivateurs et de l'U.C.C. de la Gaspésie.

Toute la population agricole gaspésienne a eu le plaisir de connaître ce Père, jovial, taquinant l'un et l'autre, donnant des conseils ici, des remontrances là, et n'ayant pas peur d'aller voir un cultivateur dans le champ de patates ou d'avoine. Tous se souviendront aussi de la grande franchise qui caractérisait si bien le Père Tremblay. Même au beau milieu d'une réunion agricole, le Père Tremblay ne craignait pas de dire la vérité et de mettre le doigt sur le bobo.

C'est pour toutes ces raisons que nous rencontrons encore aujourd'hui des cultivateurs ou des bûcherons qui s'aperçoivent que l'U.C.C. a perdu un gros morceau.

Aussi, dernièrement, apprenant, une journée avant la date du départ, la nomination ailleurs du Père Tremblay, la Fédération a voulu organiser une petite soirée d'adieu.

Dimanche, le 9 janvier, les syndicats de St-Jean l'Évangéliste, New-Richmond, St-Edgar, Caplan, St-Alphonse, St-Siméon, Bonaventure et St-Elzéar avaient envoyé des représentants pour assister à cette soirée.

MM. les abbés Sutton, de New-Richmond; Rioux, de St-Edgar; Richard, de Brébeuf et Duguay, de Bonaventure, avaient tenu à venir rencontrer le Père Tremblay à cette occasion. Le R. P. G. Sarrazin, o.m.i. supérieur-intérimaire de la Maison des Retraites de Cap-Noir, assistait également à cette soirée.

Il est bon de rappeler que le Père Sarrazin, de même que le Père Tremblay, avaient été les premiers Pères à venir inaugurer la nouvelle maison des retraites du Cap-Noir, et cela en 1951. Le Père Directeur, à ce moment-là, était le Père Corbeil qui est encore directeur de la Maison.

Le président de la Fédération présenta au Père Tremblay un petit cadeau-souvenir, offert par tous les syndicats présents à la soirée. Il y eut ensuite de brèves allocutions du président diocésain d'abord, du propagandiste, du vice-président de la Fédération, M. Ulfranc Audet, du représentant des Assurances, M. André Bujold, de MM. les curés Sutton et Rioux, de même que du Père Sarrazin.

Le Père Tremblay s'est dit très touché de cette petite cérémonie d'adieu et il a promis de n'oublier personne, ni surtout l'U.C.C., dans ses prières.

Le Père Tremblay sera maintenant attaché à la Maison des Pères Oblats, au Cap de la Madeleine.

La Fédération de l'U.C.C. de Gaspé, de même que tous les membres de l'U.C.C. lui souhaitent un fructueux apostolat.

ques, \$90,000; aide au maintien des colons, \$1,509,000; aide à l'établissement des colons, \$100,000; encouragement au développement de l'agriculture dans les centres de colonisation, \$1,455,000; subventions, \$900,000; acquisition de certaines terres pour fins de colonisation, \$4,000.

Pour les maladies de vos animaux...
c'est du **LORRAIN** qu'il vous faut.

LES VACHES TARIÉES DOIVENT ÊTRE TRAITEES AVANT LA MISE-BAS...

DES MILLIERS DE CAS DE

MAMMITE

traités avec succès par

MAMMITOL

65c

STREPTOPEN

75c

PENISTREP

90c

SULFATRICIN

\$1.00



REDUCTION DE PRIX !!!

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DE REMEDES LORRAIN

LABORATOIRES

DR LORRAIN
L.T.E.E.

203 Place Youville

Montréal



Lorsque vous êtes éloigné des vôtres et de vos amis, n'est-il pas bien agréable d'entendre les chaudes intonations de leurs voix familières? Vos parents et amis ne sont jamais bien loin, grâce au téléphone!

Vingt-quatre heures par jour, votre téléphone est à votre service : : : chaque fois qu'il vous faut demander l'aide d'un voisin : : : appeler le médecin ou le vétérinaire... faire renouveler vos approvisionnements ou encore vous informer des cours des marchés.

Combien de fois par jour vous adressez-vous à cet ami fidèle, soit en cas d'urgence, soit pour vos affaires, ou encore pour supprimer les distances et faire d'agréables "visites" par téléphone?

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



POUR LE PREMIER EXAMEN DU COURS A DOMICILE DE L'U.C.C.

Cet examen aura lieu dimanche le 27 février prochain et porte sur les dix premières leçons du cours sur la mécanisation des fermes — Questionnaire et résumé des réponses

C'est dimanche, le 27 février 1955, que sera tenu le premier examen du Cours à Domicile de l'année 1954-55. L'épreuve porte sur les dix premières leçons de ce cours. Afin de faciliter leur tâche à nos élèves, nous publions ici un questionnaire et l'essentiel des réponses qui doivent être données. Pour ne point faire d'inutile secret, nous déclarons ouvertement que les questions d'examen seront choisies en cette page. Aux candidats maintenant de se bien préparer en s'aidant de ce résumé et du texte même de chaque leçon!

Mécanisation agricole rationnelle

Première leçon ou introduction

1—Qu'est-ce que la mécanisation agricole?

REPONSE: C'est l'utilisation sur la ferme de la machinerie convenant aux façons culturales et à l'exécution des diverses tâches imposées par une exploitation normale.

2—Énumérez quelques avantages de la mécanisation.

REPONSE: Les principaux avantages de la mécanisation sont les suivants:

1o La mécanisation accroît l'efficacité humaine;

2o Elle augmente les rendements agricoles;

3o Elle peut améliorer la qualité des produits;

4o Elle peut abaisser le coût de revient;

5o Elle rend le travail plus facile.

3—Quels obstacles s'opposent chez nous à la mécanisation?

REPONSE: La mécanisation rencontre parfois des difficultés naturelles:

a) Parfois, la superficie cultivée est trop petite pour permettre l'usage économique de machines coûteuses;

b) Les revenus de l'exploitation ne justifient pas toujours une mise de fonds onéreuse et même ruineuse sur certaines machines;

c) Les conditions de climat et de sol peuvent rendre précaire l'emploi de quelques machines.

Deuxième leçon

1—Quel est le but principal de la mécanisation agricole?

REPONSE: Le but principal de la mécanisation agricole est d'augmenter la production agricole tout en réduisant le prix de revient.

2—Quelles sont les charges constantes attribuées en bonne comptabilité sur la machinerie?

REPONSE: Ce sont:

1o La dépréciation ou perte de valeur des machines;

2o L'intérêt sur le capital engagé dans ces machines;

3o Le coût de remisage de ces machines.

3—Quelles sont les charges variables attribuables à l'usage des machines?

REPONSE: Ce sont:

1o Le coût des carburants et lubrifiants;

2o La réparation et l'entretien;

3o Le salaire de la main-d'œuvre affectée au maniement, à l'entretien et à la réparation des machines.

Troisième leçon

1—Quel jugement porter sur la force motrice que fournit le cheval?

REPONSE: Pour nombre de cultivateurs, le cheval demeure la source de force motrice la plus économique connue.

2—Quels avantages offre l'emploi du cheval?

REPONSE: Entre autres avantages, on peut indiquer les suivants:

1o Le cheval, acheté ou élevé sur la ferme, ne représente qu'une faible mise de capital;

2o La nourriture et l'entretien du cheval coûtent très peu;

3o Le cheval fournit une force motrice très souple.

3—Énumérez quelques inconvénients de l'utilisation du cheval.

REPONSE: 1o La fatigue et la chaleur excessive diminuent le rendement du cheval;

2o Il faut quand même nourrir et "pacager" les chevaux au repos;

3o Ils sont incapables d'accomplir ou accomplissent moins vite

et moins bien certaines tâches exécutées par les moteurs.

Quatrième leçon

1—Le coût d'utilisation des tracteurs de ferme est-il le même pour tous?

REPONSE: Non, le coût d'utilisation varie considérablement selon les modèles, les moteurs, la puissance, etc.

2—Peut-on calculer correctement le coût d'utilisation du tracteur?

REPONSE: Oui, en additionnant le prix d'achat, les charges fixes et les charges variables, on peut arriver à savoir avec une bonne précision ce que coûte à l'heure ou à la journée le travail accompli au tracteur.

3—Le tracteur Diesel est-il moins dispendieux à la longue?

REPONSE: Bien que le coût d'achat soit d'ordinaire plus élevé, on estime qu'à cause de sa durée et de l'économie en carburant, l'utilisation du tracteur Diesel finit par coûter moins cher à l'heure.

Cinquième leçon

1—Pouvez-vous nommer quelques facteurs qui influencent le coût d'utilisation du tracteur?

REPONSE: Parmi les facteurs qui influencent le coût d'utilisation du tracteur, on peut mentionner: leur puissance, le genre de travail exécuté, le nombre d'heures de travail par année, la vitesse de déplacement, l'habileté du conducteur, etc.

2—Quand un tracteur de ferme donne-t-il son meilleur rendement?

REPONSE: C'est quand un tracteur de ferme déploie les trois quarts de sa puissance qu'il donne son meilleur rendement.

3—Y a-t-il économie véritable à ménager sur le bon entretien du tracteur?

REPONSE: Non, c'est le tracteur bien entretenu qui donne au meilleur compte le maximum de rendement.

Sixième leçon

1—À quelle condition un tracteur de ferme est-il économique comme moteur stationnaire?

REPONSE: Un tracteur de ferme peut être économique comme moteur stationnaire, mais à condition de pouvoir donner ainsi la plus grande partie de sa puissance.

2—Comment se répartissent les moteurs stationnaires utilisables sur les fermes?

REPONSE: Les moteurs stationnaires utilisables sur les fermes comprennent:

1o Les moteurs électriques;

2o Les moteurs à combustion du type à gazoline ou du type Diesel.

3—Quand, lorsqu'on possède déjà un tracteur, doit-on recourir au moteur stationnaire?

REPONSE: Quand le nombre des machines à actionner et la grande quantité des tâches à exécuter justifient l'achat et l'emploi de moteurs stationnaires.

Septième leçon

1—À quoi correspond le capital engagé dans un travail déterminé?

REPONSE: Le capital engagé, disons par exemple dans l'opération des labours, comprend les machines utilisées et la puissance de traction.

2—L'utilisation de machines est-elle avantageuse dans les labours?

REPONSE: Oui, elle permet de réduire le coût des labours. Il faut moins de main-d'œuvre et d'heures de travail.

3—Que peut coûter, dans les conditions ordinaires, le labour d'une acre de terre avec charrue à mancherons et chevaux?

REPONSE: On estime que l'utilisation d'une charrue à mancherons tirée par les chevaux coûte \$6.00 l'acre en salaire et plus de \$8.00 d'autres frais.

Huitième leçon

1—La résistance du sol au labour est-elle partout la même?

REPONSE: La résistance du sol au labour varie selon sa composition et l'humidité du terrain.

2—Quels genres de travaux conseillez-vous à ceux qui ont des terrains vallonnés?

REPONSE: On conseille de labourer et de herser sur le travers de l'inclinaison plutôt que dans le sens de la pente. Cette façon culturale conserve davantage l'humidité et combat l'érosion.

3—Qu'est-ce que l'angle de tire de la charrue?

REPONSE: Chaque charrue a son centre de résistance et doit être fixée à la traction de telle sorte que sa résistance soit la moindre possible. C'est son angle de tire.

Neuvième leçon

1—Dans les conditions actuelles, quel peut être le coût d'ameublissement du sol à la herse à disques?

REPONSE: On estime que l'utilisation des différentes herse à disques peut, dans les conditions actuelles, coûter de \$1.09 à \$2.26 l'acre.

2—À combien fixe-t-on présentement le coût d'utilisation des herse à ressorts?

REPONSE: On calcule que le coût d'utilisation des herse à ressort s'établit présentement de \$1.00 à \$2.00 l'acre.

3—Combien coûte à l'acre l'ameublissement d'une pièce de terre en employant, dans un cas, des chevaux et dans l'autre des tracteurs?

REPONSE: L'ameublissement d'une terre à la herse coûte:

1o Environ \$7.50 à l'acre en em-

Le collège Jean de Brébeuf

Le collège Jean-de-Brébeuf lancera une grande campagne de souscription, du 15 au 30 mai prochain, qui permettra la construction d'un nouveau pavillon groupant les classes de philosophie et de sciences ainsi que les laboratoires, la bibliothèque, un auditorium et divers locaux pour l'activité extrascolaire et le sport intérieur.

Cette campagne de souscription publique, la première que fait le collège depuis sa fondation, est sous la présidence générale d'un industriel bien connu, M. Lucien G. Rolland, I.C., président de l'Association des Anciens du Collège.

Son Eminence le Cardinal Léger a accepté la présidence d'honneur de la campagne et Son Exe. le Major-Général Georges Vanier, D.S.O., M.C., préside le Comité consultatif.

La construction du pavillon commencera le printemps prochain. Le coût total du projet est d'environ \$2,000,000 et les plans prévoient la construction par étapes, à mesure que les fonds le permettront. L'objectif de la campagne sera annoncé plus tard.

ployant des chevaux;
2o Environ \$4.25 à l'acre en utilisant un tracteur.

Dixième leçon

1—Comment classe-t-on les semoirs ou semeuses?

REPONSE: On classe les semoirs en deux grandes catégories: 1o Les semoirs pour cultures maraichères;

2o Les semoirs de grande culture.

2—Comment peut-on calculer le coût d'utilisation du semoir?

REPONSE: On peut calculer le coût d'utilisation du semoir à l'acre en se basant sur le capital engagé, le rendement, le nombre d'heures employées, le coût de la traction et de la main-d'œuvre, etc.

3—Pour juger de la valeur d'un semoir, que doit-on considérer?

REPONSE: Indépendamment du coût d'achat et d'utilisation, il faut, dans le choix d'un semoir, considérer la quantité de semence qu'il peut épargner et la récolte supplémentaire que peut procurer son emploi.

Les ravages...

Suite de la page 7

tient à la disposition de tous les éleveurs désireux d'assurer la surveillance de leur troupeau contre la brucellose bovine. La seule condition exigée des éleveurs est une déclaration à l'effet qu'ils s'engagent à coopérer avec l'autorité compétente en matière de répression de la maladie.

Pour un double...

Suite de la page 7

produits agricoles, graminée de vent, et de prix des

3. Des changements dans le plancher des prix pour les oeufs, par exemple, le plancher actuel, dit le mémoire, semble destiné à protéger le marchand, plutôt que le producteur. Le plancher est de 33c la douzaine aux points d'entreposage, ce qui laisse quelque 32c aux aviculteurs. Le Conseil estime que ce minimum devrait être d'au moins 34c.

4. Que le Canada fasse commerce avec tout pays y consentant et qu'il explore la possibilité de troc.

5. Qu'il ne doit pas y avoir de hausse du coût du transport des marchandises agricoles par trains dans les Prairies.

6. L'institution d'une assurance-santé contributive sur le plan national.



Le R. P. Edmond, du Cap-des-Rosiers, (né Howard Packwood), capucin canadien missionnaire aux Indes, vient d'obtenir son baccalauréat en musique indienne après avoir suivi à l'Académie de musique de l'Université d'Allahabad le programme régulier des sept années d'études, ajouté à son travail missionnaire habituel. Ce grade comportant de si longues études, on comprend qu'il soit le seul missionnaire de toute l'Inde à l'avoir obtenu. Ses supérieurs ecclésiastiques fondent sur lui de grands espoirs pour donner à la musique religieuse indienne un caractère nettement conforme à la haute civilisation de l'Inde. (Cliché C.C.C.)



Si vous vous réveillez avec une sensation de "vieillesse" et d'épuisement... si vous n'êtes pas à la hauteur de votre tâche quotidienne... vous avez peut-être la MALADIE GRISE. Celle-ci rend des millions de gens pâles, fatigués et faibles... inutilement!

L'ANÉMIE par manque de fer a été appelée à juste titre la MALADIE GRISE. Non seulement parce que ceux qui en sont victimes ont perdu leurs belles couleurs, mais aussi parce que la vie elle-même leur paraît grise et monotone. Vous ne pouvez pas trouver de plaisir ni au travail ni au jeu quand vous devez vous traîner chaque jour avec une sensation de fatigue et de faiblesse. Et le sommeil semble ne pas réparer vos forces.

La MALADIE GRISE signifie que votre sang ne reçoit pas suffisamment de fer. Il perd sa vigueur, devient clair et appauvri... et ne peut plus fournir à votre organisme tout l'oxygène dont vous avez besoin pour une santé florissante et un teint radieux. Les symptômes de la MALADIE GRISE peuvent avoir d'autres causes, vous devriez donc voir votre médecin régulièrement.

RETROUVEZ VITE VOS FORCES

Heureusement, les victimes de la MALADIE GRISE réagissent rapidement à un traitement approprié... et le teint frais et normal, les forces et la vigueur reviennent. Dans ces cas-là, les médecins prescrivent ordinairement un tonique à base de fer contenant plusieurs fois la dose de fer dont votre organisme a besoin quotidien-

SYMPTÔMES DE LA MALADIE GRISE

- ☐ PÂLEUR ☐ FAIBLESSE
- ☐ FATIGUE ☐ NERVOUSITÉ
- ☐ PERTE D'APPÉTIT
- ☐ FRÉQUENTS MAUX DE TÊTE
- ☐ PERTE D'ÉNERGIE



Le R. P. Aimon-M. Roguet, éminent liturgiste de France, qui vient donner des cours et conférences sur la liturgie à Ottawa, Montréal et Québec. Il prêchera aussi le carême à la paroisse St-Dominique de Québec ainsi que la retraite des étudiants de l'Université Laval. Il a dirigé durant neuf ans, les émissions catholiques à la radio, en France, et il a fondé le Centre de pastorale liturgique de Paris.

(Cliché C.C.C.)

Feu M. l'abbé Alfred Quirion

Sa biographie — Un grand apôtre de l'Action Catholique et de l'établissement rural

ST-PAUL, Alberta. (C. C. C.) — Voici la biographie de M. l'abbé Alfred Quirion, curé de Saint-Edouard, diocèse de St-Paul, Alberta, assassiné le 9 janvier, sur une route du Manitoba et inhumé le 14.

M. l'abbé Alfred Quirion est né à St-Georges de Beauce, le 21 janvier 1911. Il fréquenta l'école rurale de St-Georges de 1918 à 1924. Ses parents, voulant favoriser des talents remarquables, l'envoyèrent au collège de Lévis pour y suivre un cours d'études commerciales. Il suivit ce cours de 1924 à 1927.

En 1927, sentant grandir en lui le désir de devenir prêtre, il sollicita et obtint de ses parents la permission d'entreprendre les études classiques nécessaires à tous les aspirants au sacerdoce. Il poursuivit ses études au collège de Lévis et les compléta par deux ans de philosophie, en 1934. En septembre de cette même année, le jeune Alfred entra au Grand Séminaire de Québec pour y étudier la théologie et se préparer d'une façon plus adéquate à la prêtrise.

C'est le 11 juin 1938 qu'il fut élevé à la dignité sacerdotale en la Basilique de Québec par le cardinal Villeneuve, alors archevêque de Québec.

Ses premières obédiences le conduisirent à St-Isidore, où il fut vicaire de 1938 à 1942; puis à St-Samuel de Frontenac, encore comme vicaire, de 1942 à 1944. C'est alors que l'autorité ecclésiastique le désigna pour remplir l'importante fonction d'aumônier diocésain d'Action catholique pour la J.A.C. Les jeunes qui l'ont connu à cette époque ne sont pas près de l'oublier. Il a accompli cette tâche avec une ardeur communicative et bienfaisante, de 1944 à 1949.

Mais l'Ouest le tentait. Il fit une tournée à travers les provinces des Prairies en 1948, avec un groupe d'excursionnistes, et prit dès lors la résolution de se consacrer à l'apostolat dans cette partie du pays, et plus précisément dans le nouveau diocèse de St-Paul. Il fut accepté par Son Exc. Mgr M. Baudoux, premier évêque de St-Paul, et arriva en Alberta, à St-Paul, le 10 septembre 1949.

Il exerça d'abord son zèle à Villa pendant un an. En 1950, il fut envoyé par son évêque à Elk Point, où il se dépensa malgré de grandes difficultés, mais sous l'inspiration d'un zèle plus grand encore, sans jamais perdre son sourire ni sa bonne humeur. Après 10 mois à Elk Point, il fut désigné comme curé de la paroisse de St-Edouard, où il exerça son ministère jusqu'à sa mort.

(Suite à la page 2)



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

La Bienheureuse Marguerite Bourgeois

Il y a sans doute des raisons, tout le long de l'année, de parler de la Bienheureuse Marguerite Bourgeois. Mais, en janvier, se présente une raison plus impérieuse : c'est le mois de sa fête. La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame a été béatifiée par Sa Sainteté Pie XII le 12 novembre 1950 et sa première fête liturgique a été célébrée le 19 janvier 1951. L'octave n'est pas finie...

En laissant de côté la sainteté, on pourrait encore proposer Marguerite Bourgeois en exemple aux Canadiens de tout rang. A trente-trois ans, elle quitte hardiment la vieille France pour la Nouvelle. Elle affronte une traversée de plus de deux mois. En novembre 1953, elle élit domicile à Ville-Marie alors sous la menace constante des raids iroquois. Elle se livre aussitôt à toutes les œuvres sociales exigées de l'époque. Elle reçoit et guide les futures épouses des colons. En de misérables locaux, elle ouvre la première école de Montréal. Elle forme des compagnes qui dispenseront l'enseignement ici et là. Par trois fois, elle retourne en France pour en ramener des recrues qui l'aideront dans son travail et pour obtenir les secours nécessaires à la poursuite de son œuvre. Elle se dévoue pendant un demi-siècle, multipliant les fondations et les services. A sa mort, en 1700, elle laissait parfaitement constituée la Congrégation de Notre-Dame qui devait continuer son apostolat jusqu'à nous. Sur le simple plan humain, Marguerite Bourgeois est l'une des grandes figures de la première histoire canadienne.

Mais cette femme d'action était aussi une sainte. C'est pour répondre à l'appel de Dieu qu'elle a joint son effort et sa vie au travail des

fondateurs mystiques de Ville-Marie. Elle a été fidèle jusqu'à l'héroïsme à une vocation extraordinaire. C'est ce que l'Eglise a reconnu en la déclarant Bienheureuse au cours de l'année sainte 1950. Le pape a repris alors à l'adresse du peuple canadien-français le verset exaltant du psaume : Dieu n'a pas agi de même à l'égard de toutes les nations...

Depuis le décret de béatification, nous savons avec certitude que la Bienheureuse Marguerite Bourgeois partage le bonheur des élus. Or, si un film a osé soutenir dans son titre que "Dieu avait besoin des hommes", nous dirons avec beaucoup plus de raison que les saints ont besoin de nous. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avait dit : "Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre". Elle a grandement tenu promesse. Mais en quoi les saints ont-ils besoin de nous? Tout en jouissant de la vision de Dieu, ils ne cessent de contribuer au salut de l'humanité. Leur présence terrestre a pris fin; leur rôle céleste durera jusqu'à l'épuisement des temps. Les saints ont besoin de nous pour exercer ce rôle, pour accomplir cette mission de l'au-delà, pour continuer aussi les œuvres auxquelles ils ont consacré leur vie sur terre.

L'œuvre de Marguerite Bourgeois est noblement continuée par ses filles de la congrégation de Notre-Dame. Mais chacun de nous peut ajouter au rayonnement de sa sainteté en la priant et en l'honorant. Tous les saints passent leur ciel à faire du bien sur la terre. La première bienheureuse canadienne a sûrement reçu le mandat de veiller, avec les saints martyrs canadiens, sur notre patrie et ses foyers. Aidons-lui à remplir sa mission. Elle a besoin de nous... et nous avons encore beaucoup plus besoin d'elle.

Marie Rollet



Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada reçoit la première bénédiction d'un oblat haïtien, le R. P. Paul Dejean, de Port-au-Prince, à qui il vient de conférer l'ordination sacerdotale. (Cliché C.C.C.)

Un conte

La couronne de Maître Ambroise

par Jean MAUCLERE

(Reproduction autorisée par La Société des Gens de Lettres, France).

Au pied du lit où toussait sa ménagère, le père Ambroise, perplexe, enfonçait sur sa tête une casquette en peau de lapin.

— Comme ça, fit-il, la femme, le rhume te tient bien, à c't'heure!

L'Auvergnate, entre deux quintes de toux qui secouaient son maigre corps, souffla un "oui" caverneux.

Considérant ce visage ridé que le mal rendait terreux, le fermier s'enquit, poussé par le sentiment du devoir et avec une inquiétude visible:

— Tu voudrais pas voir le médecin, d'hasard, Mathurine?

Une inquiétude semblable se peignit sur les traits de la paysanne; elle rassembla ses énergies pour crier d'une voix enrouée:

— Le médecin? T'es pas fou, mon homme? Qui qui le payerait? Voyant le risque s'éloigner, Ambroise se fit généreux:

— Tu sais, la patronne, je ne veux rien épargner pour toi!

— C'est bon. Mais faut pas aller trop vite! Donne-moi une bolée de ronces, et puis va-t'en vendre les cochons de lait à la foire: si tu arrives trop tard, tu ne feras point un bon marché!

... Crainte qui, rapidement, fit déguerpir le fermier.

* * *

Mû par ce souci, maître Ambroise arriva tôt au chef-lieu du canton et y vendit à bon prix sa cargaison de porcelets. Puis, ayant rapidement déjeuné, il alla faire un petit tour en ville.

Il jetait au passage un coup d'oeil sur les vitrines, histoire de se changer les idées... Il passa, méprisant, devant les boutiques de bijoux, de colifichets et de friandises; mais un magasin de couronnes mortuaires le retint tout à coup, étonné, puis songeur, puis séduit. Une couronne... il en faudrait une bientôt, vu que la Mathurine... Alors, le moment venu, il devrait envoyer ici un voisin, lui payer sa course, et tout et tout!... Mieux valait acheter l'objet tout de suite. Justement il voyait une couronne à grosses fleurs violettes, sur laquelle s'étalait en perles blanches un large "A mon épouse". Elle était bien un peu défraîchie, cette couronne, mais la femme n'y regardait pas de si près; l'essentiel était de profiter du voyage et du rabais indiqué sur l'étiquette.

Le paysan entra.

Sur le chemin du retour, sa carriole rejoignit celle d'un de ses frères. Mettant leurs chevaux au pas, les deux hommes causèrent.

— Regarde, fit soudain maître Ambroise, regarde ce que je viens d'acheter pour la Mathurine!

Il débattait avec fierté son emplette.

— Quoi! fit l'autre, ta femme est morte?

— T'es bête, mon pauvre François, je te l'aurais dit! Seulement a se laisse glisser tout doux. J'ai bien peu...

Maître François était sérieux:

— Pauvre Mathurine! T'as prévenu M. le Curé, je pense?

— Bien sûr que non! Faut pas l'impressionner!

— Et ta couronne, el' va pas l'impressionner, comme tu dis?

— Ça, fit sentencieusement l'autre en remballant sa couronne, ça, c'est une occasion. Une femme entendue comme elle, ça lui fera plaisir.

Maître François haussa les épaules:

— Tes idées te porteront pas chance, Ambroise, c'est moi qui te le dis! Tu n'agis pas bien...

Et il fouetta son cheval, sans autre adieu.

* * *

Avec un sourire engageant qui tirait sa grosse moustache, le père Ambroise se penchait sur sa femme:

— Comment que tu te sens, Mathurine?

— Pas bien. J'étouffe. Et les cochons?

— Ma pauvre femme!... Pour

(Suite à la page 2)

Cours à domicile de L'Union Catholique des Fermières

LE TRAVAIL

Cinquième cours

Valeur culturelle du travail

"La vie éternelle, c'est de connaître le seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé: Jésus-Christ."

Nous avons dit dans le cours précédent, que le travail économique est mesuré par l'intérêt personnel. Il ne faudrait pas penser, cependant, que cet intérêt s'arrête (1) au seul bien matériel ou (2) au seul bien individuel.

Au contraire, il s'agit de l'intérêt au sens large, lequel s'attache à la satisfaction de besoins plus élevés que le simple boire ou manger: il recherche la culture, la dignité de la vie morale et spirituelle, le développement intellectuel, artistique et religieux.

Pour illustrer le second point, nous voyons que le père de famille a élargi ses intérêts: il travaille pour le bien de sa famille: épouse et enfants.

De même, le soldat dépasse son intérêt personnel: il songe à tous ses compatriotes, en courant à la défense de sa patrie.

Et nous abordons la valeur culturelle du travail, caractérisée par le désintéressement. Cette valeur ne se traduit pas en monnaie. Tout travail, quel qu'il soit, porte en lui une valeur culturelle, à des degrés divers.

Distinguons ici (a) le travail purement culturel que nous avons déjà mentionné (voir cours no 1): éducation, art, service des autels, et (b) tous les autres travaux, dont l'exécution stimule les facultés humaines et contribue au perfectionnement de l'homme. C'est de ce deuxième aspect qu'il sera maintenant question.

La culture, c'est le développement de tout l'homme, c'est son achèvement. C'est la forme d'activité qui produit toute la perfection spirituelle et corporelle dont il est susceptible.

La vraie culture ne s'obtient pas par un travail d'esclave. Elle ne se trouve qu'au-delà de l'accomplissement du devoir strict. Elle commence quand l'homme pense.

Le travail professionnel réagit sur l'homme, le façonne et l'inspire. La façon d'exécuter le travail marque profondément le tempérament. L'amour de "la belle ouvrage" rend l'homme honnête et consciencieux.

Pour apprécier la culture qui mène l'homme vers sa vraie grandeur, considérons un instant l'activité de l'animal.

L'instinct guide l'animal dans la recherche de sa nourriture, la construction de son nid, l'adaptation de ses réflexes au climat et à ses conditions d'existence. L'animal trouve avec une merveilleuse sûreté, le festin que la nature lui a préparé.

Mais depuis des milliers d'années qu'il existe, l'animal n'a jamais rien inventé pour améliorer ses conditions de vie. Son instinct qui lui fait construire son nid toujours de la même façon souligne son manque d'intelligence.

L'homme se trouve rien de prêt dans la nature. Mais il est capable, par son travail, de tout préparer. L'animal avale le blé, tel quel. L'homme le mout et a inventé le moulin pour le moudre. Il boulange la farine et allume le feu qui cuira son pain.

L'homme, par son effort volontaire et libre, est capable d'acquiescer ce qui lui manque, de pourvoir à ses besoins, de se ménager, par son travail, une existence plus humaine. Il a la possibilité, pour ainsi dire, d'achever la création.

Dieu a mis dans la nature des biens multiples. Il a laissé à l'homme le soin de les découvrir, de se forger des instruments de découverte et de production. Il lui a confié la tâche d'aménager les biens terrestres.

Non seulement, Dieu a-t-il départi à l'homme le pouvoir d'ordonner la nature, mais encore il lui a laissé la tâche de s'achever lui-même. Il lui a donné pour cela l'intelligence et la volonté. C'est en utilisant ces facultés que l'homme manifeste sa supériorité, qu'il devient l'artisan de son vrai moi humain.

Si humble, si grossier, si fastidieux que soit un travail, il montre un exercice de l'intelligence. Le travailleur en est d'ailleurs conscient. Il est fier de se suffire à lui-même par son travail. Il a un instinctif mépris pour ceux qui vivent en parasites du travail des autres.

Quelle n'est pas la fierté de la ménagère qui dit: je sais tout faire: la cuisine, le ménage, la lessive et le repassage; la couture, le tricot, la broderie n'ont pas de secret pour moi. Je cultive mes fleurs, j'éleve des poulets.

Comme une telle femme poursuit son perfectionnement, puisque la première obligation dans la recherche de la culture, est d'acquiescer celle qui convient à la profession, à ses fonctions sociales et, pour la femme rurale, celle qui concourt au bien de la communauté rurale.

Que l'homme répare un moteur, taille un pommier, conduise une moissonneuse, tienne une comptabilité; que la femme frotte les parquets, astique les chaudrons, couse un tablier; tous ces travaux exigent une conception intelligente, une volonté maîtresse. Ils classent l'homme comme un être supérieur et manifestent ce qu'il vaut.

Outre l'achèvement physique et intellectuel procuré par le travail, l'homme en retire encore une protection morale.

"Quand un ouvrier sait pourquoi il travaille et que son effort demande de l'intelligence, il est déjà un homme cultivé". (Paysannerie et humanisme, p. 248).

Le travail professionnel préserve l'être humain et lui épargne bien des tentations. Il sauvegarde la probité et la noblesse de sa vie tandis que le chômage ou l'oisiveté engendre les pires déchéances.

Apportons ici l'exemple de la mère de famille nombreuse. Le soin de sa maison, l'éducation des enfants prennent tout son temps. Elle y déploie des merveilles d'intelligence, des prodiges d'énergie. Elle acquiesce le sens de la mesure, apprend la nécessité de l'ordre, et se forme à la sagesse. Elle oublie les choses vaines et frivoles, et reste fidèle à son mari.

Chez la femme sans enfants, désœuvrée, on trouve parfois des exemples de paresse, d'inconduite, d'immoralité dégradante.

Les travaux de la profession rurale ont aussi une grande valeur d'exemple.

"Les ouvriers agricoles ont à apporter à la communauté, par leur état même, la grande leçon d'une vie de travail et de service et le témoignage d'une vie rude et simple". (Paysannerie et humanisme, p. 75).

En effet, la vie à la campagne est une vie laborieuse. Elle fait l'éducation de l'effort, elle cultive l'intuition, l'esprit d'observation, le sens de l'entraide et de la charité.

Enfin, la vie rurale, plus que toutes les autres professions, donne le sens de Dieu.

Le travail du paysan fait toucher l'insuffisance de l'homme. Il démontre l'existence d'un Etre Suprême qui a oeuvré et continué son oeuvre par la succession des saisons, les phénomènes atmosphériques, la fécondité accordée à la terre.

Ce travail est une collaboration directe avec Dieu. Le cultivateur conduit la Création à son achèvement. Il fait de la nature la servante de l'homme, le témoin de sa noblesse, l'instrument de sa valeur et de sa destinée humaine.

Questionnaire :

- 1.—Qu'est-ce qui caractérise la valeur culturelle du travail?
- 2.—Définissez la culture.
- 3.—Démontrez que le travail contribue au développement intellectuel de l'homme.
- 4.—Le travail est-il nécessaire à la vertu?
- 5.—Quel exemple le rural donne-t-il aux autres citoyens?

PATRONS

par ANNE ADAMS



PATRON No 4781

Pour amincir votre taille, choisissez cette robe d'une élégante sobriété. La jupe très large facilite la démarche. Les grandeurs sont: 11, 13, 15, 17. La grandeur 13 requiert 4 $\frac{3}{4}$ verges de tissu de 39 pces.

PATRON No 4541

Ce ravissant modèle de robe permet d'utiliser de grandes retailles. L'empècement dentelé du corsage, surmonté d'un joli col rond, est un heureux complément. Avec le même patron, vous pouvez varier le modèle tout en obtenant aussi un grand succès. Les grandeurs sont: 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert 1 $\frac{3}{4}$ verge de tissu de 35 pces et 5 $\frac{1}{2}$ verge de tissu contrastant.

PATRON No 4557

Modèle seyant et amenuisant dont les lignes sont originales. La manche peut être longue ou courte. Les grandeurs sont: 14 $\frac{1}{2}$, 16 $\frac{1}{2}$, 18 $\frac{1}{2}$, 20 $\frac{1}{2}$, 22 $\frac{1}{2}$, 24 $\frac{1}{2}$. La grandeur 16 $\frac{1}{2}$ requiert 3 $\frac{1}{2}$ verges de tissu de 39 pces.



Prix: \$0.40 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

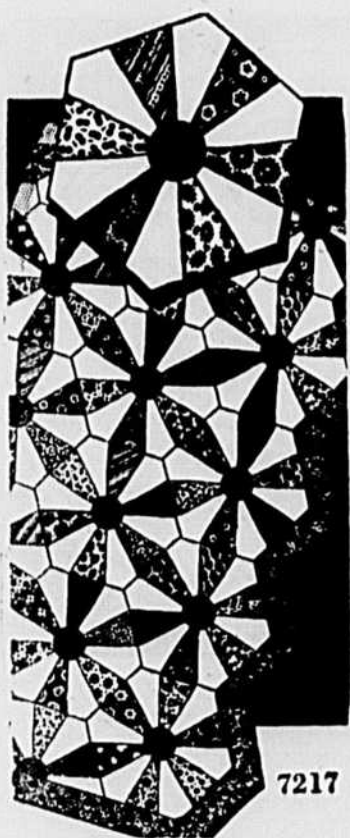
PATRONS

par ALICE BROOKS



7038

PATRON No 7038. — Le parfait couvre-épaules qui pourra s'allier aux différentes robes de la fillette. Il est croché au point d'échelle. Le patron vous donne les instructions concernant la réussite du travail. Les grandeurs sont de 2 à 12 ans inclusivement.



7217

PATRON No 7217. — Les soirées hivernales sont plus longues. Voici une excellente manière de les passer agréablement en fabriquant vous-même ce couvre-pieds. Il vous permettra d'utiliser vos restes de tissu. Ne tardez pas à le commander.

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger - Montréal, (24)

Tableau de cuisson de la dinde

Ce tableau vous donne le temps approximatif de cuisson pour une dinde congelée et farcie. Si vous la faites rôtir sans farce ou si elle est à la température de la pièce lorsque vous la placez au four, enlevez 5 minutes par livre.

Calculez le temps de la cuisson de la dinde afin qu'elle soit bien cuite et sortie du four environ 20 minutes avant de la servir. Ceci vous donne le temps de la décorer et de faire la sauce.

POIDS	TEMPERATURE DU FOUR	TEMPS DE CUISSON
8-10 livres	325 degrés	3-3½ hrs. (25-20 min. par lb.)
10-14 livres	325 "	3½-4 hrs. (20-18 min. par lb.)
14-18 livres	300 "	4-4½ hrs. (18-15 min. par lb.)
18 livres	300 "	4½-5 hrs. (15-13 min. par lb.)
20 livres	300 "	5-6 hrs. (15-13 min. par lb.)

Recette rimée

Pour accommoder les restes de boeuf bouilli

Je prends mon bouilli, boeuf ou [vache,

Je le dégraisse, je le hache,
Avec des oignons, des épices,
Menu comme chair à saucisses.

* * *

J'en ajoute d'ailleurs plus tard
Ainsi qu'un bon morceau de lard
Haché fin comme tout le reste.
Puis, dans un bol, d'une main
[preste,
Je bats les oeufs, avec du lait,
Où j'ajoute du pain, mollet.

* * *

Le tout ensemble, je mélange,
Je le pétris, je le boudage,
J'en fais fort bien de grosses
[boules,
Qu'au besoin je fais dans les
[moules.

* * *

Enfin, dans du beurre fondu,
Bouillant encore, bien entendu,
Je leur inflige une friture,
Puis je les sers, soit en nature
Avec des tranches de citron
Ou d'oignons, genre miron
Fait dans du beurre qui rissole
Dans le fond d'une casserole.

* * *

Mais, si vous voulez raffiner
Et que, d'un excellent dîner,
On se souvienne de la date.
Servez avec sauce tomate.
(Le Moniteur du Progrès Agricole, France).

Du nouveau

au Salon National de l'Agriculture

Comme vont les choses, on peut dire que la seconde moitié du XXIème siècle sera, comme la première, l'âge d'or des inventeurs. Il ne se passe pas de mois qu'on n'entende parler de découvertes dont plusieurs intéressent la ménagère: ustensiles de cuisine, accessoires électriques, etc. Il n'y aura qu'à visiter le prochain Salon National de l'Agriculture pour s'en rendre compte. On y verra un intérieur ultra-moderne, salle à manger, salle de bain, cuisine pourvue de toute la gamme des appareils électriques, y compris le congélateur domestique.

Dans le domaine des arts domestiques proprement dits — couture, tissage et autres — les découvertes semblent plus difficiles, mais il y en a. L'an dernier, par exemple, le Salon montrait pour la première fois au pays le célèbre métier d'aluminium fabriqué aux Etats-Unis par un franco-américain. Cette année, c'est au tour d'un manufacturier québécois bien connu de présenter quelques nouveautés. Il y aura un nouveau métier de bois qui peut travailler aussi bien à un et trois cadres qu'à deux cadres, et qui conserve quand même les contre-marches et les pédaliers. On verra un ourdissoir horizontal entièrement différent de l'ourdissoir ordinaire et qui n'a jamais été montré en public. L'appareil est manuel ou semi-automatique, se replie sur lui-même. Il est léger, facile à transporter, etc. Le manu-

La bonne cuisine canadienne-française

Tarte au suif

½ tasse de suif haché fin
1 tasse de sucre brun ou de
1 tasse de sucre brun ou de
sucre d'érable
½ de c. à thé de sel.

Mélanger tous les ingrédients, verser dans une assiette à tarte recouverte de pâte et cuire dans un four-neau chaud (400°F.) pour 10 minutes, abaisser la température à 350°F. et continuer la cuisson encore pour 15 minutes. (Sert 6 personnes).
Recette du ministère provincial de l'Agriculture.

facturier affirme que son invention remplace avantageusement l'ourdissoir vertical et l'ensouple ourdissoir. Autre innovation, un "candre" qui peut dévider des bobines avec bouts qu'on remplit soi-même (bobines commerciales ou cônes), soit en déroulant, soit en tirant les fils par le bout de la bobine ou du cônes.

La Coopérative des Arts Domestiques utilisera encore une fois le Salon de l'Agriculture pour faire connaître les plus fins travaux de nos artisans ruraux. Le Salon recevra ses visiteurs du 17 au 24 février prochain.

Saviez-vous que...

C'est du nord de l'Asie, que nous vient l'épinard ou l'oseille. La tomate vient du Pérou, le concombre de l'Inde, le potiron de la Guinée.

La pomme de terre est péruvienne, et ce sont les Espagnols qui l'importèrent en Europe vers 1580, deux siècles avant que Parmentier en préconise la culture en France.

Le salsifis est grec, la betterave est persane.

La mâche, connue aussi sous les noms de doucette, zoursette, vit à l'état sauvage dans toute l'Europe, l'Asie mineure et le Japon. Le persil appartient au bassin méditerranéen.

La chicorée et l'aubergine sont d'origine hindoue.

L'artichaut n'est qu'un cardon domestique, que l'on trouve au Maroc, aux Canaries et à Madère.

L'Amérique donna la patate, qu'à son retour Christophe Colomb présenta à la reine Isabelle. Le topinambour vient du Canada. Le haricot est également américain.

La ciboule est sibérienne.

Quant à la carotte, elle est, dit-on, spontanée dans toute l'Europe, l'Asie, la Sibérie, l'Afrique septentrionale; elle est, comme on le voit, de tous les pays.

Poisson enrobé de pâte dorée

Dans une bassine à friture, faire chauffer du shortening (pour une friture profonde d'au moins 2 pouces) jusqu'à 370°. (A défaut du thermomètre mesurer la température du shortening en y plongeant un cube de pain—le pain doit brunir en 60 secondes.) Couper 1 lb. de filets de poisson en morceaux de grosseur convenable à servir et saler légèrement. Mélanger et tamiser dans un bol 1 tasse farine à pâtisserie tamisée une fois (ou ½ tasse farine à toutes fins tamisée une fois), 1½ c. à thé Poudre à Pâte 'Magic' et ½ c. à thé sel; y incorporer ½ tasse d'eau très froide et battre jusqu'à ce que très lisse. Plonger les morceaux de poisson dans la pâte puis cuire en pleine friture, les retournant une fois, jusqu'à ce que dorés. Bien égoutter sur un papier absorbant, saler légèrement et garder très chauds jusqu'à ce que tous les morceaux soient cuits. Donne 4 portions.



Toujours fiable

3 desserts exquis avec une seule pâte de base!

Ne requiert pas de réfrigération



C'est facile avec la merveilleuse levure sèche active!

Finis les repas monotones! Transformez une pâte légère et sucrée en ces trois desserts exquis! C'est tout fait avec l'étonnante Levure Sèche Active Fleischmann! Cette levure pleine de vigueur agit vite... vous donne toujours des levées parfaites. Si vous cuisez à la maison, achetez-en plusieurs paquets dès maintenant!

PÂTE DE BASE AUX FRUITS

Préparez

1½ tasse raisins sultanas ou blanchis, lavés et asséchés
½ tasse cédrat confit coupé fin
½ tasse noix ou pacanes brisées
Portez au point d'ébullition
2 tasses lait
Retirez du feu et laissez tiédir. Entre temps, mesurez dans un petit bol
½ tasse eau tiède
2 c. à thé sucre granulé
et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de
2 enveloppes de Levure Sèche Active Fleischmann
Laissez reposer 10 minutes, puis brassez bien. Tamisez ensemble trois fois
4 tasses farine à pain tamisée une fois
1 c. à thé sel
4 c. à thé cannelle moulue
½ c. à thé muscade râpée

¼ c. à thé clou moulu

¼ c. à thé macis moulu

Défaites en crème dans un grand bol

½ tasse beurre

¾ tasse cassonade tassée légèrement

Incorporez graduellement en battant

1 oeuf bien battu

Ajoutez, en brassant, lait tiède, levure dissoute et ingrédients secs tamisés; battez jusqu'à ce que lisse et élastique.

Ajoutez fruits et noix préparés, et mélangez.

Incorporez-y

3½ tasses (environ) farine à pain tamisée une fois

Pétrissez légèrement jusqu'à ce que lisse et élastique. Déposez dans un bol graissé et graissez le dessus. Couvrez et placez à la chaleur, et laissez lever au double du volume. Retirez du bol et pétrissez légèrement jusqu'à ce que lisse. Divisez en 3 parties égales et finissez comme suit:



1. PAIN CHOP SUEY

Pétrissez dans la pâte ¼ tasse cerises au marasquin égouttées et hachées. Façonnez pour ajuster dans un moule à pain graissé de 4½" x 8½". Graissez le dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuissez à four modéré, 350°, environ 40 minutes.

2. BRIOCHES AUX FRUITS ET BUTTERSCOTCH

Défaites en crème ½ tasse beurre, ½ c. à thé écorce d'orange râpée, ¼ tasse sirop de maïs et 1 tasse cassonade légèrement tassée. Etendez environ ¼ du mélange dans un moule à gâteau carré de 9" graissé; parsemez de ½ tasse moitiés de pacanes. Abaissez la pâte au rouleau pour former un carré de 9". Recouvrez jusque près des

bords avec reste du mélange de cassonade; roulez peu serré, tel un rouleau à la gelée, et coupez en 9 tranches. Posez chaque morceau, côté tranché sur le dessus, dans le moule préparé. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuissez à four modéré, 350°, environ 30 minutes. Laissez tiédir 5 minutes sur un grill avant de démouler.

3. BRIOCHES AUX FRUITS GLACÉES

Coupez la pâte en 18 morceaux égaux et façonnez en boules lisses. Posez-les sur une toile à biscuits graissée. Graissez les dessus. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuissez à four modéré, 350°, environ 15 minutes. Glacez immédiatement avec un glaçage blanc à brioches.



Élégant deux-pièces printanier dont le tissu, une cheviote gris-bleu, est composé de "Terylene", la plus nouvelle fibre textile canadienne, mêlée à de la laine. La ligne savante du dos illustre bien la souplesse avec laquelle se drape le tissu. Une note fraîche: des manchettes en piqué blanc. Dessiné par Lore Maria Weiner, jeune couturier de Vancouver, ce costume fait partie d'une série de vêtements de "Terylene" créés par des dessinateurs canadiens de renom.

RADIO

LA SEMAINE A RADIO-SACRE COEUR

(31 janvier au 5 février 1955)
Lundi et Mardi, causerie sur le Sermon de la Montagne, par le Père W. Girouard, s.j.

Deux causeries spéciales marqueront la semaine du Dimanche.

Mercredi, "La principale occupation du dimanche", par le Père J. Allaire, s.j.

Jeudi, "Les loisirs du dimanche", par le Père Henri Lacasse, s.j.

Vendredi, le Père Rosaire Legault, s.j., donnera le message mensuel aux Liqueurs.

Samedi, le Père Muller, s.j. réserve une causerie surprise aux Amis de Jésus.

LE QUART D'HEURE DES MALADES

La prochaine émission mensuelle réservée aux malades aura lieu le 4 février, premier vendredi du mois, à 5 h., sur le réseau français de Radio-Canada. Le R. P. Albert Dantigny, S.J., donnera la causerie.

LA SEMAINE DU DIMANCHE

Montréal (C.C.C.) — La semaine du Dimanche (30 janvier au 6 février) comportera de nombreuses manifestations.

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, en fera l'ouverture la veille, le samedi 29 janvier, à 7 h. du soir, à la récitation du chapelet au poste C.K.A.C.

Fiancés

Les fiancés qui croient aux valeurs spirituelles dans le mariage se prépareront à la réception de ce sacrement par une retraite fermée. A cette intention, LA VILLA SAINT-RENE-GOUPIL (910, blvd Taschereau, Ville Jacques-Cartier, Montréal-23) leur offre une retraite spéciale, commençant vendredi, le 4 février à 8.30 h. p.m., et se terminant dimanche, le 6 février, à 4.00 h. p.m. Téléphone: ORléans 4-1541.

Le dimanche 30 janvier, il y aura sermon dans les églises. Quelques-uns seront irradiés. Les émissions religieuses du matin, sur semaine, accorderont quelques minutes à l'observance du dimanche. Tous les postes émettront chaque jour des phrases-éclair rappelant l'importance du précepte dominical et les directives de l'Eglise sur les loisirs ce jour-là; sujet même de la Semaine.

L'heure sainte du premier vendredi du mois, le 4 février, sera consacrée à réparer les offenses à Dieu que constitue la violation du dimanche, en particulier par les amusements inconvenants et immoraux. Quelques causeries auront aussi lieu aux principaux postes de radio, à divers jours.

Des instructions spéciales seront données aux enfants dans les écoles.

Le ministère des Postes apporte sa collaboration à la Semaine en oblitérant les timbres avec la formule bilingue: "Observez le dimanche — Observe Sunday".

LES CONCOURS DU SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE

Quatre grands concours organisés avec la collaboration du ministère provincial de l'Agriculture — \$1,300 en prix et une trentaine de trophées à distribuer

En collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture, le Salon national de l'Agriculture vient de lancer divers concours qui auront lieu à l'occasion de l'exposition-salon qui sera tenu au Palais du Commerce, à Montréal, du 17 au 24 février prochain.

Il s'agit, cette année, de quatre grands concours: 1) un concours d'examen des kiosques du Salon; 2) un concours littéraire; 3) un concours de connaissances agricoles, pour les visiteurs du Salon; enfin 4) le même concours, par correspondance et à l'adresse des personnes dans l'impossibilité de venir au Salon. Aux lauréats de ces divers concours, le Salon national de l'Agriculture remettra, cette année, \$1,300, en argent et une trentaine de trophées.

Le premier concours d'examen des kiosques du Salon, s'adresse à tous les visiteurs du Salon, indistinctement. Il est bilingue et commandité par le Salon et porte seulement sur les produits exposés dans une quinzaine de kiosques d'associations d'agriculteurs ou de services publics. Il s'agit de dire ce qu'on y verra. Remise d'une valeur de \$100 (deux prix de \$25 chacun et quatre trophées).

Le deuxième concours est littéraire et s'adresse seulement aux jeunes gens. Pour sauvegarder les droits et possibilités de chacun, il comporte quatre secteurs: 1) les élèves des Ecoles supérieures d'Agriculture; 2) les élèves du Jardin Botanique, des Ecoles moyennes et régionales d'Agriculture; 3) les élèves des Instituts familiaux; 4) les membres des Cercles de Jeunes Eleveurs, Agriculteurs, 4-H et Jacistes. Les lauréats recevront \$200 (quatre premiers prix de \$35 chacun et quatre deuxième prix de \$15 chacun).

Le troisième concours, de connaissances agricoles, s'adresse exclusivement aux ruraux visiteurs du Salon. Il fournit l'occasion aux agriculteurs de démontrer qu'ils connaissent l'agriculture moderne. Pour bien ordonner ce concours, le vaste domaine des connaissances agricoles est réparti en secteurs, par exemple, l'horticulture, l'industrie animale, le syndicalisme, la coopération, etc. Certains de ces secteurs sont seulement pour les hommes, d'autres seulement pour les femmes. Il n'y aura que des examens oraux. Les concurrents pourront gagner 13 prix de \$30 chacun, et puis 13 trophées (soit une valeur de \$1,300).

Dans le cas de maladie contagieuse

La lingerie qui provient de la chambre d'une personne qui souffre d'une maladie contagieuse ne doit pas être comprise dans la lessive de la famille. Il faut d'abord la faire bouillir au moins dix minutes dans un grand récipient ou la faire tremper dans un désinfectant domestique recommandé à cette fin.

Correction

Dans le numéro de la TERRE DE CHEZ NOUS du 19 janvier, en page 14, apparaissait une photo prise à l'occasion d'une remise de décorations ecclésiastiques dans le diocèse de Joliette. Il s'agissait plus particulièrement de la remise de la médaille "BENE MERENTI" à Mlle Marie Dupuis, secrétaire de l'Union Catholique des Fermières. Une erreur de noms s'est produite. Au lieu de M. Eustache Dupuis, il fallait lire M. Eustache Ethier. M. Ethier, demi-frère de Mlle Dupuis et son aîné, assistait à toutes ces fêtes.

REMEDE CONTRE L'HABITUDE DE MOUILLER LE LIT

Cette mauvaise habitude non seulement vous cause des ennuis mais elle est le symptôme d'une faiblesse qui peut se corriger à l'aide du REMEDE VANDERHOOF CONTRE L'HABITUDE DE MOUILLER LE LIT.

Essayez le traitement VANDERHOOF à la maison, il renforce les organes et aide à corriger cet état nerveux qui cause cette habitude.



\$1.25 la boîte

ou 15¢ pour un traitement d'essai
VANDERHOOF & CIE LEE
Boîte No 247 Dépt 71-A-2
WINDSOR — ONTARIO
Établi 1910

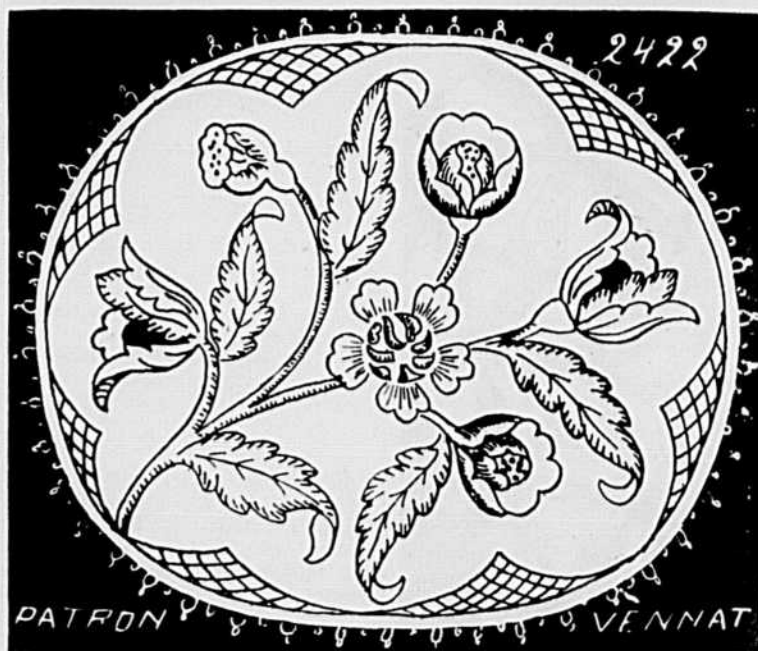
UN DENTIER

ne doit pas gêner

Beaucoup de gens qui portent des dentiers se trouvent ennuyés quand ces appareils ne tiennent pas en place au mauvais moment. Vous n'avez pas à craindre cette éventualité. Saupoudrez un peu de FASTETH, la poudre alcaline (non-acide) sur vos dentiers. Retient les dentiers en place. Supprime l'odeur. Achetez FASTETH dans toute bonne pharmacie.

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



PATRON No 2422. — DESSUS DE TABOURET: les fleurs elles-mêmes mesurent 12 x 14 pces et, avec l'encadrement, 13 x 16 pces. Le modèle au complet peut être appliqué facilement en feutre de couleurs diverses, tenu par des points lancés avec fil à broder. On peut se contenter de broder le dessin au point de contour avec quelques points lancés, ce qui est plus vite fait. Enfin, il peut facilement être croché ou travaillé au poinçon.

ETAMPE sur toile de poche pour être croché, toile de 24 x 27 pces permettant de replier en dedans pour tabouret: PRIX \$1. Laine fine spéciale, \$2. et plus.

ETAMPE sur pur lin écriu foncé, 19 x 22 pces: \$1.25. Fil de couleur pour broderie sur "coussin", environ \$0.80.

ETAMPE sur velours, rouge, vert ou bleu, 18 x 22 pour coussin au poinçon, \$2.

POINÇON, avec instructions françaises indiquant comment s'en servir, \$0.65.

PATRON à tracer avec un crayon, \$0.45. Grand carbone, bleu ou jaune, \$0.30.

Nous sommes à la disposition de nos clients pour répondre à tous renseignements supplémentaires sur les patrons que nous publions.

TAXE de 5% pour Montréal et de 2% pour Québec à ajouter.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS VOS COMMANDES AU

Service des Patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Gratis

GAGNEZ CES JOLIES PRIMES EN VENDANT NOS GRAINES DE SEMENCES A 10¢ LE PAQUET

C'est facile pour tous et payant. Notre assortiment comprend les meilleures variétés des légumes et fleurs les plus en demande. Aucune expérience nécessaire. A chaque endroit où l'on fait un jardin vous en vendrez plusieurs paquets. RIEN A DEBOURSER. Ecrivez immédiatement.

POSTEZ CE COUPON pour recevoir immédiatement un assortiment de 79 paquets de graines et catalogue de cadeaux. Vous payez après la vente pour recevoir la prime que vous choisissez.

Nom _____

Adresse _____

Adresser à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE, P. QUÉ.

-Le feuilleton de "La Terre de Chez Nous"-

L'étang des brouillards

Un roman de CLAUDE JAUNIERE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France)

No. 7

Vers six heures du soir on vit monter le long de la rue principale deux lourdes voitures surchargées de femmes, d'enfants, de vieillards. Sur les toits s'amoncelait un invraisemblable échafaudage de paquets, de ballots, de voitures de bébés. Les cars firent le tour de l'église, puis vinrent se ranger devant la mairie. On vit alors descendre toute cette caravane, recrudescence de fatigue; les enfants, inconscients du drame, petits Parisiens de Belleville, criaient de joie de se trouver à la campagne, une vraie campagne, comme ils ne l'avaient jamais, pour la plupart, imaginée. Ils couraient de toutes parts pour dégourdir leurs jambes ankylosées par 24 heures d'un voyage exaspérant. Ils s'égayèrent de toute part, refusant de répondre aux appels de leurs mères. Ce fut pendant quelques minutes une pagaille indescriptible. Il y avait surtout des femmes, avec de nombreux enfants, des vieillards, des malades, quelques mutilés, peu ou pas d'homme en état de travailler. Francoise comprenait la panique qui les avait saisis et qui était le désir de mettre à l'abri des êtres chers, faibles, sans défense et, mieux que quiconque, elle pouvait les comprendre. Les visages étaient creusés de fatigue, noircis de poussière. Il y eut des cris, des pleurs.

A distance, plus troublés qu'ils ne voulaient le paraître, les villageois attendaient le moment de se rendre utiles. Grâce aux dispositions prises par la municipalité, la répartition se fit très vite. Il échut à Francoise, pour le Gherbault, une famille composée de quatre personnes: le père, mutilé de guerre, la femme, un jeune fille de 18 ans et un garçon de 13 ans. Ils paraissaient gênés de causer tant de dérangement, et à peine Francoise les eût-elle fait monter dans sa voiture pour les emmener avec leurs paquets, que l'homme demanda s'il pourrait trouver du travail au village. Il ne parut rasséréné que lorsque Francoise lui eut assuré que ce serait chose facile.

La maison qui leur était destinée, et qui se trouvait en face de celle du garde Birade, n'avait pas été habitée depuis de longues années et, en dépit du coup de balai rapide que Céline était venue y donner, elle n'était guère accueillante. La femme qui semblait avisée, après avoir exploré son nouveau domaine, déclara avec satisfaction:

—C'est très bien, nous pourrions nous arranger ici. Comment pouvons-nous vous remercier? L'essentiel pour nous est que nous puissions travailler.

Il fut convenu qu'en attendant que ces pauvres gens puissent s'organiser, ils seraient nourris au château. Déjà les femmes défaisaient leurs paquets. Quand Francoise prit congé d'elles, elle entendit la mère dire à la jeune fille:

—Tu iras demain au village acheter ce qu'il faut pour faire des nettoyages.

* * *

Les jours qui suivirent furent pour Francoise très remplis. Peu à peu l'installation des réfugiés se complétait, s'améliorait. Pour la famille Bordier, logée au Gherbault, la jeune fille n'avait plus guère besoin de s'en occuper, car ils avaient su admirablement tirer parti de ce qu'on leur avait donné.

Aucune nouvelle ne parvenait au village, si ce n'est les communiqués de la radio qui indiquaient, sur le front, un calme déconcertant. La mobilisation s'effectuait normalement et, sauf quelques escarmouches à la frontière de l'est, il ne semblait pas qu'il y eût d'engagements sérieux.

La semaine s'écoula tout entière, si chargée d'occupations multiples que Francoise eut l'impression qu'elle avait passé avec une étonnante rapidité. Cette semaine avait été exigée par le docteur de

Veige pour qu'il se prononçât, d'une manière définitive sur le cas de Mme Saverdun. Le calme présent, l'influence bienfaisante de la campagne, avaient produit l'effet escompté: la nervosité fébrile de la malade s'était atténuée, bien que les douleurs n'eussent pas disparu.

Quand se fut écoulé le temps prescrit par lui, il prévint Francoise qu'il serait bon de ne pas attendre davantage; le moment était venu de tenter l'opération. En la voyant pâlir, il dit fermement:

—Il s'agit d'une intervention indispensable, vous m'entendez bien. Il serait dangereux d'attendre davantage. Je puis vous affirmer que, sauf circonstance tout à fait imprévue, je suis sûr de la guérison.

Si grande était l'autorité du praticien, Francoise sentit qu'elle devait s'en remettre entièrement à lui. Mme Saverdun accepta avec résignation la décision.

Dans une clinique de Vitry, le médecin avait annoncé l'arrivée de la malade. L'affolement des premiers jours s'était calmé; elle fut installée dans une chambre confortable et claire et pour que la jeune fille restât auprès de sa mère, on y fit apporter un second lit. Elle avait demandé au docteur de Veige de lui permettre de veiller la nuit. Elle demandait à remplacer la garde spéciale et il y consentit d'autant plus volontiers qu'il avait apprécié son énergie. De plus, diplômée de la Croix-Rouge, elle saurait ne pas s'affoler d'une complication.

Qui, mieux que sa fille, était capable d'apaiser la malade si les premières nuits étaient difficiles?

Afin de ne pas créer un nouveau 'climat' de nervosité autour de Mme Saverdun, le docteur de Veige avait décidé que l'intervention aurait lieu le lendemain de son arrivée. Une ambulance vint la chercher au Gherbault. Francoise s'était beaucoup inquiétée de la nuit précédant l'opération. Elle craignait de ne pas être maîtresse de sa propre angoisse, de ne pas parvenir à la dissimuler à sa mère, alors qu'il fallait soutenir son moral. Mais à sa grande surprise, Mme Saverdun se montra extrêmement calme. Lucide, elle voulut envisager avec sa fille toutes les conséquences possibles de cette opération, y compris une issue fatale. Dans une circonstance grave, elle redevenait la femme énergique qu'elle avait su être. Elle tint à discuter avec Francoise les dispositions que celle-ci aurait à prendre et lorsqu'elle eut réglé ainsi les questions matérielles, elle demanda à voir l'aumônier de la maison de santé, pour mettre, dit-elle avec un doux sourire, sa conscience en paix avec Dieu.

Francoise se retira. Elle se sentait cruellement oppressée et, refusant de dormir, elle préférait sortir; marcher lui procurerait l'apaisement dont elle avait besoin pour la rude épreuve du lendemain.

Le crépuscule lentement envahissait la ville quand Francoise sortit de la clinique. Celle-ci avait été installée dans un vieil hôtel du XVII^e siècle. Elle avait grande allure avec sa façade ornée, son portail armorié. Elle était située dans le quartier ancien de Vitry qui touche au château. Sur les pavés inégaux des rues ne passaient que peu de voitures et le silence presque total qui régnait en cet endroit était infiniment reposant.

Francoise avançait au long des rues de la vieille cité où chaque pas conduit à la découverte d'une nouvelle merveille d'architecture, permet de faire un saisisant retour vers le passé artistique d'une des plus curieuses villes de Bretagne. Elle fit une courte station à Notre-Dame, l'admirable église, toute proche du château, qui dresse intacts ses sept pignons gothiques à crochets et montre une bizarre chaire extérieure en granit sculpté. Combien fervente fut sa prière, la supplication éperdue

qu'elle adressa à Dieu, de lui garder sa mère bien-aimée.

Par des petites rues en escaliers, qui passent sous les porches des maisons, Francoise gagna les remparts, faisant suite au château édifié en éperon sur la vallée de la Vilaine. Dominant la ville de sa masse imposante, hérissée de tours et de toits crénelés, la forteresse, miracle de force, de puissance et d'élégance raffinée, se mirait dans les eaux de la rivière.

Au long de la promenade du Val, une des plus pittoresques qui soit, Francoise laissait s'estomper son angoisse présente pour communier, dans la douceur de cette journée finissante, à une beauté de décor, où l'homme et la nature avaient, à travers les siècles, conjugué leur effort pour parvenir à une parfaite harmonie.

La jeune fille acheva sa promenade par le côté moderne de la ville et, après le silence des quartiers qu'elle quittait, l'animation des rues la surprit. Dans toutes les directions, c'était un défilé incessant de voitures militaires. Aux environs de la gare, un mouvement d'uniformes montrait ce que serait, durant un temps que personne n'osait prévoir, la physionomie de toutes les villes.

Quand Francoise entra dans la chambre de sa mère, celle-ci l'attendait souriante et, déjà détendue par sa prière et sa promenade, la jeune fille sentit renaître toute sa confiance. La nuit fut paisible et Mme Saverdun s'éveilla parfaitement reposée. Les préparatifs rapides ne permirent ni à la malade ni à sa fille de s'attarder sur le problème qui se posait. D'ailleurs le docteur de Veige, par le rayonnement de son énergie, imposait la sérénité. Il s'opposa aux adieux, brusqua le transport de Mme Saverdun dans la salle d'opération et empêcha Francoise d'en franchir le seuil.

—Allez nous attendre au parloir, dit-il, paternellement.

La malade qui oubliait sa propre inquiétude pour ne songer qu'à son enfant lui sourit tendrement et sur un ton enjoué qui ne se forçait qu'à peine, lui dit:

—A tout à l'heure, ma chérie.

De cette minute commença pour Francoise une attente qui lui parut durer une éternité. La pièce qui servait de parloir avait dû être naguère un salon de réception. Le plafond aux poutrelles décorées était d'une grande richesse qui contrastait avec la simplicité rustique de l'ameublement.

Francoise aurait voulu se laisser gagner par l'atmosphère de quiétude de cette salle, dont le seul ornement était un grand christ d'ivoire, mais elle ne pouvait rester en place, et d'un mur à l'autre, égrenant comme dans un songe les perles d'un chapelet, elle commençait une interminable marche. Elle s'était refusée à regarder sa montre en entrant là. Elle ne voulait pas davantage la regarder à présent. Suspendue à un fil, la vie de sa mère se décidait en cette minute. Elle ne devait pas par son impatience mesurer à l'homme, en qui elle avait mis sa foi, le temps dont il avait besoin pour la sauver.

Elle n'aurait su dire combien de secondes ou d'heures s'étaient écoulées depuis qu'elle était enfermée entre ces murs épais. Nul bruit ne lui parvenait de cette grande maison silencieuse, rien qui pût l'avertir de ce qui se passait à quelques mètres de là.

Enfin, un pas rapide résonna sur le dallage du vestibule. Arrêtée net, Francoise fixait intensément la porte qui allait s'ouvrir. Le docteur de Veige parut, et à sa vue Francoise eut un court sanglot qui se mua en une sorte de râle de bonheur.

—Votre mère est sauvée! dit le praticien avec un bon sourire.

Elle ne pouvait prononcer une parole, tant la joie l'étouffait, mais il savait qu'elle l'écoutait avidement et il expliqua:

—La seule crainte que je pouvais avoir ne s'est pas trouvée vé-

rifiée. Sans vous le dire, j'avais peur d'une tumeur d'origine cancéreuse dont les radiations eussent écarté tout espoir de guérison. Par bonheur, il ne s'agissait que d'une tumeur bénigne, mais dont les brides, fortement accrochées à l'intestin, provoquaient les souffrances de Mme Saverdun. L'opération a été facile, votre mère est retournée dans sa chambre. Allez la rejoindre, car elle ne tardera certainement pas à s'éveiller.

Un flot de bonheur soulevait Francoise et elle s'approcha frémissante du chirurgien:

—Comment pourrai-je jamais vous remercier assez...

—Allons, allons, pas de remerciements, j'ai fait et réussi une très belle opération, je suis enchanté. Il ajouta plus doucement: Je sais que vous avez eu très peur, mon enfant. Souriez à présent pour que votre mère en s'éveillant retrouve votre charmant visage.

(A suivre)

La Reine de la Radio et de la Télévision
en 1951, nous explique comment elle éteint
les succédanés quand elle
demande ASPIRIN

DENYSE ST. PIERRE

dit:

"La boîte que j'achète
doit porter le nom **BAYER**
imprimé en forme de
croix. De cette façon,
je sais que j'obtiens
*ASPIRIN et
rien d'autre."

Un produit **BAYER**

PRENEZ ASPIRIN POUR UN SOULAGEMENT RAPIDE DES MAUX DE TÊTE ET DES MALAISES DUS AU RHUME, À LA NÉVRITE, À LA NÉURALGIE ET AU RHUMATISME.

MESDAMES

Il est temps de commencer à tricoter un chandail

MARY MAXIM NORTHLAND

La laine MARY MAXIM se tricote rapidement

Grosse laine 4 plis — 14 nuances — 38 patrons
Pcintures 4 à 44

Instructions de tricot en Français et en Anglais



POSTEZ CE
COUPON
AUJOURD'HUI
DIRECTEMENT
A

MISS MARY MAXIM,
Box 1161, Paris, Ont.

S.V.P. m'envoyer tous les renseignements et
votre nouveau catalogue de couleurs.

NOM

ADRESSE

PROV.



Assemblée annuelle de la Fédération de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick

Les 11, 12 et 13 janvier dernier, près de 150 délégués et visiteurs assistaient à l'assemblée annuelle de la Fédération d'Agriculture du Nouveau-Brunswick, tenue à Frédérickton, en l'hôtel Beaverbrook, sous la présidence de M. Lloyd Sloat.

Parmi les représentants des différents districts, on remarquait MM. Joseph Gaudet, de St-Joseph, pour la section française de Kent et Westmorland; Livain Cormier, de Ste-Anne du Bocage, pour Restigouche et Kent, et B. Diamond, de Saint-Léonard, pour le Madawaska.

Le Comité de nominations se composait de MM. Allan Lockart, de Sussex; Beecher Diamond, de St-Léonard; Harry Grandlemire, de Gordonsville; Sandy Ross, de Bas-Caraquet et Joseph Gaudet, de St-Joseph.

A cette 79^{ième} assemblée, le président souligna le bon travail accompli par la Fédération durant l'année. Il loua le magnifique travail du R. P. Gidéon, c.i.m., du Madawaska qui ne ménagea rien de son inlassable dévouement pour faire bénéficier toute la province des expériences acquises au Madawaska. Toutes les sections ont étudié durant l'année en vue d'une meilleure organisation agricole. Il demanda le support de la province entière pour avoir une organisation agricole très forte. "Le total des membres a augmenté, a dit M. Sloat, et les bons rapports me portent à croire que l'avenir s'annonce encourageant".

Le secrétaire de la Fédération, M. Alphonse Arseneault, de Dieppe, présenta le rapport financier qui enregistre un surplus de \$2950.60 pour sa première année d'opération.

A la séance de l'après-midi, il y eut rapport des différentes associations, discussions et approbations. On souhaita également la bienvenue à M. E. M. Taylor, nouveau sous-ministre de l'Agriculture, succédant à M. J. K. King. M. Taylor a travaillé pendant 37 ans à promouvoir l'agriculture dans la province.

Un grand banquet a clôturé cette journée. A la table d'honneur, il y avait entre autres le ministre de l'Agriculture, l'hon. C. B. Sherwood, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'hon. Hugh Fleming, le président de la Fédération, M. Sloat, de Frédérickton, l'ancien sous-ministre, M. King, l'invité d'honneur, M. Waldo Walsh, sous-ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que MM. Camille Chiasson, agronome, assistant-chef du service de propagande agricole de la province, Alphonse Dionne, agronome de Moncton, Livain Cormier, de Ste-Anne du Bocage, le R. P. Gidéon, c.i.m., propagandiste de la Fédération de l'Agriculture au Madawaska, ainsi que l'ancien ministre de l'Agriculture, l'hon. A. C. Taylor.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Sherwood, a félicité les officiers de la Fédération pour leur excellent travail. "A cause de la mauvaise température de l'été dernier, du rendement amoindri des récoltes et de la qualité inférieure des différents produits agricoles, la situation n'est pas encourageante pour les cultivateurs. Au printemps de 1955, dit-il, la provision de graines de semences de qualité sera restreinte, surtout l'avoine. Cela devrait inciter le cultivateur à produire ses graines de semence, et de prendre part aux différents concours de grains alors qu'il serait assuré de sa propre semence et de sa qualité".

Le ministre fait remarquer que notre province figure très bien dans les concours internationaux, car sur 21 prix accordés dans le classement de l'avoine à Chicago, la province du Nouveau-Brunswick en a obtenu sept. Il insista également sur les bons pâturages et les patates de semence. "Il faut, dit-il, que la Fédération tra-

ce un plan de production, car la population augmente et il faut des marchés locaux".

L'invité d'hon., M. Walsh, présenté par M. King, parla de la méthode qu'il faudrait employer dans le marché des animaux. M. Walsh travailla pour l'agriculture durant 38 ans, dont 30 ans en Nouvelle-Ecosse. "L'industrie laitière est vitale, dit-il, et nous ne buvons pas assez de lait". Il parla également de l'amélioration du sol, du développement de l'électricité, des différents travaux des Cercles 4-H, des écoles d'agriculture, etc.

Il fut remercié par M. E. M. Taylor, M. Percy Milton, de Salisbury, dans ses quelques remarques, remercia MM. Allan Best, Camille Chiasson et A. Dionne pour le bon travail envers l'Association des cultivateurs.

Mercredi avant-midi, M. George Johnson, spécialiste au service des marchés, a déclaré que les cultivateurs doivent au moyen de leurs associations, organiser leurs marchés. Les revenus de la ferme sont trop bas parce que les marchés ne sont pas organisés. Il faut préparer les produits, selon la demande des marchés. Il faut une meilleure présentation, et des produits de bonne qualité.

SEANCE FRANCAISE

La réunion de la Société de Littérature agricole fut présidée par M. Alphonse Dionne qui remplaça M. l'abbé Raymond Boudreau, en voyage à Louisiane.

M. l'agronome Alfred LeBlanc, de Dieppe, fit la lecture du procès-verbal et M. Alphonse Arseneault, présenta le rapport financier qui révélait un surplus de plus de \$900.

Il fut question de l'érection d'un monument à Grand Pré à l'occasion du bicentenaire de la déportation des Acadiens, pour rappeler le rôle de l'agriculteur dans la survie acadienne. Le bureau de direction a été chargé de voir à la réalisation de ce projet.

Le comité de résolution se composait de MM. Péa Daigle, Livain Cormier et le Fr. Elie, de l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst.

Le comité de nomination au bureau de direction était formé de MM. J. Gaudet, de St-Joseph; P. Girouard, de Kent Boom et C. Chiasson, de Frédérickton.

M. Cléus Cormier, de Ste-Marie de Kent, a été nommé directeur de la Société Française de littérature agricole, succédant à M. Alphonse Arseneault, qui continue d'exercer les fonctions de gérant-rédacteur du "Fermier Acadien".

Deux directeurs sortant de charge, les agronomes Gustave Gaudet, de St-Joseph et P. Robichaud, de Bouctouche, ont été réélus pour un nouveau terme. Les autres directeurs sont M. l'abbé Raymond Boudreau, curé de St-Anselme, M. l'agronome A. Dionne, de Moncton, M. Ulysse Gaudet, de Saint-Joseph, M. l'agronome John McIntyre, de Moncton et M. l'agronome Alfred LeBlanc, de Dieppe.

Dans l'après-midi, avait lieu la réunion de la section française de la Fédération provinciale de l'Agriculture à laquelle assistaient une soixantaine de délégués et visiteurs.

Cette assemblée était sous la présidence de M. Livain Cormier, vice-président, de Ste-Anne du Bocage. Il y eut lecture des rapports sur les cercles d'études dans les trois diocèses par les suivants: le R. P. Gidéon c.i.m., pour le diocèse d'Edmundston, secrétaire propagandiste de la Fédération du Madawaska, M. l'agronome Alpha Martin, de Tracadie, pour le diocèse de Bathurst, et M. l'agronome Philippe Bourgeois, de Rogersville, pour le diocèse de Moncton.

Des discussions intéressantes suivirent la lecture de ces différents rapports ainsi que sur des problèmes agricoles.

MARTYRS DE NOTRE TEMPS

ROME, (C.C.C.) — Depuis un certain temps on savait que l'héroïque Père yougoslave Marijan Herman avait été condamné à mort par un tribunal yougoslave, voici quelques mois; mais on vient seulement d'avoir la confirmation de son exécution: le P. Herman a été pendu à la fin du mois d'octobre 1954 à Sisatz, en Yougoslavie.

Il avait été accusé d'être un "belliciste" et d'avoir entretenu des relations avec des traitres et criminels de guerre maintenant à l'étranger. En réalité, la cause de son arrestation et de son procès est fort différente.

Le P. Herman avait pris part à une réunion de "prêtres patriotes", ces ecclésiastiques qui refusent de se soumettre au Saint-Siège et à tout évêque nommé par le Souverain Pontife. Au cours de l'assemblée, le P. Herman avait vivement condamné l'attitude de ces prêtres qu'il accuse de trahir la vraie religion en acceptant une idéologie qui n'a rien de commun avec la chrétienté et la foi. Il exhorta avec insistance ces prêtres à se retirer de l'association des "Prêtres patriotes", à renier le communisme et à revenir à leur ancienne obéissance.

C'est ainsi que le P. Herman fut accusé d'avoir cherché à saper le loyalisme de ces prêtres envers le gouvernement yougoslave et d'avoir préparé des bases pour une révolution. A ces accusations fut également ajouté, pour la circonstance, celle d'avoir collaboré avec les Nazis lors de l'occupation de la Yougoslavie. Les témoins produits à l'appui de cette dernière charge étaient des enfants de sept à huit ans, qui répétèrent des phrases apprises par cœur.

Dans sa cellule de condamné à mort, le P. Herman réussit à écrire quelques billets et à les expédier de la prison. Dans l'un d'eux, il déclare: "A la veille de mon exécution, au moment où un homme dit seulement la simple vérité, je jure que les accusations portées contre moi et pour lesquelles le tribunal m'a condamné sont des mensonges". Dans un autre, le P. Herman écrit: "Puisse le Créateur qui voit au fond des cœurs m'accorder la force de mourir en missionnaire du Christ. Je n'ai pas peur si je dois mourir, ce sera avec la croyance et la foi des premiers martyrs. Je ne suis pas seul, comme certains peuvent croire, car, chaque jour, je m'entretiens avec Dieu, et de la sorte, je me prépare pour la mort".

Quelques lignes sont consacrées à sa mère: "Je regarde la mort en face; il reste encore quelques heures pour me préparer au dernier voyage... en ce moment où les choses de ce monde m'apparaissent clairement dans leur nature superficielle et légère, il m'est extrêmement difficile de te dire adieu comme je voudrais l'avoir fait..." A un de ses confrères, le P. Martin, il déclare: "Malheureusement, il ne m'a pas été permis de faire une dernière confession et d'avoir la consolation de recevoir le dernier sacrement des mains d'un prêtre. Mais je suis préparé à me présenter au tribunal du juge suprême..."

Ce sont là les dernières nouvelles qu'il pu faire parvenir au monde le vaillant P. Herman.

Honneur aux donneurs de sang pour le Pape

ROME, (C.C.C.) — Les deux soldats italiens Carmelo Giustolisi et Salvatore Africano, tous deux de Sicile, qui donnèrent une certaine quantité de leur sang destiné à une transfusion au Saint-Père, au moment le plus critique de sa maladie, ont reçu 9 jours de permission spéciale à l'occasion des fêtes de Noël en récompense de leur généreux geste.

Tous deux considèrent comme un très haut privilège d'avoir pu de la sorte offrir une certaine assistance à Sa Sainteté dans sa maladie.

Lorsque Carmelo Giustolisi est arrivé chez lui en Sicile, il a reçu un chaleureux accueil et a été

Mgr Leblanc subit une délicate opération

GASPE (C.C.C.) — S. Exc. Mgr Albini LeBlanc, évêque de Gaspé, a subi dans un hôpital de Boston une délicate intervention chirurgicale, destinée à lui sauver définitivement l'oeil gauche. Le chirurgien qui a pratiqué l'intervention a affirmé, dans un appel téléphonique à l'évêché de Gaspé, que celle-ci avait été un succès.

A la suite d'un examen par un spécialiste, Mgr LeBlanc avait décidé de se soumettre à cette opération de nature à prévenir un décollement complet de la rétine et éviter ainsi une aggravation qui aurait pu se terminer par la perte de cet oeil, comme il est arrivé à son oeil droit.

Mgr P. Joncas, vicaire général, a demandé aux fidèles du diocèse le secours de leurs prières.

Cause de béatification de Mère Marie-Léonie

SHERBROOKE, (C.C.C.) — Le R. P. Joseph Morabito, O.M.I., postulateur des causes oblates à Rome, est arrivé à Montréal, où il a rencontré le T. R. P. Léo Deschatelets, supérieur général de la congrégation, de passage au pays.

Il s'est ensuite rendu à Sherbrooke, à la Maison-Mère des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, pour un travail important en vue de l'avancement de la cause de béatification de Mère Marie-Léonie.

Mère Marie-Léonie a fondé l'Institut en 1880, à Memramcook, avec le père Camille Lefebvre, C.S.C. Le but de l'Institut est le service du clergé par la prière et les travaux manuels dans les délégations apostoliques, évêchés, séminaires, collèges et communautés religieuses de prêtres. La congrégation compte aujourd'hui plus de 1,500 religieuses, réparties dans 25 diocèses canadiens et américains, ainsi que dans l'archidiocèse de Rome.

bonté paternelle et l'a béni pour le service rendu ainsi à tous en aidant par son sang le Saint-Père à recouvrer la santé et la force, conduit auprès de l'archevêque de Catane, qui l'a accueilli avec une



Le R. P. Réal Gauthier, S.S.S., originaire de Montréal, a remporté le 2^{ème} prix parmi les étudiants de l'Université "Angelicum", lors du concours annuel organisé par l'Académie pontificale St-Thomas d'Aquin. Son travail avait pour titre: "La valeur ontologique des premiers principes selon Aristote". (Cliché C.C.C.)

Félicitations à M. J.-B. Lemoine

Lors de l'assemblée annuelle du syndicat de l'U.C.C. de St-Denis-sur-Richelieu, tenue le 18 janvier, les 40 membres présents ont approuvé à l'unanimité une motion de félicitations à l'adresse de M. J.-B. Lemoine, à l'occasion de son accession à la présidence générale de l'U.C.C. Le texte de la résolution ajoute que le syndicat "se réjouit d'autant plus qu'il a bénéficié maintes fois des visites fructueuses de M. Lemoine; sa voix chaude et sympathique a toujours été pour les membres une inspiration. Meilleurs vœux de succès dans vos nouvelles et importantes fonctions". La résolution porte la signature du président, M. L.-Nap. Huard, et du secrétaire, M. J.-A. Lamoureux.

Pour vos loisirs

LE MONDE RURAL 1955

L'almanach des foyers ruraux

TOUJOURS AUSSI POPULAIRE



● Thème du Monde Rural 1955: LE VRAI SENS DE L'AMOUR — Plusieurs articles captivants sur ce sujet

● De belles photographies

● Une mine de renseignements utiles à tous les membres de la famille — Un guide d'achat

Une brochure de 250 pages en vente pour la modique somme de 60 cents (postes payées) au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger

Montréal, 24.

L'actualité en aviculture

Nouvelle forme de contrôle

La ferme expérimentale centrale d'Ottawa sera bientôt en mesure d'utiliser un nouveau mode de contrôle qui a pour but de fournir aux aviculteurs un moyen d'apprécier, dans des conditions communes de régie, les progrès réalisés dans la fixation des meilleures aptitudes à la production chez les volailles. Ce service pourra être donné grâce au centre d'épreuves dont on achève la construction. La légende de la photo ci-jointe fournit quelques détails sur ce poulailler expérimental. En voici d'autres:

Chacun des parquets peut loger 50 oiseaux; comme l'inscription de chaque éleveur comprendra 100 volailles, on pourra les loger dans deux parquets situés de part et d'autre du couloir central de façon à tenir compte de toutes les différences de températures ou d'autres éléments attribuables à la position des parquets.

La disposition de l'outillage permettra d'effectuer, du couloir central, l'élimination des fientes et la cueillette des oeufs. On a placé les abreuvoirs de telle façon qu'un seul puisse fournir l'eau à deux parquets.

Toutes les volailles recevront la même ration, soit une pâtée que l'on vérifiera et analysera en vue de maintenir le mélange uniforme. Elle sera servie au moyen d'une trémie placée dans chaque parquet. On a pris les mesures voulues pour assurer le même traitement à tous les parquets; ainsi toute différence dans le comportement des volailles sera attribuable à des facteurs héréditaires et non à des variations d'alimentation, de logement et de régie.

Les parquets situés aux extrémités et aux coins de la salle d'alimentation joueront le rôle de tampons la première année ou jusqu'à ce qu'on établisse qu'ils présentent des conditions identiques à celles des autres cases. Ils serviront à loger une lignée produite au hasard à la Ferme centrale, et non aux épreuves. Il restera ainsi 60 parquets affectés aux épreuves et pouvant loger les inscriptions de 30 éleveurs. Chaque inscription comprendra une caisse de 30 douzaines d'oeufs recueillis par les inspecteurs avicoles du ministère de l'Agriculture du Canada ou des ministères provinciaux. (Suite à la page 5)

Soins requis par les dindonneaux

Voici, d'après la division avicole du ministère provincial de l'Agriculture, des notes utiles aux éleveurs de dindonneaux:

PLANCHER

Au moins un pied carré par dindonneau jusqu'à l'âge de 7 ou 8 semaines.

ELEVEUSE

Jamais plus de 200 dindonneaux sous un même poêle-éleveuse.

TREMIE

Premier mois: au moins 2 pouces d'espace par oiseau.

Deuxième mois: doubler cet espace et changer pour des trémies intermédiaires.

Troisième mois: Passer aux trémies régulières et allouer 6 pouces linéaires d'espace par oiseau.

ABREUVOIR

A un jour: un abreuvoir de 3 gallons ou l'équivalent — soit, par exemple, 3 abreuvoirs d'un gallon — par 50 oiseaux.

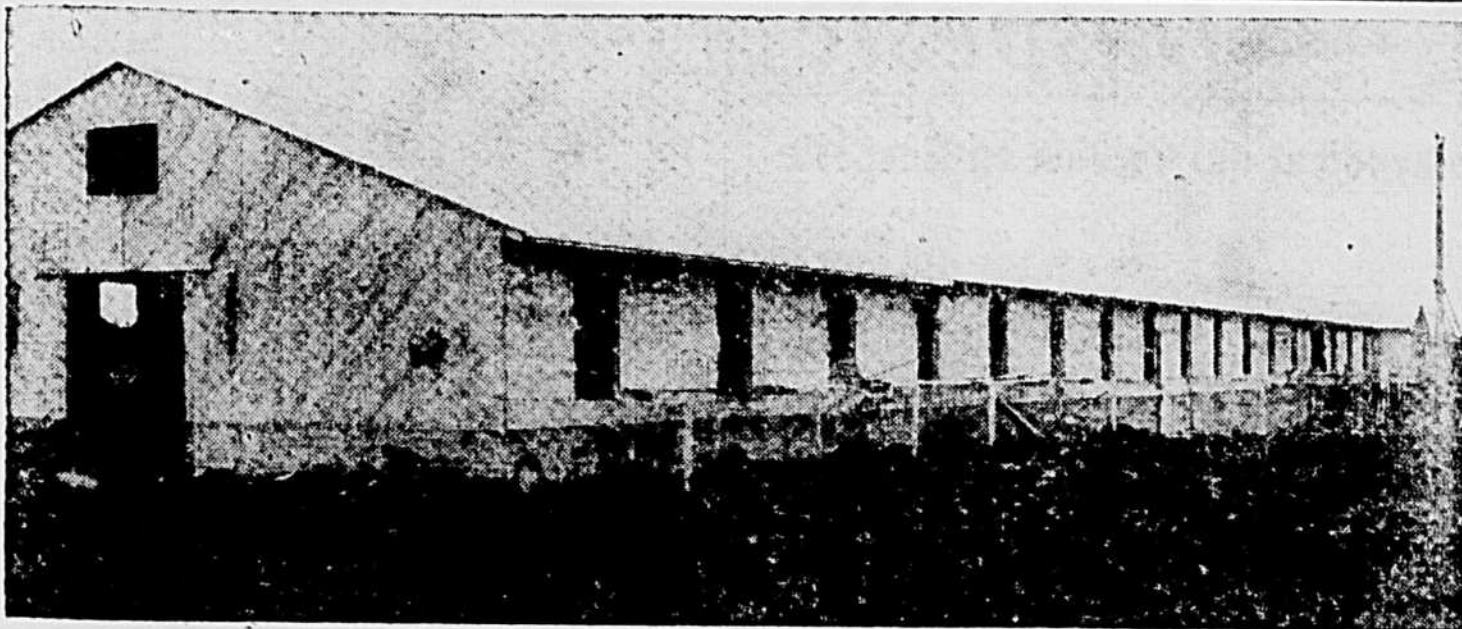
A un mois: Doubler la capacité des abreuvoirs et augmenter de nouveau vers 2½ mois. N.B. Placer les trémies et abreuvoirs sur des supports recouverts de treillis à mailles de ½ pouce.

TEMPERATURE

Une chaleur d'environ 95 degrés F. au début; diminuer ensuite de 5 degrés par semaine.

ALIMENTATION

Rappelez-vous que l'alimentation représente environ 70 pour cent du coût total de production. Consultez votre instructeur avicole sur le régime alimentaire à adopter.



Un nouveau centre d'épreuves avicoles est en construction à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa. On voit ici la moitié du poulailler. Au centre de l'édifice, il y aura la salle d'alimentation et la chambre de conservation des oeufs, que l'on voit à l'extrême droite de la photo, où une foreuse sert à creuser un puits. En arrière, l'autre moitié du poulailler identique à celle qu'on voit ici. La longueur totale de cette construction sera de 425 pieds. Elle comprendra 68 parquets de 12 x 16 pieds d'une capacité de 50 oiseaux, disposés de chaque côté d'une allée centrale. Les éleveurs R.O.P. pourront y envoyer faire "tester" chacun 100 sujets représentatifs de leur troupeau.

(Photo du ministère de l'Agriculture, Ottawa)

Un objectif

De 20 à 22 douzaines d'oeufs par 100 livres de nourriture

La marge de profit en aviculture est assez mince, cette année. Aussi faut-il surveiller de très près certains facteurs du prix de revient, en particulier le facteur nutrition. La quantité de nourriture requise peut varier de 4 livres et demi à 25 ou 30 livres par douzaine d'oeufs, selon le rythme de la ponte et d'autres facteurs qui sont le gaspillage de nourriture, l'approvisionnement d'eau, les conditions de logement, etc.

L'alimentation seule compte pour 60% dans le coût de production

d'une douzaine d'oeufs. A la division avicole de l'Université de Burlington, on recommande aux producteurs de sélectionner les meilleures pondeuses et de viser un objectif de 20 à 22 douzaines d'oeufs par 100 livres d'aliments, ou si l'on veut de 4.5 à 5 livres de nourriture par douzaine d'oeufs. Cette quantité varie avec les races. Au Maryland, des concours entre races ont donné les résultats suivants: Leghorn Blanche, 4.8 livres par douzaine d'oeufs; Plymouth Rock Barrée, 5.6 livres, et Rhode Island Rouge, 6.1 livres.

La santé des pondeuses dépend de l'état sanitaire des parquets

La santé des pondeuses, au cours de l'année de production, dépend pour une bonne part de l'état sanitaire des parquets. Des poulaillers propres et bien désinfectés sont nécessaires pour mener une lutte efficace contre les maladies et les parasites communs aux volailles. L'air dans les locaux de ponte doit être constamment purifié, du fait que l'air vicié et chargé d'humidité affecte la santé des pondeuses. La litière sèche joue aussi un rôle de premier plan en hygiène avicole.

A la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, les poulaillers sont nettoyés et désinfectés à la fin de chaque année de ponte. Pour atteindre à fond toutes les fissures des murs et les revers de l'outillage, on recourt à la désinfection sous pression. Depuis de nombreuses années, ce grand ménage annuel suffit à maintenir les oiseaux et les locaux de ponte exempts des poux et des mites, écrit M. J. A. Lemay, aviculteur à la Station de Ste-Anne.

En automne, par temps normal, on peut obtenir une bonne ventilation des parquets de ponte en tenant ouvertes les fenêtres de la façade; par temps chaud, des ouvertures supplémentaires s'imposent. Les fenêtres de la partie nord peuvent servir à cette fin. La ventilation transversale favorise la circulation de l'air. Toutefois, il faut que les courants d'air passent au-dessus des oiseaux, sans quoi ils sont néfastes. En hiver, si l'on veut prévenir les rhumes, l'air qui pénètre dans les poulaillers doit être tempéré avant de venir en contact avec les oiseaux. Des prises d'air situées au niveau du plafond, avec ouvertures sur les côtés, permettent d'atteindre cet objectif. Les changements brusques de température dans les poulaillers durant la saison froide affectent également la vigueur des pondeuses. On prévient les baisses

rapides de température en n'utilisant pas à pleine capacité les ouvertures de ventilation situées aux extrémités des parquets.

La litière accumulée permet de réprimer l'excès d'humidité plus efficacement qu'une litière mince renouvelée à intervalles réguliers. La raison principale de l'efficacité d'une litière profonde, c'est qu'elle encourage le développement d'agents chimiques et biologiques favorables à l'entretien sanitaire des poulaillers. De plus, la litière accumulée est une source additionnelle de chaleur et d'éléments nutritifs très profitables à la basse-cour.

Une production intensive est nécessaire chez l'aviculteur désireux de maintenir au minimum le coût de production des oeufs. Pour obtenir cette production intensive, il faut veiller sans cesse à la santé des pondeuses.

Maïs ou avoine pour les volailles

La protéine de l'avoine est de qualité supérieure à celle du maïs, mais a une plus grande valeur énergétique à cause du pourcentage d'écorce du grain d'avoine. Le maïs constitue un excellent ingrédient des aliments pour poulets à griller et des pâtés ser-

Deux mots d'histoire

On peut dire que l'aviculture a fait plus de progrès au vingtième siècle que jamais auparavant. Il est vrai que les siècles précédents nous ont transmis la matière essentielle à ce progrès, les races de poules nées dans le sud-est de l'Asie, voilà quelque 3,000 ans. Il y a loin de la poule de la jungle avec ses 15 oeufs par année et les oiseaux à record qui pondent 340 oeufs par année.

On croit que les hommes s'intéressent d'abord au chant du coq, plutôt qu'au coq lui-même, et plus tard aux batailles de coq surtout. Les femmes, auxquelles on confie encore volontiers les soins de la basse-cour, ont vite reconnu l'utilité de la poule pour ses oeufs et sa chair délicate. Les premiers incubateurs ont été inventés dans l'ancienne Egypte.

avant à l'engraissement des sujets adultes. On peut considérer les prix du maïs et de l'avoine dans le commerce comme représentant la valeur comparative accordée à ces deux céréales par les utilisateurs d'aliments.

L'utilité des recherches

En 1932, il fallait vingt semaines et 23 livres d'aliments pour obtenir un poulet à frire de 5 livres, tandis qu'aujourd'hui il faut seulement treize semaines et 16.5 livres d'aliments. La production d'un poulet de cinq livres demande donc 35 pour cent moins de temps et 23 pour cent moins de nourriture qu'il y a vingt ans.

Ces résultats remarquables sont dus aux recherches effectuées dans les domaines de la nutrition et de la génétique. Il y en a d'autres. La ponte annuelle a été relevée de 120 à près de 200 oeufs. La quantité nécessaire pour produire une douzaine d'oeufs est passée d'environ 7.5 livres à 6 livres.

En 1920, trois vitamines seulement étaient considérées comme essentielles alors qu'aujourd'hui plus de douze sont jugées nécessaires pour assurer une bonne croissance. La faculté d'éclosion a augmenté d'environ 25 pour cent pendant les 20 ou 30 dernières années. Il est maintenant possible de traiter avec succès des maladies destructrices telles que la coccidiose, la varicelle, la maladie de Newcastle, la laryngotrachéite et la pullorose.

ATTENTION AVICULTEURS



Poussins mélangés. • Poulettes • Cochets certifiés d'un jour.

Races: P.R.B.—Leghorn—Sussex—Hybrides aussi dindonneaux et poulettes en croissance de quatre semaines et plus.

SERVICE ET QUALITE

Demandez notre liste de prix

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ET ENREGISTRE
ST-RAYMOND, CO. PORTNEUF

Boîte postale 477

Tél.: 16

Pour les maladies de vos animaux

c'est du **LORRAIN** qu'il vous faut

Ne manquez pas de visiter notre kiosque au

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE, du 17 au 24 FEVRIER prochain



Un syndicat qui va bien en Gaspésie

C'est celui de Saint-Edgar, comté de Bonaventure.

St-Edgar, c'est une petite colonie de quelque 75 familles. C'est une colonie agro-forestière. Il y a là un syndicat forestier qui marche bien et qui coopère à cent pour cent avec l'U.C.C.

Les directeurs du syndicat se réunissent très souvent, plusieurs fois par mois même, pour étudier les problèmes et essayer de les

résoudre. On fait des réunions dans les rangs et M. l'abbé P.-E. Rioux, curé de la paroisse, se fait un devoir de toujours y assister. Et lorsqu'on connaît l'abbé Rioux, on sait bien qu'il ne se contente pas seulement d'assister...

Ce syndicat est maintenant rendu à 62 membres. C'est un véritable succès, et ce syndicat mérite de sincères félicitations.

Les cercles d'étude en pleine activité

Plusieurs syndicats de l'U.C.C. de la Gaspésie ont décidé d'organiser des cercles d'études. C'est ainsi qu'à St-Charles de Caplan, on tient des cercles d'études tous les quinze jours. A New-Richmond, on se réunit chaque semaine. A Carleton, on en fait autant.

Dans certaines autres paroisses, on fait une réunion de rang, le soir du forum de la Fédération à la radio. C'est le samedi soir. La Fédération fait étudier cette année le problème rural. Or, à St-Siméon et à Bonaventure, on fait des réunions le soir du forum. On écoute la discussion à la radio et on la continue ensuite dans les réunions.

D'ici la fin de janvier d'autres syndicats auront commencé à organiser de semblables réunions.

Réunion du syndicat d'Amos

Le 11 janvier, à deux heures précises, le syndicat de l'U.C.C. d'Amos tenait une assemblée sous la présidence de M. Josaphat Croteau. Les directeurs suivants étaient présents: MM. Josaphat Baribeau, Grégoire Bélanger, J.-B. Trudel, Aurèle Allard et Armand Veillette.

Un prix de présence tiré au sort fut gagné par M. Grégoire Bélanger. M. l'Aumônier parla des devoirs d'un syndicat de l'U.C.C. et souhaita plein succès à celui d'Amos. M. F. Turgeon, agronome, traita de l'industrie laitière du nord-ouest québécois. Les explications de M. Turgeon furent très appréciées et on l'invita à revenir.

Pour sa part, M. Vachon parla longuement de la loi de mise sur le marché des produits agricoles. L'assistance lui posa de nombreuses questions auxquelles il a répondu à la satisfaction de tous.

La prière termina la réunion.

J.-E. ALLARD, secrétaire.

St-Victor (Beauce)

Le 16 décembre dernier, il y eut réunion conjointe du syndicat de l'U.C.C. et de la Société coopérative agricole. MM. Théo. Busque, agronome à l'emploi de la Coopérative Fédérée, et R. Couture, directeur du service des grains et moulées à la Fédérée, étaient présents à la réunion, ainsi que M. Plante, agronome régional, et M. W. Marceau, agronome, et Napoléon Mathieu, propagandiste de l'U.C.C. de Québec-sud. Chacun des conférenciers a vivement intéressé les cultivateurs présents au nombre d'environ une centaine.

Joseph Prévost, secrétaire

Producteurs...

(Suite de la page 6)

achats pouvant atteindre et même dépasser 10,000 minots de semences de lin de la récolte 1956, pour ensuite se poursuivre à un rythme plus accéléré si les circonstances le permettent.

Les officiers élus du Conseil National du Lin pour l'année 1955 sont: M. J.-Omer Gour, m.p., Casselman, Ont., président;

M. Joseph Rose, Saint-Urbain, vice-président; MM. Lucien Poliquin, Gentilly; Angelbert Juneau, Sainte-Ursule;

Saint-Modeste (Témiscouata)

Le syndicat de l'U.C.C. de St-Modeste a tenu sa 1ère réunion de l'année le 10 janvier dernier à 8 h. p. m. sous la présidence de M. Roger Boucher. Il y eut lecture du rapport financier de l'exercice terminé le 30 novembre 1954. L'élection du nouveau bureau de direction a donné le résultat suivant: MM. Guy Roy, Rosaire Saindon, William Pelletier, Roger Boucher, Armand Bérubé, Luc Roy et Roland Lebel ont été nommés directeurs. On a ensuite choisi comme président M. Roger Boucher, vice-président, M. Rosaire Saindon et secrétaire, M. J.-G. Malenfant. M. Roger Boucher remplira la charge de vérificateur.

J.-G. Malenfant, secrétaire.

Le chemin de fer St-Félicien-Chibougamau

Le député du Comté du Lac St-Jean, M. André Cauthier, tentera d'amener le Parlement à discuter à nouveau le cas du chemin de fer projeté entre St-Félicien, Chibougamau et Beattyville. On sait que le C.N.R. a été autorisé à construire le tronçon qui relie l'Abitibi à cette région minière, mais non pas de le prolonger jusqu'au Lac St-Jean. M. Gauthier a déposé une résolution qui a des chances d'être débattue avant la fin de la session.



M. Ovide Brouillet, de L'Assomption, vendeur de trapeuses, s'est de nouveau classé premier pour la sixième année consécutive parmi les vendeurs de la compagnie Surge. Il fait affaires dans les comtés de L'Assomption, Joliette, Montcalm, Berthier, Laval, Terrebonne, Jacques-Cartier, Maskinongé, St-Maurice et Laviolette.

Roch Boulé, Saint-Jean; Henri Lalonde, Saint-Polycarpe, et Omer-E. Milot, Yamachiche, directeurs.

M. J.-G. Morazain, de la Coopérative Fédérée, à Montréal, demeure secrétaire-trésorier.

Les officiers de la Coopérative Centrale de Lin de Plessisville sont les suivants: MM. Omer-E. Milot, Yamachiche, président-gérant; Henri Lalonde, Saint-Polycarpe, vice-président; Roland Tournant, Gentilly, Joseph Rose, St-Urbain, et Angelbert Juneau, Sainte-Ursule, directeurs.

J.-G. Morazain, sec. Conseil National du Lin.



Les directeurs du syndicat de l'U.C.C. de St-Edgar, comté de Bonaventure, en compagnie de leur aumônier, M. l'abbé Paul-Emile Rioux. Cette paroisse gaspésienne ne compte que 75 familles et cependant il y a 62 membres de l'U.C.C. Toute la paroisse, curé en tête, coopère à cent pour cent avec le syndicat forestier de l'U.C.C.

Trois jeunes agriculteurs qui font honneur à leur profession à Ste-Brigide

Se rendre, après l'avoir quitté il y a déjà 23 ans, dans le comté d'Iberville, témoin de mes premières armes agronomiques, pour m'arrêter plus spécialement à Ste-Brigide, dirigée maintenant par un prêtre-agronome, M. l'abbé Pierre Loiseleur, voilà le plaisir que j'éprouvais au début de 1955. Ma curiosité comme chercheur de diplômés des écoles moyennes d'agriculture fut satisfaite à souhait.

Ainsi, ma visite chez M. Joseph Gagnon, dans la paroisse déjà nommée, m'a permis de rencontrer trois jeunes gens qui, toute leur vie, suivront la lumière de la science agricole qu'ils ont acquise durant leurs études. Et j'ai nommé: Maurice, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Martine, André, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Notre-Dame des Érables le Brigham, et Marcel, élève de première année à la même institution.

La vocation terrienne de M. Gagnon, né à Montréal et chef d'une famille de huit enfants, dont quatre garçons et quatre filles (deux sont mariées), tient du roman. Laissons la parole à son épouse, originaire de Burlington Vermont: "Mon mari, âgé de 57 ans, travaillait, dit-elle, pour des constructeurs à Montréal lors de la crise de 1933. N'ayant plus d'ouvrage, il me dit: "On n'est pas pour se mettre sur le secours direct; on va devenir fous. Allons prendre une terre avec le petit brin d'argent qui nous reste".

Il quitta la ville pour louer une terre à moitié dans le huitième rang de Sainte-Brigide. Et Madame d'ajouter: "Mon homme a refait toute la maison; quand on vient de la ville où l'on a connu l'électricité, l'eau courante, le poêle à gaz et le moulin à coudre électrique, demandez pas si c'est dur de s'établir en campagne où, dans le temps, on manquait de tout. Je ne savais pas même traire les vaches. Ce qui nous a empêchés de quitter la terre, ce n'est pas seulement le crédit agricole, mais surtout notre orgueil qui nous a tenus ici".

Après avoir acheté cinq vaches un boeuf, un centrifuge, le tout pour \$100, M. Gagnon prit sa besogne au sérieux en commençant par égaouter et fertiliser sa terre. Elle devint par la suite fertile à tel point qu'elle lui procura des revenus grâce auxquels il put faire instruire ses enfants.

Ainsi, Maurice, détenteur de son parchemin obtenu à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine, contribue, comme président, avec la collaboration de M. Jean-Paul Le maire, secrétaire, et également diplômé de Sainte-Martine, à assurer le succès du cercle des jeunes agriculteurs de sa paroisse.

Savez-vous que ce cercle depuis sa fondation, en 1939, a fourni 10 diplômés des écoles d'agriculture et a encaissé un montant de \$600. Maurice est aussi gérant du centre

d'insémination artificielle de la région.

Son frère, André, diplômé de l'Ecole de Brigham, où il a reçu une excellente formation, applique sur la ferme paternelle dont il a maintenant l'administration, ses connaissances acquises durant son cours agricole.

Son père n'ayant pas encore pris sa "retraite" est retourné à son métier de menuisier qu'il pratique à Montréal. Il revient chez lui chaque fin de semaine où il revoit une épouse habile à tenir une maison et des enfants débrouillards.

Quant à Marcel, présentement à l'Ecole d'agriculture de Brigham, il promet, si l'on en juge par son dernier bulletin de notes.

Que de progrès se sont accomplis depuis 1933 sur la ferme de M. Gagnon. On y voit une maison proprete enjolivée, l'électricité, et pourvue du confort, entre autres choses, de l'électricité, de l'eau courante et d'un appareil de radio et de télévision. Sur sa terre de 90 arpents en culture s'élève une grange spacieuse abritant un troupeau de 15 vaches et un poulailler hygiénique d'une capacité de 325 poules.

Somme toute, mon court séjour

Journées syndicales aux Cèdres et à Côteau-du-Lac

Le secrétariat de la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield invite les cultivateurs à prendre part à deux journées syndicales qui auront lieu dans la paroisse des Cèdres, le 31 janvier, et à Côteau-du-Lac, le 1er février.

A l'un et l'autre endroit, la journée commencera par une messe, célébrée à l'église paroissiale par l'aumônier de la Fédération, M. le chanoine Adrien Patenaude. Les conférenciers seront M. le chanoine Patenaude, M. Thomas Rollin, agronome du comté, et M. Gérard Giroux, agronome-propagandiste de la Fédération.

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Ste-Anne de la Pêrade désire remercier saint Isidore, saint Judas et sainte François-Marie Cabrini pour la grande faveur obtenue. Il s'agit de la guérison d'animaux condamnés par le vétérinaire.

chez M. Joseph Gagnon, de Sainte-Brigide, m'a permis de rencontrer une ménagère accomplie et des jeunes rayonnants de santé et d'intelligence.

En me relatant quelques épisodes de la vie héroïque de sa famille ayant quitté la ville bruyante pour venir prendre racine dans une paisible paroisse rurale, je ne rapporte pas un conte de fée, avec des personnages fictifs, mais bien une époque réelle dont les héros et les héroïnes se sont, avec cœur et ténacité, ancrés au sol, source de bonheur et de sécurité pour ceux qui l'exploitent selon les solides principes de la science agricole!...

Henri LACOURCIERE

Brevets d'invention

MARQUE de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION

Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
1310, rue Drummond
MONTREAL

Tél. Harbour 2141

Jean-Paul VERSCHOLDEN
Maurice-D. GODBOUT

VERSCOLDEN & GODBOUT, AVOCATS

Conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

On ne se passe pas de

La Terre
DE CHEZ NOUS

Il faut recevoir et lire la TERRE DE CHEZ NOUS parce que:

- 1 - Ce journal contient l'information agricole essentielle et indispensable;
- 2 - Ce journal appartient à l'U.C.C., donc aux cultivateurs, et ne peut défendre que la classe agricole;
- 3 - Ce journal doit être maintenu par ceux qu'il défend;
- 4 - Ce journal revient toutes les semaines, publie 100 pages par mois, 1200 dans l'année, et vous en donne plus pour votre argent.

COUPON D'ABONNEMENT

La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Je désire renouveler mon abonnement à la "Terre de Chez Nous". Ci-joint un mandat de \$2.00 pour un an OU (selon le cas) de \$5.00 pour trois ans.

NOM

Route rurale no

Paroisse ou bureau de poste

Comté Province

L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" coûte \$2.00 pour un an ou \$5.00 pour trois ans.

L'OPINION RURALE

L'U.C.C. et le marché des bleuets

Laferté, le 14 janv. 1955

La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal.

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous la bonté d'insérer dans la "Tribune libre" de votre journal, une lettre résumant une couple d'articles parus dans un journal de Québec en décembre dernier en ce qui regarde le marché des bleuets. Cette question fut exposée par un des nôtres de notre paroisse lors du congrès de l'U.C.C. tenu à La Ferme l'été dernier.

Voici brièvement l'article: "Permis réclamé pour la cueillette des bleuets. La question de l'achat, la vente, la manutention des bleuets à partir de leur cueillette exige maintenant une réglementation si l'on ne veut pas perdre à tout jamais le marché aux États-Unis. Telle est la conclusion à laquelle en est venu un comité formé...

Le comité des bleuets a accompli un grand travail en ce sens et a fait les recommandations suivantes:

Que tout le marché soit contrôlé par des inspecteurs diplômés, que tout cueilleur et acheteur soient munis de permis requis; que trois postes de classement et de congélation soient établis dans la région de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval.

Voici l'autre article cité brièvement:

"Le gouvernement fédéral ne veut pas intervenir pour surveiller la mise sur le marché des bleuets parce que c'est un produit naturel. Il laisse au gouvernement de Québec le soin de s'occuper de cette question.

Il faut absolument, a dit l'hon. Antonio Talbot, conserver dans son ampleur actuelle le marché des bleuets de la province de Québec, particulièrement celui de la région du Lac St-Jean et du Saguenay. C'est un appoint économique considérable pour nos gens

Maintenant, le nord-ouest du Québec, par le concours de ses organisations, donne-t-il un appui à ce mouvement pour conserver lui aussi son marché de bleuets devant la menace des acheteurs américains de cesser d'acheter des bleuets du Québec si on ne met fin à certaines pratiques?

Espérant que vous vous rendrez à ma demande et vous remerciant à l'avance,

Votre tout dévoué,
Laurent Blais.

Il y a encore des jeunes qui aiment la terre

Le 10 janvier 1955
L'Opinion Rurale,
515, rue Viger,
Montréal.

Je viens à mon tour demander l'hospitalité de l'Opinion Rurale pour dire quelques mots de félicitations à Maria Chapdelaine qui a si bien répondu à "Petite fermière des Cantons de l'Est".

Cela prouve qu'il y a encore des jeunes filles qui aiment la terre et qui passeront leur vie sur la terre si Dieu leur donne la lumière nécessaire pour trouver un jeune homme de leur condition pourvu qu'il soit secondé par sa compagne de vie, car si elle ne fait que critiquer la terre, eh bien! l'homme se découragera et fera comme bien d'autres, il ira augmenter le nombre des chômeurs des villes.

En terminant, je cite une phrase que j'ai entendue tout dernièrement et qui m'a frappé: "Si nous voulons, est-il dit, éloigner le péril qui menace la nationalité canadienne-française, au lieu de s'en aller dans les villes, marchons sur les traces de nos parents en s'attachant au sol arrosé par la sueur de leurs ancêtres qui ont bataillé pour défricher une terre, bâtir un foyer et continuer l'oeuvre commencée par leurs aïeux. Et ainsi, on aura la satisfaction du devoir accompli et je signe:

Amant du Sol.

De l'ordre sur le marché du sirop d'érable!

L'OPINION RURALE,
"La Terre de Chez Nous",
Montréal.

Nous serons tôt rendus à la saison des sucres. N'y aurait-il pas moyen, comme on le fait pour le beurre, le blé, le fromage, le lard, etc., que les gouvernements fassent un rajustement raisonnable du prix payé aux producteurs de sirop d'érable et fassent cesser ce système pourri que l'on pratique depuis un certain temps et qui tourne en cabalage mesquin, pour en définitive le payer en "grippe qui peut".

Les prix sont plafonnés pour des produits qui abondent, contrairement au sirop d'érable qui s'élève rapidement jusqu'à la dernière goutte, en un court temps, quelques semaines au plus. Pourquoi permettre qu'on fasse une saloperie dans les prix payés?

Ainsi, l'an dernier ce produit s'est enlevé en l'espace d'environ 15 jours avec des belles promesses: 36½ cents le lendemain; 42½ cents deux ou trois jours après, 45 et même 50 cents la livre. Pour apaiser le mécontentement, on a averti ceux qui recevaient 36½ cents qu'on ajusterait à 42½. On ne l'a pas fait; il y eut une simple remise de 2 cents et on a gardé 4 cents; cependant qu'on crie à un ajustement, pourquoi cette différence de plus hauts prix aux derniers? Le véritable marché ne doit pas durer 15 jours seulement.

Quant aux apparences de hauts prix payés pour le sirop d'érable, faites donc le calcul pour une sucrerie organisée à neuf sans le secours d'échange de seaux à séve, surtout si vous avez à payer des salaires. Je puis vous le dire parce que j'ai organisé une sucrerie dans ces conditions-là pour un de mes garçons. Je vous promets que je ne recommencerais pas. La hache dans les arbres simplement à l'avenir, surtout avec l'inégalité dans la vente du sirop d'érable. Ce produit devrait être plafonné raisonnablement, sans passe-droit.

Dans un autre ordre d'idées, le bois de pulpe torturé, devrait être plafonné lui aussi.

UN ABONNE

Coupable ou non coupable?

Cher M. Beaudin,

Voilà une question que se posent les consommateurs et les cultivateurs lorsqu'ils constatent que la consommation du lait diminue toujours malgré les hausses de prix tous les automnes par les fonctionnaires de feu l'hon. Perron.

Les étalages des petits ou grands magasins contiennent peu de nos produits laitiers convenablement présentés, et les chômeurs boivent beaucoup et se nourrissent de substituts!

Le monde moderne ne parle pas de bonne crème, de lait caillé (lait pris), du bon sucre d'érable. Ces aliments naturels sont remplacés par les piqures et les vitamines artificielles!

Merveille! Les enfants s'élèvent maintenant aux petites boîtes de conserves vitaminisées au fusil, comme les nouveaux pains. Acheter ces petites boîtes à la douzaine ou à la caisse, cela fait chie parce que c'est cher!...

Plusieurs habituent leur famille aux liqueurs dommageables, soit pour participer à des tirages, soit pour remplacer le lait par la bière que nos grands-pères ne buvaient pas, HEUREUSEMENT.

Se priver de lait dans une province où c'est la principale production! Il y a bien assez de familles entassées dans le centre des grandes villes qui doivent forcément se contenter de lait semi-bouilli et de beurres pasteurisés.

Les personnes âgées qui ont connu ce qui est bon savent qu'il n'y a rien de plus naturel pour la santé que du bon lait cru ou du beurre non-surchauffé pour les rôtis ou faire cuire les tranches de bœuf.

Rarement de beurre ou fromage d'habitant dans nos grands magasins! Ce sont les laiteries qui font le rebrassage, les additions, l'écémage et les beaux emballages!

En attendant mieux, les cultivateurs isolés, non groupés avec les autres en association professionnelle, se laissent entraîner par ceux qui s'occupent de leur syndicat d'affaires et de LEUR journal.

Quant aux consommateurs, il ne sont guère coupables d'avoir perdu le goût de la bonne crème, car le commerce en tolère plusieurs qualités, tandis que les vaches ne donnent toujours honnêtement qu'une seule et BONNE qualité!...

Les cultivateurs qui se plaignent le plus sont ceux qui empêchent l'UCC de commander raisonnablement. Ce sont les VRAIS COUPABLES de la dégringolade de l'Agriculture et de la Colonisation! Membre actif.

En hommage aux petites fermes

M. Dominique Beaudin,
"La Terre de Chez Nous",
Monsieur le directeur,

Dans un effort pour atténuer les ravages du démentèlement rural, le ministère de l'Agriculture devrait, dans chaque paroisse, gratifier d'avantages particuliers et honorer du titre de fermes modèles les petites exploitations où la vie est simple et dont la stabilité offre des espoirs de permanence.

— Diriger les octrois d'établissement vers la création et la survivance des petits domaines familiaux.

— Cesser les spectacles inutiles et onéreux de fermes démesurées, présentées comme modèles dont l'aménagement a coûté des fortunes.

— Cesser de gaver les jeunes avec de telles chimères quand on sait que ces monuments représentent la somme du travail accumulé des générations précédentes.

— S'efforcer de démontrer sous toutes ses formes l'avantage économique de l'emploi collectif des machines agricoles dispendieuses.

Un dernier point que l'on est trop porté à sous-estimer serait de prendre l'initiative de diriger et intéresser le génie industriel dans la mécanisation pratique et économique des petites fermes. Dans ce domaine, tout est à faire, alors que les réalisations mécaniques ne connaissent plus d'obstacles.

Joachim COUTURE

LE TEMPS EN MARCHÉ

La culture du maïs en Bigorre



Le maïs et sa culture furent rapportés d'Amérique en Espagne par Christophe Colomb et les Conquistadors. C'est vers le XVII^e siècle que les mulotiers lui font traverser la frontière et depuis cette époque, la culture du « milhoc » en bigourdan est pratiquée dans les vallées descendant des Pyrénées.



C'est à des champs convenablement préparés que l'on confie la semence en ligne à laquelle souvent on associe des haricots. Après la floraison on élimine le plant de maïs dont on peut se servir de fourrage. Dès octobre on enlève les épis et on les transporte à la ferme où l'on fait le dépeulage.



Le « dépeulage » tout en étant un labeur est un divertissement. Le soir à la veillée les voisins s'assemblent dans un hangar et enlèvent à la main les feuilles autour de l'épi en ayant soin de laisser quelques feuilles qui servent à tresser et ainsi former « des cordes de milhoc » qui suspendues le long des murs à l'abri des toits, séchent commodément. Pour entretenir le zèle des travailleurs on distribue des châtaignes grillées et du vin blanc.



Le « maïs du pays », caractéristique par son grain rond est facile pour pratiquer l'engraisement avec l'entonnoir. Pendant l'hiver les fermiers « embouquent » canards et oies dont la grosseur et la qualité de leurs foies ont une renommée mondiale. Augmentée d'un peu de farine de blé, la farine de maïs donne un pain savoureux d'une pâte très ferme, « le mesturat ». Si le « mesturat » se perd, le « pâte grasse » a toujours ses amis pendant la cuisine du porc.



Actuellement des machines qui limitent le maïs d'œuvre pour le ramassage font leur apparition. Les maïs « dents de cheval » ou « itallens » sont confies aux meilleures terres. Mais les maïs hybrides importés des U.S.A. si caractéristiques par leurs longs épis aux multiples grains très profonds ont de plus en plus de nombreux adeptes.

(Texte de Mlle Meline Caslay, à Montégut (Hautes-Pyrénées).)

Gratis

Gagnez facilement la prime de votre choix
Vendez nos graines de semence de choix

Rien à déboursier. N'envoyez pas d'argent, nous avons confiance en vous. Postez le coupon ci-dessous et nous vous ferons parvenir un assortiment de \$8.00 de graines de semences à 10 cents le gros paquet, et le catalogue de plus de 50 cadeaux gratuits. Vous nous adresserez l'argent par mandat-poste, seulement après avoir terminé votre vente. Vous recevrez alors la prime de votre choix. Gros commission à ceux qui préfèrent gagner de l'argent

NOM

ADRESSE

Adressez ce coupon à :

ALLEN NOUVEAUTES, ST-ZACHARIE, P.Q.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"

HORIZONTALEMENT

- 1—Désolé(e).
- 2—Inventeur de la monographie. — Adj. poss.
- 3—Lettre de l'alphabet grec. — Qui erre(e).
- 4—Symbole chimique du cuivre. — Roi légendaire d'Albe.
- 5—Surtout à appeler. — Ville d'Italie. — Pron. pers.
- 6—Plonger dans les ténèbres.
- 7—A marque un sentiment de gaieté. — De de l'océan Atlantique.
- 8—Instrument qui sert à vanner le blé. — Mot arabe qui signifie "fils".
- 9—Inutil(e). — Qui mord.
- 10—Courant de mer très violent. — Se dit d'un cheval à robe brune.

VERTICALEMENT

- 1—Ville d'Angleterre.
- 2—Ch.-l. de c. (Seine-et-Oise). — Gros perroquet.
- 3—Symbole chimique du sodium. — Pour la troisième fois.
- 4—Fère de l'Eglise. — Avant-midi.
- 5—Instrument marquant les heures ou les hauteurs du soleil. — Sue

deputé d'un fruit cult.

6—Rémunérateur.

7—Absence d'un lieu. — Indique la duplication.

8—Préfixe. — Symbole chimique du baryum.

9—Soulevèrent.

10—Passeront au pas.

(Voir la solution en page 23)

AGENTS DEMANDES

AGENTS dans vêtements sur mesures, de la manufacture à la clientèle. Temps partiel ou plein temps, bas prix, commissions élevées, bonus de compléments. Vaste assortiment d'échantillons tout laine, nos instructions complètes vous procureront une occasion splendide. Expérience non nécessaire. **FENWICK TAILORING COMPANY**, Dépt. T. B.P. 218, Montréal.

LES AGENTS intéressés à vendre une ligne de vêtements faits sur mesures de haute qualité, recevront de nous les commissions les plus élevées, plus habits et pantalons gratuits, ainsi que bon en argent. Temps plein ou partiel. 200 échantillons de tissus des plus nouveaux. Expérience non nécessaire avec nos instructions faciles. **STEPHEN TAILORING**, Dépt. T, boîte 365, Station B, Montréal.

ON DEMANDE: Vendeurs, agents, distributeurs pour vendre notre ficelle à l'usage et à l'industrie véritablement sans rivale. Fabriquée à l'aide de la fameuse ficelle Macchauli Gill par les meilleurs filateurs. Notre très fort pouvoir d'achat nous permet d'accorder de fortes escomptes aux agents et distributeurs. Généreuses commissions payées aux vendeurs. Nous avons des entrepôts à New York et Philadelphie nous permettant d'expédier sans retard aux agents et distributeurs canadiens. **BOB STONE CORDAGE COMPANY**, Chariton, Iowa, U.S.A.

METTES-VOUS A L'ABRI DU CHÔMAGE! Joignez Compagnie progressive qui offre produits de qualité. Vendez dans votre entourage ligne complète de nécessités diverses. **FAMILEX**, 1509, Delormier, Dépt. C., Montréal.

VENDEURS DEMANDES pour prendre des commandes de pousins et donneurs pour un des plus anciens et des plus gros couvoirs approuvés du Canada. Bonne commission payée. Demandez tous les renseignements complets. Boîte 53, 515 Viger, Montréal.

AIGUISAGE

AIGUISONS LAMES de tondeuses de toutes sortes, à l'huile. Ouvrage garanti, 50 c. la paire. Ajoutez frais de retour. Au delà de 20 ans d'expérience. **ELZAK, MAHEUX, St-Benoît Fabre**, Cte Beauce.

AIGUISAGE GARANTI, tondeuses toutes sortes à l'huile et au carbure. Coupe durable comme neuve. Prix: 75c le set. Ajoutez frais de retour. C.O.D. acceptés. S'adresser à **L.A. CIE D'AIGUISAGE**, St-Ours, Cte Richelieu.

CULTIVATEURS!



Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses à vaches, chevaux, moutons, (barbiers) etc.; prix 75c la paire, une bouteille d'huile spéciale à graissage pour tondeuses est donnée gratuitement à chacun de nos clients. Nous réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Faites-nous-en l'envoi par colis postal. C'est notre spécialité: tout travail est garanti. Service de retour rapide. Adressez à:

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, LTEE, Dépt 104, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses à vaches, moutons, barbiers. Eméri 35c, à l'huile 50c. Nous réparons les tondeuses brisées. Tout travail garanti. Service de 24 heures. **L'Usine d'Aiguisage Stewart**, 230 rue Prince, Dépt. A, SOREL, Qué.

AIGLISEUR disque Stewart. Ouvrage garanti. Service rapide. 0.75 le set. **REAL BEAUDOIN**, La Bale, R.R. No 2, Cte Yamaska.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS! Confiez-nous l'aiguisage de vos plaques de clipsers de toutes marques. Aiguisage à l'huile, ouvrage garanti, 75c le set. (Le C.O.D. est accepté). **EMILE BOLDUC**, Château de Blois, Trois-Rivières, P.Q.

SERVICE D'AIGUISAGE: nous aiguisons lames tondeuses (clippers) vaches, moutons. Aiguisage à l'huile, 50c. la paire. Ouvrage garanti. Nous réparons les tondeuses en général. Nous vendons aussi les tondeuses neuves et accessoires. Faites vos envois par colis postal. Adressez: **L'USINE D'AIGUISAGE OCTER**, Dépt. A, 72, 9e avenue, St-Jean-Baptiste, Drummondville, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang enregistrés, et croisés à vendre en tout temps. Troupeau accrédité négatif. R.O.P. Paul Adam, Beloeil, Qué. Tél.: 4305.

ATTENTION LAITIERS! Je puis fournir en tout temps, vaches fraîches vélées ou prêtes à vêler, venant des meilleurs troupeaux Holstein de l'Ontario; vaccinées, éprouvées et négatives, avec certificat pour chaque vache. S'adresser à **FRED. CARRIERE**, Oka, Deux-Montagnes. Tél.: 422.



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS,

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Tél. Université 6-8936

Vente de coupons réduction 50%

Toutes sortes de tissus à partir de 15 c. la vg. Coupons 1/2 à 1 vg, appareillés afin d'être plus serviables. Coton blanc, pour tout usage (15 c. vg) 21 verges pour \$3.50. Coton uni de couleurs assorties (18 c. vg) 22 verges pour \$3.96. Broadcloth rayé à chemises et pyjamas (21 c. vg) 23 verges pour \$5.20. Coutil fleuri, dessins assortis (21 c. vg) 18 vgs pour \$3.78. Broadcloth imprimé fleuri (20 c. vg) 26 vgs pour \$7.54. Flanellette blanche (26 c. vg) par paquet de 25 verges, le paquet \$6.50. Broadcloth de soie blanc (30 c. vg) 25 vgs pour \$7.50. Gros drill uni à pantalons (19 c. vg) 12 verges pour \$2.28. Drill blanc pour l'été (20 c. vg) 14 verges pour \$2.80. Crepon uni, couleurs assorties (21 c. vg) 30 verges pour \$6.30. Crepon fleuri, dessins assortis (22 c. vg) 30 verges pour \$6.60. Flanellette unie, couleurs assorties (24 c. vg) 22 verges pour \$5.28. Broadcloth mercerisé, couleurs unies (20 c. vg) 25 vgs pour \$5.00. Draperie "Jacquard" couleurs assorties (25 c. vg) 12 verges pr \$3.00. Flanellette carreaux à chemises (25 c. vg) 18 verges pour \$4.50. Flanellette fleurie ou rayée à pyjamas (27 c. vg) 23 verges pour \$6.21. Draperie fleurie à coussins, sacs à main (29 c. vg) 12 verges pr \$3.48. Picolay et Kriskay, couleurs unies (31 c. vg) 22 verges pour \$7.48. Coton à drap, blanchi (31 c. la vg) 17 vgs pour \$5.78. Coton à drap, couleurs assorties (34 c. la vg) 17 vgs pour \$5.78. Corduroi uni, couleurs assorties (48 c. la vg) 13 vgs pour \$6.24. Corduroi imprimé, assorti (48 c. la vg) 13 vgs pour \$6.24. Matériel nappe blanc Jacquard (38 c. vg) 12 vgs pour \$4.56. Serviettes en ratine de couleur, 2 lbs, ayant valeur de \$4.00 pour \$2.25. Jersey en rayonne, ouaté, pour robes de nuit et pyjamas, rose pâle, mauve, jaune, bleu, vieux rose, turquoise. Largeur 54". Un coupon de 3 1/2 vgs pour \$1.47 (42 c. la vg.). Jersey de coton ouaté, pour sous-vêtements d'enfants. Coupons de 10" à 18". 5 lbs pour \$3.75. 10% d'escompte sur commandes de \$50.00 ou plus. Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Plus 2% taxe provinciale Commandes C.O.D. acceptées

Syndicat des Coupons Boîte postale 575 — Montréal

FIL A TISSER EN COTON



Bobine d'une demi-livre, boîtes de 5 livres. 2/8 naturel \$1.05 la lb. 2/16 naturel \$1.09 la lb. En quantités de 100 lbs ou plus, 4% d'escompte et transport payé.

SACS SUCRE BLANCHIS sans trou ni déchirure. \$3.00 la douz. Par paquets de 50 sacs, 27c chacun.

SACS EN COTON FLEURI neufs, n'ayant jamais servi, une verge carrée, au moins 4 sacs appareillés pour être plus commodés, pour tablier, robes, etc. \$4.32 la douz. Par paquets de 25 sacs, 34c chacun.

PANTALONS EN GABARDINE laine et rayonne, coupe soignée, belle apparence. Brayette à fermeture-éclair, passe-cinture et ceinture en pareil. 5 poches. Couleurs: gris, bleu, brun. Pour hommes, grandeurs: 32 à 42. \$4.25. Pour garçons, même qualité; grandeurs: 24 à 34, \$3.60.

2% taxe provinciale en plus. Satisfaction garantie ou argent remis.

FOYER D'ECONOMIE 2101 St-Laurent, Montréal

GRATIS! SERVIETTE

UN ESSUIE-MAINS ULTRA-GRAND. RATINE FORTE, ABSORBANTE. GRATUIT! AVEC TOUTE COMMANDE DE \$8.00 OU PLUS. NOUS VOULONS VOUS METTRE AU COURANT DE NOS REMARQUABLES AUBAINES.

CULOTTES D'ENFANTS, 5 pr. .89c. en coton doux, durable, blanc, 2-4-6. CAMISOLES, BEBE ch. .49c. boutonnées, manches longues, 1-2-3. FIL A COUDRE 12 bobines .99c. 200 verges chaque, noir, blanc 36, 40, 50. CARNETS D'AIGUILLES, 3 pr .19c. 19 grandeurs assorties dans chaque carnet. BAS DE NYLON, DAMES, pr. 1er qualité, entièrement diminués, dernières teintes, 51 et 60 G., 15 D., 8 1/2-11. SERVIETTES DE BAIN, 2 pour .99c. terry ratine, 20" x 40", couleurs assorties. DEBARBOUILLETES, 12 pour .49c. CHAUSSETTES la pr. .49c. de travail, hommes, tout laine. CHEMISES TRAVAIL ch. \$2.09 pour hommes, en coton fort plaid, ou solides couleurs. PANTALONS TRAVAIL \$2.99 sanforized, bien confectionnés, très fort, 32 à 40. ESSUIE-MAINS 5 vgs rouleau, blanchis, rayés grand rég. TAIES D'OREILLER la pr. fort coton blanchi neige, large bord. BAS DE FIL, DAMES pr. anglaise, 1er qualité, 8 1/2-11. BAS CACHEMIRE, DAMES, pr. 1er qualité, renforcés de nylon, 8 1/2 à 11. TAILLER DE COTON, 3 pour .99c. motifs assortis — en plastique, 3 pour .49c. MOUCHOIRS HOMMES, 6 pr .49c. point d'ourlet, blancs, 16" x 16", bleu ou rouge avec pois blancs. 4 pour .49c. MOUCHOIRS DAMES, 4 pour .29c. fleuris, aussi pour enfants, 3 pour .19c. TABLIER, GRAND ch. .69c. très grand, avec bavette, rais imprimés. SERVIETTES D'ENFANTS, ch. .99c. en coton fort, couleurs assorties, 2-4-6. SERVIETTES 6 pour de vaisselle, grandes, absorbantes, rayées. LAMES DE RASOIR, 100 pour .69c. par la Cie Pal, double tranchant, garantie. JUPON DE RAYONNE, chacun .99c. (suède, taffeta), modèles soignés et bordés de dentelle, 30 à 40. CHANDAILS D'ENFANTS, ch. .89c. manches longues, coton mélangé, jolis, 2-6. SERVIETTES TURQUES, 2 pr .49c. ample, 16" x 32". BRETILLES SOIE paire .49c. élastique aux gales couleurs pour hommes. BRETILLES POLICE paire .59c. STYLOS A BILLE ch. .39c. rétractible, analogues à ceux vendus \$1.98, avec cartouche de 70,000 mots. LACES CHAUSSURES, 6 pr .19c. 27 po., noir ou brun. PEIGNES DE POCHES, 6 pour .09c. 5", noir ou couleur. EPIGLES DE SURETE, 3 dz. .09c. SALOPETTES CORDUROI, ch. \$1.19 belle qualité, bien finies, couleurs, 2-6. Tous ceux qui profiteront de cette vente recevront GRATUITEMENT notre catalogue Printemps-Eté.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Plus 2% taxe provinciale Commandes C.O.D. acceptées PORT PAYE DES COMMANDES DE \$5.00 ET PLUS

COMPTOIR POSTAL ECONOMIQUE Dépt. TCN 1176 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

MATELAS A RESSORTS A 30% d'escompte. 960 ressorts — \$99.50 pour \$69.95 320 — \$69.50 pour \$47.95 220 — \$59.50 pour \$39.95 120 — \$39.50 pour \$27.95

Aussi sommier tout laine: \$15.00. Qualité garantie ou argent remis. Envoi C.O.D. Commandez immédiatement à: Casel postal 58, 515 rue Viger, Montréal.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: châssis de couche fabriqués en pin, toutes grandeurs. S'adresser à DENIS VENNE, 217 Lachenaie, P.Q. Tél.: 615 sonnez 1-4.

A VENDRE piquets en cède de toutes les grosseurs. ERNEST COTE, Neuville, Cte Portneuf.

COUPONS 100 LBS — \$12.00

Coupons de rayonne, etc. (produits infinis) 1/2 à 2 vgs, boîtes de 100 livres \$12.00. COUPONS MELANGES: Jersey, satin, gabardine, etc.: 100 livres \$17.00, 40 verges — \$2.50, 20 verges \$4.05. COTON JAUNE app. 25 verges \$4.00. COTON BLANC, 24 vgs \$3.69. DRILL, BLANC 15 vgs \$2.75. FLANELLETTE carreaux, app. 18 vgs pour \$4.50. FLANELLETTE unie 24 vgs \$5.20. FLANELLETTE pour pyjamas, 23 vgs \$6.20. FLANELLETTE épaisse, crème, \$1.10 la livre. FLANELLETTE blanche, à la verge, 29c. LAINAGE: coupons 1/2 à 1/2 verge, 50 lbs \$20.00, coupons de 1/2 à 1 vgs, 75c lb. coupons 1 à 3 vgs \$1.20 lb. DOUBLURE, JERSEY rayonne 54" large — 40c la verge. JERSEY rayonne 54" blanc, rose, bleu, etc., grands coupons 95c la livre. BENGALINE FLEURIE en coupons — 90c la livre. Toutes sortes autres coupons — venez voir ou écrivez ROSE TEXTILES, 62 est, rue Mont-Royal, Montréal.

SACS A VENDRE

Sacs de sucre et de farine non lavés, 27c chacun lavés, blanchis 30c chacun. C.O.D. accepté. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS. LEBEL, 540 rue VILLERAY, MONTREAL.

CENTRIFUGE VIKING n'ayant jamais servi, peut être vu à 3290, rue St-Patrick, Montréal.

3 LBS CREPE SATIN — \$2.95

en coupons de 3 à 8 verges. Fils à tisser 2, 8, 89 c.; 2, 16, 92 c. la livre. Toutes sortes de tissus à partir de 15 c. la vg. Coupons 1/2 à 1 vg, appareillés afin d'être plus commodés. Duck blanc ou couleurs (18 c. vg) 12 vgs pour \$2.98. Doublure rayonne, couleurs unies (16 c. vg), 22 vgs pour \$2.22. Satin uni, couleurs assorties (16 c. vg), 22 vgs pour \$2.32. Satin piqué, ouaté, uni (60 c. vg), 10 vgs pour \$6.00. Broadcloth rayé à chemises et pyjamas (17 c. vg), 22 vgs pour \$4.74. Coutil fleuri, dessins assortis (17 c. vg), 18 vgs pour \$3.96. Broadcloth mercerisé, couleurs unies (18 c. vg), 25 vgs pour \$4.50. Drill imprimé, à chemises et pantalons (18 c. vg), 18 vgs \$3.24. Complet, première qualité, 2 pantalons, worsted Dacron, \$21.95. Sacs mal teints: 10 pour \$1.49. Sacs blanchis: 10 pour \$2.39. Bas nylon, 60 GG, 15 D., parfaits, enveloppe plastique, peinture 8 1/2: la douz. \$8.50. Corduroy uni (28 c. vg), 12 1/2 vgs pour \$3.59. Velours uni (32 c. vg), 12 1/2 vgs pour \$4.25. Velours chiffon uni (50 c. vg), 12 vgs pour \$6.00. Cone de 10,000 vgs de fil, 40 ou 50, couleurs, 3 cornes, le cone 89 c. Ouate nylon blanche 20" large X 64", pk. 50 c. — Jersey catalogue: non taillé à 15 c. lb. — taillé à 24 c. Douille satin, \$4.98. 10% d'escompte sur commandes de \$50.00 ou plus. Satisfaction garantie ou argent remis. Gratuit: catalogue et calendrier 1953

Mme I. SCHAEFFER ENR. B.P. 264 Drummondville P.Q.

PRINX DE DEPRESSION: NOUS VENDONS BON MARCHÉ. Epargnez 50% à 75% sur pièces de rechange de tracteur neuves ou usagées, toutes marques. Nous vendons en bas du prix coûtant. Nous vendons aussi de bons pneus de tracteur usagés. Il n'y a pas de frais de douanes sur les pièces de rechange. **SURPLUS TRACTOR PARTS CORP.**, Fargo, North Dakota, U.S.A.

SLEIGH A FOIN, sleigh à bois, 2 berlines à engrais, berlots, parfait ordre. S'adresser **JEAN-BAPTISTE BEHARD**, 51, ave. des Cascades, Beauportville, Qué.

RAQUETTES SUCRIERE neuves à vendre: \$7.00 la paire. Transport payé par poste. Commandes payables d'avance par mandat-poste. **JOSEPH ROY**, fossoyeur, St-Gervais, C.P. No 14, Cte Bellechasse, P.Q.

MOLY-PLATE...

Supplément d'huile à moteur. Vous n'avez qu'à verser cette huile dans votre moteur et pendant que l'auto est en marche, toutes les pièces mobiles sont recouvertes de "Moly-Plate". Réduit de beaucoup l'usure du moteur causée par la friction. Epargne l'huile et l'essence. Une boîte dure 3,000 milles. Pas besoin d'enlever le filtre à l'huile ou de défaire les connexions. Fabriqué au Canada. Envoyez \$1.50 en bon de poste et épargnez les frais de C.O.D. Adressez: BOITE 55, 515, ave Viger, Montréal.

ENVOYEZ \$6.95 pour recevoir la dernière édition du "Nouveau Petit Larousse Illustré". Catalogue mensuel gratuitement envoyé sur demande. LE CLUB DU LIVRE POPULAIRE, case 101, Station N, Montréal.

MIEL PUR PASTEURISE

Blanc No 1: caisse de 12 x 4 lbs., \$12.00; chaudières de 30 lbs., \$7.90; ambre No 1: caisse de 12 x 4 lbs., \$8.00; chaudières de 30 lbs., \$4.95; bidons de 70 lbs., \$10.50; caisse de 6 x 8 lbs., \$7.50. Beurre de caramel au miel, caisse de 24 x 1 lb., \$6.00. Prix spéciaux sur quantité. **JULEN LEBEL**, VIRE, producteur de miel Beauharnois.

A VENDRE: grande maison de 4 étages, façade en pierre, dimensions de 25 pieds par 69, sur terrain de 25 pds en largeur par 90 pds de profondeur, avantageusement située aux nos 1021 et 1023, rue Berri, Montréal. — Cette maison, actuellement vacante, convient comme habitation, pour locations ou chambres. Garages à l'arrière. Placement intéressant. S'adresser à L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS, 515, ave Viger, Montréal.

"DRAPERIE JACQUARD"

pratique pour sacs à mains, coussins, couvre-pieds piqués de fantaisie. Coupons 1/2 à 1 vgs, couleurs assorties. Paquets de 12 vgs (19c. la vg.) \$2.23 le paquet. **FOYER D'ECONOMIE**, 2101, boul. St-Laurent, Montréal.

A VENDRE: carriole double avec belles peaux blison, dos et dessus. Le tout en parfait ordre. Prix raisonnable. Adressez à: **FRANÇOIS LAPOINTE**, St-Pierre, Cte Montmagny.

(Suite à la page 21)

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

TISSAGE

Fil à tisser, coton, lin, rayonne, laine, ratine boucié. Fil à coudre, fil métallique, corde à vadrouille. Circulaire sur demande. LA FILEUSE ENRG., 351 Route de l'Eglise, Ste-Foy, Tél.: 7-1971.

DIVERS

SACS de sucre et de farine non lavés, 50c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, blanchis, 30c chacun. Envoyez mandats poste, C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Case Postale 31, Station R., Montréal 10.

CUIRS ET TANNAGES

CULTIVATEURS! Profitez de la baisse du marché pour compléter vos provisions de cuir. Nous ferons pour vous à prix modérés le genre de tannage désiré, soit pour harnais, chaussures, gants ou lacets. Épargnez en réparant vous-mêmes vos articles en cuir. S.V.P. Payez le transport en faisant vos envois à ARTHUR MARCOTTE & FILS, tanneurs, Portneuf, Cte Portneuf.

ATTENTION CULTIVATEURS!

Pour le tannage de vos peaux en cuir à harnais, mitaines et en couleurs, s.v.p. faites vos envois en payant le transport à: GEORGES BEAUDET, Tanneur et Marchand de cuir, Saint-François-du-Lac, Cte Yamaska, P.Q.

SOUDEURS — "L'ARC A SOUDER", 110-120 volts CA. soude, ramolli, coupe les métaux, facile à employer; renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attachements de l'arc métalliques et la flamme, les carbones flux, tiges, masque. Seulement \$59.50. Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. Aussi, autres modèles. WELDING MANUFACTURING CO., 239 LB Canal St., New-York City, N.-Y.

FEMME — FILLE DEMANDEE

VEUF DEMANDE, femme d'un certain âge pour tenir ménage, maison confortable, petite ferme près de Montréal. Ecrire à CASE POSTALE 56, 515 Viger, Montréal.

FOURRURES BRUTES

RENARD
\$50.00



de prime pour le renard tatoué. Les plus hauts prix payés pour vos fourrures brutes. Demandez nos listes de prix. Obtenez gratis le Secret Indien (Bunch Set), en écrivant à: L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, Qué.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS disponibles au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Jusqu'à \$15,000. Voyage payé. Ecrivez à EMPLOYMENT INFO. CENTER, Room C-40, 4 Green St., Boston, 14.

MACHINES AGRICOLES

COUVERTS DE TRAYEUSES complets, usagés toutes marques, \$15.00 chacun. RICHELIEU EQUIPMENT ENRG. Distributeur Choro-Boy, 228 St-Hubert, St-Jean, Qué.

SOUFLEUR "BES BLO"

Pour transformer votre pulvérisateur actuel en machine à concentré, semi-dilué ou dilué. Trois modèles: super, gros, "standard".

PULVERISATEURS

Pulvérisateur pour verger, cultures maraichères, mauvaises herbes, désinfectants, blanchissage, arrosage du bétail et à incendie. Ecrivez aujourd'hui et demandez le dépliant gratis.

SPRAMOTOR LIMITED

1105 York Street London, Ontario

ATTENTION POMMICULTEURS! A vendre: arrosoirs usagés en bonnes conditions, toutes marques. Arrosoirs neufs John Bean. MAURICE CARDINAL, Mont St-Hilaire. Tél. FO. 7-3779.

TRACTEUR COCKSHUTT 30, \$1,100; pelle mécanique pour 30, \$300. Tracteur sur pneus Silver King, idéal pour jardinier, \$350. Charrue à tracteur, 3 oreilles, \$175. P. DORIS, 3280 Barclay, Apt. 6, Montréal.

A TOUS LES PRODUCTEURS DE LAIT

NOUS VOUS FERONS économiser des sommes considérables sur l'achat d'un réfrigérateur à lait moderne avec portes sur le devant; choix de 2 modèles; garantie. Cette offre durera jusqu'au 1er mars seulement. Livraison à la date désirée. DAIRY EQUIPMENT OF QUEBEC, 5650, ave. Des Plaines, Montréal 36.

A VENDRE: une presse à foin, monture de bois mais en bon ordre, actionné par tracteur. S'adresser à GÉRAUD MANSEAU, L'Avenir, P.Q.

A VENDRE: engin 8 forces, Big Stratton, refroidi à air, à fonctionné 150 heures. Aussi, Wisconsin 3 forces, refroidi à l'eau. OMER VIENS, Ste-Madeleine, St-Hyacinthe.

POMPE SOUTHERN neuve, valeur \$44.75, sacrifiera \$120.00. Équipement d'habitation, ventilation, charnières, gâches, abreuvoir, etc. Écoutez, G. COMEAU, St-Jean-Baptiste, Rouville.

LES AVENTURES DE PITCH

Un pique-nique



OFFRE DE SERVICES

AVEZ-VOUS du tissage à faire faire, ou couvre-pieds à faire piquer? — Alors, adressez à Case 12, Abbotsford, Cte Rouville.

ALLEMAND cherche emploi sur ferme aux alentours de Montréal, 26 ans, 7 ans d'expérience (diplôme); bilingue; se mariant bientôt, 114 au Canada. Pour référence, écrivez à C.P. 59, 515 515 Viger, Montréal.

ON DEMANDE

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 3, Saint-Hyacinthe Qué.

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. QUEBEC ENTRE-POT ENRG., 15 Lalemant (coin Dorchester) Québec.

HOMME MARIE avec aide, demande terre à moitié avec roulant, pas moins de 20 vaches, ou accepterait gérance d'une ferme moderne à l'ouest de Montréal. Très bonnes références, sobre et honnête. Ecrire: CASE POSTALE 57, 515 Viger, Montréal.

NOUS SERIONS acheteurs de porcelains de 7 ou 8 semaines, scellés. Mentionnez prix. Adresse: FERME DU SEMINAIRE, Casier 323, Chicoutimi, P.Q.

PHOTOGRAPHIES:

PHOTOS FINIES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR, Films développés imprimés, 35 cents. IMPRESSION 4c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt. L, Montréal.

POUSSINS - POULETTES

COUVOIR

CERTIFIÉ ET APPROUVÉ Poussins et dindonneaux de toutes races et de première qualité. Couvoir produisant le plus de dindonneaux vendus dans le Québec. Revue avicole gratuite à nos clients. Demandez nos listes de prix. COUVOIR COOPÉRATIF BATISCAN Batiscan, Cte Champlain, P.Q.

DEMANDEZ la circulaire concernant les poussins provenant de nos grosses Leghorns Blanches et nos Light Sussex de race pure. Nous incubons toute l'année. COUVOIR CERTIFIÉ ET APPROUVÉ, BOIRE & FRERES, Wickham, Co. Drummond, P.Q.

AVICULTEURS! Soyez prudents dans l'achat de vos poussins d'automne. Satisfaction garantie. Liste de prix sur demande. COUVOIR COOPÉRATIF DE ST-JEROME, St-Jérôme, R.R. 1, Tél.: 4369.

POULETTES en ponte \$2.00. Poulets de tous âges à raison de 10c par semaine. Nous avons toutes les races. Nous exigeons un acompte de 10% sur votre commande. C.-E. FRETTE, Lavallée, Cte Berthier. Tél. 632-5.

POUSSINS EN CROISSANCE

Poulettes approuvées: 2 semaines \$30 le cent; 4 semaines \$38 le cent; 6 semaines \$45 le cent. Poussins mélangés du même âge: \$10 de moins le cent. Rock Barrés, Hamp ou Rouges X Rock, Sussex, Hamp X Sussex, New Hampshire, Rouges, Leghorn, Blancs, Minors, X Leghorn, Rouges X Leghorn, Rock X Leghorn, Rock blancs \$1.00 comptant, balance C.O.D. Commandez tôt! KENT HATCHERY, Chatham, Ont.

POUSSINS SCHUMMER

15,000 reproducteurs testés 100% nets. 12 races populaires au choix. Nouveau catalogue et liste de prix gratuitement. "ESCOMPTE SUR COMMANDES HATIVES". Certificat de santé du gouvernement avec chaque expédition. Ecrivez à SCHUMMER'S "QUALITY" HATCHERY, Linwood, Ontario.

AVICULTEURS: demandez notre circulaire concernant nos poussins et dindonneaux d'un jour de haute qualité. COUVOIR COOPÉRATIF D'IBERVILLE, 81-4e Avenue, Ibterville, Qué.

POUSSINS D'OKA

Poussins hybrides de haute qualité pour la ponte et aussi faisant un bon broiler. Sa qualité est égale ou supérieure d'année en année parce que ce poussin sort de deux races consanguines sélectionnées par le contrôle de ponte R.O.P. depuis longtemps. Ecrivez-nous pour plus amples renseignements. REGISSEUR DE LA BASSE-COUR, Institut Agricole d'Oka.

LIVRAISON HATIVE EN '55?

Alors, commandez tôt pour obtenir les poussins qu'il vous faut à la date désirée. Les poussins Galt dans un grand choix de races pures ou hybrides, reconnus pour la production, sont les poussins qu'il vous faut. Ça vous palera de vous procurer notre liste et tous les renseignements maintenant. Non-séxés, \$1.90 le cent; poulettes \$15.50 le cent et plus; coquets \$2.90 et plus le cent. Ecrivez aujourd'hui. GALT CHICKERIES, Galt, Ont.

ACHETEURS DE POUSSINS! Achetez des poussins hâtifs et profitez des meilleurs prix des oeufs l'été et l'automne prochains. Escompte sur commandes hâtives. Reproducteurs approuvés du Gouvernement — Certificat de santé avec chaque envoi. Ecrivez pour recevoir catalogue et prix; aussi dépliant sur "La façon d'élever de meilleures volailles". MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.

MOINS DE POUSSINS hâtifs seront élevés. C'est une bonne nouvelle pour les éleveurs qui "abandonnent pas" — moins de concurrence. Selon toutes apparences, les bons poussins bien développés devraient être un très bon placement cette année. Choisissez de vraies bonnes poulettes "à ponte", prenez-les tôt, prenez-en soin, et vous aurez une forte production de gros oeufs quand les prix et les primes seront à leur plus haut — voilà un programme pour faire de l'argent!... Et les poussins sont ce qu'il vous faut pour le remplir. Ecrivez pour obtenir tous les renseignements — nous vous répondrons sans tarder, en français. FRED W. BRAY, LIMITED, 122 John Street North, Hamilton, Ontario.

COCHETS EN CROISSANCE

Tous coquets de races lourdes: le cent — d'un jour \$6.00, d'une semaine \$8.00, de 2 semaines \$10.00, de 3 semaines \$15.00, de 4 semaines \$18.00. Approuvés. GODDARD CHICK HATCHERIES, Chatham, Ontario.

10 POUSSINS GRATIS

Augmentez votre revenu avec des poussins d'un jour de qualité supérieure Extra-Profit, provenant de troupeaux inspectés, approuvés ou certifiés, ayant subi l'épreuve du sang, ayant à leur tête des reproducteurs R.O.P. ou de descendance R.O.P. Demandez notre liste de prix pour les conditions. WILFRID LEFEBVRE, 2025, rue Amherst, Montréal.

POULETTES Rock Blanc Mammoth Arbour Acre 18c., mélangés 12c., Sus X Rouge — Rouges X Rock — Rhode Island Rouges — Leghorn — et Rouges X (Sus X Rouges), poulettes croisées de 3 facons à un prix légèrement plus élevé. Du 10 février au 15 avril, coquets à 5c. Chapons et poulettes en croissance aussi en quantité. Approuvés. KETTERBORN HATCHERY, Milverton, Ont.

POUSSINS NEUHAUSER

Nouveaux bas prix sur ces fameux poussins. Ecrivez pour obtenir notre prix courant aujourd'hui. Poussins pour broilers et poulets à rôti. Poulets en vue de la ponte issues des meilleurs reproducteurs aux Etats-Unis et au Canada. 20 races pures et 15 races hybrides. Aussi Hy-Lines: les nouveaux poussins hybrides. Expéditions partout. Haute qualité à un nouveau bas prix. Eclosions 2 fois par semaine. NEUHAUSER HATCHERIES, Essex, Ontario.

PRENEZ UN CONSEIL

d'un vieil acheteur de poussins. Ca paie de prendre ce qu'il y a de mieux — d'un couvoir qui a fait ses preuves depuis longtemps. Les poussins Hillside ont été reproduits année après année par un couvoir qui opère depuis 35 ans, sous le même nom — faisant des expériences avec les races pures ou hybrides pour convenir aux marchés canadiens. Approuvés. Grand choix de races pures ou hybrides pour tous les marchés. Demandez tous les renseignements. Poussins d'un jour et en croissance. HILLSIDE POULTRY FARM, New Dundee, Ont.

4c COCHETS RACES LOURDES 4c

Nous nous spécialisons dans l'éclosion de coquets Rhode Island Rouges Parmenter et hybrides Grey à forte production. \$4.00 le cent. Mélangés \$13.50 le cent. (Garantis 50% poulettes, 50% coquets). Poussins approuvés. YOUNG'S HATCHERY AND POULTRY FARM, Ridgetown, Ontario.

VOULEZ-VOUS faire le plus d'argent possible avec vos pondeuses ou vous contentez-vous d'acheter à bas prix, des poulettes à deux fins, qui mangeront plus et pondront 5 douz. d'oeufs de moins par année que les poulettes de l'une ou l'autre de nos trois races spéciales à pontes? — Nous pouvons vous fournir l'une ou l'autre variété, nous avons les deux. Pour une ponte maximum, nous vous suggérons d'acheter de nos races spéciales à ponte; nous savons que vous serez satisfaits et que vous en commanderez d'autre l'an prochain et que vous les recommanderez à vos amis. Aussi, poussins broiler, dindonneaux, coquets en croissance. Catalogue. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

CANARDS ET FAISANS d'un jour à vendre. Nous employons "Master". FLORIDO FERRON, Yamachiche, Cte St-Maurice. Tél.: Rés. 65 — Ferme 105.

FRANCHISEMENT

pourquoi acheter ailleurs pour "faire changement" ou pour un prix plus bas? — Prenons les poussins, par exemple. Nous sommes dans ce commerce, sous le même nom, depuis plus de 30 ans. Nous connaissons les bons poussins et nos clients de même; aussi, ils nous reviennent d'année en année. Approuvés. Nous avons notre propre programme de reproduction. Vous devez commander vos poussins si vous voulez produire pour les bons marchés. Ecrivez-nous pour obtenir tous les renseignements sur les races pures ou hybrides. KITCHENER BIG 4 HATCHERY, King St. E., Kitchener, Ontario.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ les poussins de nos Rock Barrés, engendrés R.O.P., qui s'emplument rapidement? — Sinon, faites-le maintenant. Haute qualité, bas prix. Approuvés et passés à l'épreuve du sang sans réaction. Couvoir approuvé. Ecrivez pour plus de détails intéressants. Satisfaction garantie. Poulettes: \$2.00, mélés \$11.00, coquets \$5.00. FERME AVICOLE LAROCQUE, North Lancaster, Ontario.

NOUS AVONS trois races et lignes spéciales de dindonneaux que vous aimerez et qui vous feront faire plus d'argent: Broad Breasted Bronze, Broad Breasted Whites A. O. Smith, aussi, Nebraska, Lancaster, Broad Whites Thompson, Blancs de Hollande; prix justes. Dépliant sur les dindes. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

POUSSINS DE QUALITE. Races pures et hybrides les plus populaires. Demandez notre liste de prix. COUVOIR COOPÉRATIF VAUDREUIL, Dorion, Québec. Gaston Ringue, gérant. Tél.: 530.

AVICULTEURS: achetez de bons poussins garantis. Vous trouverez cela au Couvoir Modèle d'Arthabaska, certifié et approuvé, qui vous offre des poussins forts et vigoureux; aucune plainte ne fut portée contre les 500,000 poussins vendus la saison dernière. Placez aujourd'hui vos commandes; demandez nos prix qui sont avantageux, circulaire gratuite. COUVOIR MODELE ENRG., Arthabaska, P.Q.

REMEDES

DRAGEES SANGUINES

Demandez les dragées sanguines pulvérisées contre épuisement, faiblesse, anémie, pâleur, dépression nerveuse, paupérisé du sang. \$1.00. Ecrivez: COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LITE, 3467, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. Si vous faites un jardin, nous vous enverrons gratuitement sur demande notre catalogue des semences de légumes et de fleurs. LES SEMENCES LAYAL, 88-B, Boul. Labelle, L'Abord-à-Ploffe, Qué.

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux réveils patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

Traitement puissant — Nouveaux et merveilleux préparations contre la maladie du souffle, toux et courbure des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas. Satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. AUTRES EXCELLENTS REMEDES: Sirop "PULMOLINE" spécial contre la toux \$1.50. Sirop "PARASITAIRES" contre les vers intestinaux \$1.50. Liqueur extra purgative et tonique \$1.50. Liqueur Arsenicale de Fowler \$1.25. Onguent "OLISINE" fameuse contre crevasses, démangeaisons et plaies de tous les animaux. \$1.25. Payable avec la commande. Adressez-vous à THS-LS GIRARD, Spécialiste des Voies Respiratoires St-Félicien, Cte Roberval, Qué. Agents demandés Prix du gros envoyé sur demande

REMEDE "PHYTO": préparation des Pères de la Fraternité Sacerdotale. — Purificateur du sang, reconstituant \$2.50; nervosté, \$1.75; reins, vessie, prostate, \$3.00; hémorroïdes, \$1.00; haute pression \$2.00. Différents remèdes et traitements, pour ulcères d'estomac, vers intestinaux, eczéma, incontinence d'urine, foie, rhumatismes, etc. Inclure frais postaux. Agent distributeur: MAURICE D. CAMPAGNA, 55 Erables, Arthabaska.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames adhésives. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dépt. 200, Preston, Ont.

TERRES A VENDRE:

TERRE 150 ARPENTS dont 15 en parcs et en bois. Roulant complet, 27 vaches à lait avec permis d'envoyer le lait à Montréal. Restaurant 25 x 35 tout équipé. S'adresser à ROLLAND THIBODEAU, Ile-aux-Noix, Route 9H, Tél. 1962.

PLUSIEURS BELLES TERRES A VENDRE dans le meilleur centre agricole d'Abt. Terres faciles moyennant certain comptant. Avec ou sans roulant, 100 à 300 acres d'un bloc pour grosse famille. Planches, sans roche ni sable, bons bâtiments, 4 arpents à 3 milles de la ville. Travaux mécanisés, eau courante, service d'autobus, téléphonie, coopératives agricoles, d'électricité, d'achats et ventes, de buanderie, syndicat laitier, lait vendu \$4.95 le 100 livres. Chemins d'asphalte, entretenir à l'année. Belle église sans réputation, collège, couvent, sanatorium, tous à l'épreuve du feu. Taxes municipales \$0.70%. Région riche en ressources naturelles, chasse, pêche, bois, mines, agriculture, etc. Causes, vieillesse, maladie, manque de main-d'oeuvre, veuve, Aubaines pour comptant. Pas d'agent. Elphège BOISCLAIR, président de l'U.C.C., Macamic, Cte Abitibi, P.Q.

MAJOR ET TERRE à vendre: manoir à vendre avec 50 arpents de terre cultivables et 40 arpents de bois. Roulant moderne et bâtiment chaud, poulailler 18 x 40, silo, séchoir à tabac, sucrerie 1200 couilles, tout près de la maison. Pour tous renseignements, s'adresser à ANTONIO LAMARCHE, St-Henri-de-Masouche, R.R. No 1, Cte L'Assomption.

LAISSEZ-LES GRANDIR!

Les jeunes qui jouent, oublient souvent de regarder s'il vient une automobile. Ils sont peut-être excusables, mais vous ne l'êtes pas de négliger de vous assurer s'il n'y a pas d'enfants sur votre route. Quand vous passez près des écoles, des terrains de jeux ou des résidences, n'oubliez pas de modérer, de sorte que vous pourrez arrêter rapidement, si nécessaire! SOYEZ PRUDENT — L'ENFANT QUE VOUS SAUVEREZ SERA PEUT-ÊTRE LE VOTRE.

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515, avenue Viger,

Montréal 24

LA REVUE DES MARCHÉS

Animaux vivants

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Lundi le 24 janvier, les offres se chiffraient à 800 bovins, 190 agneaux et moutons, 1070 porcs et 1275 veaux.

Les arrivages de bovins étaient moins nombreux que lundi dernier d'environ une centaine de têtes et se composaient surtout de vaches de qualité commune à bonne. Environ 125 bouvillons étaient inclus dans les arrivages, la plupart de qualité moyenne. Malgré les arrivages légers, les transactions n'étaient pas très actives et les prix, en général, sont demeurés stables. Quelques bons bouvillons ont rapporté de \$20 à \$21, les moyens, de \$17 à \$20. Les taures de qualité moyenne se vendaient de \$13 à \$15, tandis que les bonnes vaches de type à boucherie valaient de \$11 à \$12, quelques-unes jusqu'à \$13; les bonnes, de type laitier, de \$10.50 à \$11. Les taureaux sont stables, se vendant de \$12 à \$13, quelques-uns jusqu'à \$13.50.

Les veaux de lait étaient en bonne demande et rapportaient \$1 de plus que la semaine dernière. Les bons et les choix se vendaient de \$24 à \$26; les communs et moyens, de \$14 à \$24. Les veaux d'herbe se vendaient lentement à des prix stables, de \$12 à \$13.

Les agneaux offerts, de qualité commune à moyenne, rapportaient des prix à peu près stables par rapport à payés la semaine dernière, se vendant de \$17 à \$18 le 100 livres. Les moutons valaient de \$5 à \$12.

Le prix des porcs s'est établi à \$0.75 de plus que la semaine dernière, se vendant à \$28.75 pour la catégorie A, et à \$27.75 pour la catégorie B-1. Les truies étaient stables à \$19.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe Saint-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commissions (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont: la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher, E.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; Rodolphe Tasse, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 (Wilbank 6363).

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Porcs abattus	
A-prix ed base	28.75
B-1	27.50
B-2	27.50
B-3	27.15
C	25.75
D	25.75
Légers	27.25
Lourds	25.50
Extra-lourds n° 1	19.00-23.75
Extra-lourds n° 2	19.00
Semi-castrats	21.25
Truies	19.00

Porcs abattus

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Bonnes à boucherie	11.00-13.00

Bonnes (locales)	10.50-11.00
Moyennes	9.00-10.50
Communes	8.00-9.00
(cutters et canners)	6.00-8.00

Taureaux	
Bons	12.00-13.50
Moyens	10.00-12.00
Communes	8.00-10.00

Veaux de lait	
Bons et choix	24.00-26.00
Communs et moyens	14.00-24.00
Veaux d'herbe	12.00-13.00

Agneaux et moutons	
Lots mélangés	17.00-18.00
Moutons—bons	9.00-12.00
Communes	5.00-9.00

Taures	
Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	13.00-15.00
Communes	8.00-12.00

Bouvillons	
Choix	21.50
Bons	20.00-21.00
Moyens	Evd mb
Communes	9.00-17.00

Le marché aux fruits et légumes

Prix payés par les marchands de fruits et légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'Horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424a, Place Jacques-Cartier, à Montréal.

POMMES: Mar. tranquille, McIntosh \$2.50-2.75, Fameuses \$1.75-2.00, tombées 1.50 la boîte.

AIL, Marché inc., \$2.50-\$3.00 la doz. de tresses.

BETTERAVES: Mar. inc., \$0.90-1.10 pour 50 lbs.

CAROTTES: Mar. inc., 1.15-1.25 pour 50 lbs.

CHOUX: Mar. à la baisse \$1.25 pour 50 lbs.

LAITUE: Mar. inc., 2.00 pour 2 douzaines.

MENTHE: Mar. inc., 1.00 la doz. de paquets.

NAVETS: Mar. inc., 75-1.00 pour 50 lbs.

OIGNONS: Jaunes ou rouges 2.00-2.25 pour 50 lbs.

PANAIS: Mar. inc., 1.50-1.75 le minot.

PERSIL, SAUGE et SARRIETTE: 40c la doz. de paquets.

POIREAUX: Mar. inc., gros 75c, moyens 50c, petits 25c la doz.

SALSIFIS: Mar. inc., 1.00 la doz. de paquets.

TOMATES: Mar. inc., de serre 2.00 pour 10 lbs.

Le prix du foin

On ne signale aucun changement dans le prix du foin depuis quelques semaines, pour la raison que les transactions sont à peu près nulles. On croit que la demande sera plus forte vers le 15 février. Le foin de mil et trèfle No 2 est de \$14 à \$16 la tonne, et celui du lucerne, de \$20 à \$22.

L'embargo américain sur le blé et M. Gardiner

Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, a suggéré ces jours derniers aux Etats-Unis de lever l'embargo sur les importations de blé canadien. M. Gardiner a fait cette suggestion au cours d'une causerie prononcée au congrès annuel du département de l'Agriculture de l'état du Kansas.

Evaluant à 750 millions de boisseaux la production totale de blé dur en Amérique du Nord, M. Gardiner a précisé que les deux tiers proviennent du Canada et le reste des Etats-Unis. Soulignant depuis le dernier conflit, les Etats-Unis ont virtuellement mis obstacle à l'entrée du blé étranger dans leur pays, M. Gardiner a déclaré que cet embargo peut paraître nécessaire pour aider efficacement les cultivateurs américains à faire face à leur coût de production plus élevé, mais il faut ajouter que là où le cultivateur américain peut semer des fèves, du maïs et plusieurs autres produits, le cultivateur des Prairies canadiennes est limité à l'ensemencement de grains et de fromages. Nous possédons de vastes superficies sur lesquelles paissent les troupeaux, mais le blé constitue la source même de notre économie.

Toute politique visant par conséquent à mettre le blé sur tous les marchés mondiaux, tout en faisant reconnaître le fait que le blé est avant tout la nourriture du travailleur, contribuera de façon indirecte mais efficace au bien-être des peuples et à l'entente internationale.

Le Canada produit d'excellent fromage

Le Canada produit d'excellents fromages qui devraient figurer fréquemment au menu quotidien. Le fromage fournit des protéines, des vitamines et des minéraux. C'est un aliment économique qui peut être servi de multiples manières.

Produits avicoles

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à

Le prix des oeufs a monté au cours de la semaine, le marché est maintenant en situation stable grâce à une demande soutenue à l'endroit des arrivages locaux; d'autre part les offres de l'extérieur ont pu intéresser les acheteurs à moins d'être disponibles à prix réduits. Les approvisionnements n'ont pas provoqué d'embarras, le surplus étant décoquillé ou huilé; de plus, il s'est exporté des A Moyens.

Le marché des volailles abattues a conservé sa stabilité. Les réceptions répondaient aux besoins et ont été acheminées dans les voies du détail assez facilement. Les poulets à griller formaient le gros des arrivages des poulets vivants et ils se vendent encore. Il en a été de même des poules vivantes, nombreuses, les consommateurs trouvant le prix avantageux comparé à celui des gros poulets.

Prix payés mardi aux marchés à bestiaux de Montréal fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal pour la volaille classifiée et emballée en boîtes standard

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant
Mardi, le 25 février

POULETS ABATTUS
(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	41c-44c
A	40c-43c
B	31c-32c
C	23c-25c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	35c-36c
A	34c-35c
B	26c-26c
C	17c-18c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	34c
A	33c
B	31c
C	18c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	34c
A	33c
B	31c
C	18c

POULES ABATTUES
(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	27½c
A	27c-27½c
B	25c-25½c
C	20c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	25
A	25
B	23
C	18c

(Moins de 4 livres)

Spécial	23c
A	23c
B	21c
C	15c

Jeunes dindes et jeunes dindons
Moins de 18 lbs

A	47c-48c
B	40c
C	26c

Plus de 18 lbs

A	36c-37c
B	33c-34c
C	28c

CANARDS

A 38c

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs à Montréal

Poules

Plus de 5 livres	21c
De 4 à 5 livres	18c-20c
Moins de 4 livres	14c-16c

Poulets

Plus de 5 livres	31c-34c
De 4 à 5 livres	26c-27c
De 3 à 4 livres	26c-27c
Moins de 3 livres	26c-27c

Jeunes dindes et jeunes dindons

Moins de 18 lbs	38c-40c
Plus de 18 lbs	28c-30c
Canards	27c

OEUFs

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés

(caisses gratuites)

A-Extra-Gros	38½c
A-Gros	38c
A-Moyens	34c
Pettis	31c
B	30c
C	23c

Oeufs non classés

(caisses retournées)

A-Extra-Gros	34c-36c
A-Gros	33c-35c
A-Moyens	29c-30c
A-Petits	26c-27c
B	25c-27c
C	18c-20c

Prix de gros aux détaillants

à Montréal (cartons d'une douz.)

A-Extra-Gros	43c-45c
A-Gros	42c-44c
A-Moyens	39c-40c
A-Petits	37-38c
B	36c-37c
C	30c

Prix au détail aux consommateurs

(cartons de douzaines)

A-Extra-Gros	50c-53c
A-Gros	49c-52c
A-Moyens	44c-47c
A-Petits	42c-43c
B	42c-43c
C	33c-35c

Le conseil des maisons de salaison

La 35e assemblée annuelle du Conseil des Maisons de Salaison s'ouvre à Hamilton, aujourd'hui. Les délégués de 20 institutions membres du Conseil et plusieurs invités entendront des experts sur divers sujets d'actualité comme la situation dans le domaine des bestiaux et de la viande, les possibilités de développer les marchés, etc. Le président du conseil est M. J. C. Donaldson, de Brandon Packers Limited, et l'un des vice-présidents, M. Emile Massé, de la Coopérative Fédérée de Québec. M. Adrien Morin, de St-Hyacinthe, est l'assistant du directeur des services extérieurs.

Stocks de beurre dans neuf villes

Les stocks de beurre de crème dans neuf villes canadiennes, le 13 janvier, s'élevaient à 55,417,000 livres contre 47,823,000 un an plus tôt. C'est ce que révèle le Bureau fédéral de la statistique.

Voici quels étaient les stocks, dans chaque ville, en milliers de livres: Québec, 2,708 (3,537 un an plus tôt); Montréal, 27,736 (23,424); Toronto, 9,410 (9,397); Winnipeg, 11,216 (7,522); Regina, 952 (626); Saskatoon, 278 (146); Edmonton, 1,343 (1,221); Calgary, 281 (400); Vancouver, 1,453 (1,550).

Le prix des pommes de terre

Lundi, le 24 janvier, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Blanche du N.B., No 1: \$2.00 à \$2.10 les 75 livres.

Blanches de l'île du Prince-Edouard: \$2.25 à \$2.35.

Blanches du Maine, 50 livres: \$1.30.

Prix du beurre et du fromage

Lundi dernier, le 24 janvier, le marché du beurre à Montréal s'établissait à 61¼-61½ cents pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net, il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec se vendait au gros 30¼ cents la livre, celui de l'Ontario, 31¼ cents.

Ces prix sont ceux fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

C'EST DONC VRAI PUISQUE C'EST ARRIVÉ DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Une récolte de bois d'une valeur de \$15,000 en l'espace de dix ans

Un cultivateur de la région de Québec a un boisé de 105.29 acres entièrement aménagé en terre à bois et en cinq parcelles distinctes. Celles-ci sont à une faible distance de la terre entièrement déboisée de la maison.

Après avoir bûché une journée avec le propriétaire pour corriger quelque peu sa méthode de coupe et accroître ses connaissances en sylviculture, nous lui demandons, en novembre 1944, de tenir, avec notre assistance, une comptabilité de terre à bois. Au 31 octobre 1954, nous avions le plaisir de clore la dixième comptabilité. Les chiffres ci-après donnent la nature et le volume des produits coupés au cours de la décennie, la valeur des produits vendus et de ceux utilisés par la ferme, la valeur

brute, les frais et la valeur nette de chacune des récoltes. Aussi les prix moyens auxquels notre homme a vendu ses bois de feu, ses bois à pâte et ses sciages.

La terre à bois renferme les essences suivantes: épinette blanche, épinette noire, sapin baumier, thuya de l'Est (cèdre), mélèze laricin, pin blanc, bouleau gris, érable rouge. Par plantation, le propriétaire a introduit en ces dernières années du pin rouge, du pin gris, du chêne rouge, de l'épinette de Norvège et du mélèze d'Europe. Les dix dernières récoltes ont visé à l'amélioration des peuplements et au sauvetage des bois en perdition.

PRODUITS AGRICOLES

	VENDUS	UTILISES
Bois de feu	31.13 cordes	113.16 cordes
Bois de carbonisation	7.5 "	"
Bois à pâte	287.37 "	"
Grumes de sciage	23,520 p.m.p.	"
Sciages (planches, madriers)	81,035 "	1,879 p.m.p.
Sciages (charpentes)	28,721 "	1,756 "
Pièces rondes de charpente, d'échafaudage	19,706 "	"
Pieux	35 unités	794 unités
Semences forestières	1 1/2 minot	"
Sauvageons de sapin	5,000 arbres	"
Produits non classifiés	"	3 unités

VALEUR DES PRODUITS RECOLTES

	VENDUS	UTILISES	TOTAL
Bois de feu	\$ 294.00	\$1,290.57	\$1,584.57
Bois de carbonisation	\$ 50.00	"	\$ 50.00
Bois à pâte	\$4,067.50	"	\$4,067.50
Grumes de sciage	\$1,437.16	"	\$1,437.16
Sciages (planches, madriers)	\$4,590.36	\$110.17	\$4,700.53
Sciages (charpentes)	\$1,568.16	\$130.95	\$1,699.11
Pièces rondes de charpente, d'échafaudage	\$980.40	"	\$980.40
Pieux	\$ 4.20	\$79.60	\$83.80
Semences forestières	\$12.00	"	\$12.00
Sauvageons de sapin	\$10.00	"	\$10.00
Produits non classifiés	"	\$ 14.25	\$ 14.25
Total	\$13,013.78	\$1,625.54	\$14,639.32

RECOLTES

Année	Valeur brute	Frais	Valeur nette
1945	\$ 510.00	\$ 101.50	\$ 408.50
1946	\$ 844.40	\$ 140.50	\$ 703.90
1947	\$ 954.19	\$ 148.48	\$ 805.71
1948	\$ 1,542.00	\$ 178.00	\$ 1,364.00
1949	\$ 1,401.91	\$ 228.00	\$ 1,173.91
1950	\$ 2,400.01	\$ 118.01	\$ 2,282.00
1951	\$ 2,444.84	\$ 305.65	\$ 2,139.19
1952	\$ 1,547.46	\$ 315.37	\$ 1,232.09
1953	\$ 1,577.29	\$ 320.32	\$ 1,256.97
1954	\$ 1,417.22	\$ 134.20	\$ 1,283.02
Totaux	\$14,639.32	\$ 1,990.03	\$12,649.29

PRIX DE VENTE DES PRODUITS VENDUS

Année	Bois de feu (corde)	Bois de pâte (corde)	Sciages (M.p.m.p.)
1945	\$ 9.64	\$ 8.41	\$ 45.02
1946	"	\$ 10.00	\$ 51.00
1947	"	\$ 12.28	\$ 55.00
1948	\$ 11.00	\$ 14.32	\$ 60.00
1949	\$ 9.89	\$ 12.75	\$ 55.40
1950	\$ 10.31	\$ 13.00	\$ 44.61
1951	\$ 8.05	\$ 19.04	\$ 56.82
1952	"	\$ 20.00	\$ 66.51
1953	"	\$ 14.00	\$ 67.45
1954	\$ 9.23	"	\$ 66.68

N. B. Dans les tableaux, il s'agit toujours de la corde de 128 pieds cubes apparents (4' X 4' X 8')

Les frais comprennent les taxes afférentes au boisé, les achats ou réparations d'outillage et d'équipement, la main-d'œuvre engagée, le travail des chevaux et du tracteur, le coût d'opération de la machinerie pour le tronçonnage du bois de chauffage, le coût du débitage des grumes de sciage, le transport payé à des camionneurs. Les \$12,649.29 de valeur nette sont ce que le propriétaire touche au cours de la décennie comme rémunération pour son travail et la sage gestion de son boisé.

Une partie des pièces rondes pour charpentes et échafaudages fut vendue sur pied au prix de \$50. le m.p.m.p. d'après mesurage selon la table de la province de Québec (table Roy). Les sauvageons de sapin (plants de 6" à 12") furent également vendus sur pied à la pépinière forestière gouvernementale de Pont-Rouge. La récolte de 1954 donna 25 1/2 cordes de bois à pâte. Mais ces cordes ne furent pas entrées dans la comp-

tabilité de 54, parce que pas encore vendues au 31 octobre 1954. En 1953, le propriétaire vendit 7 1/2 de cordes de bois à pâte à un commerçant qui fit faillite. Il perdit ainsi \$104.75. Ce montant n'a pas été enregistré dans les revenus. En incluant les 25 1/2 cordes de bois à pâte coupées en 1954 mais encore invendues, les coupes ont prélevé, au cours de la décennie, 0.82 corde de bois à l'acre en moyenne par année.

Il aurait passé pour fou à lier celui qui en 1900 aurait prédit que le boisé de ferme dont il est ici question permettrait dans 50 ans d'y prélever en dix ans une récolte de \$15,000. tout en conservant un matériel sur pied qui rapporterait, s'il était rasé à blanc, une somme additionnelle d'environ \$30,000. Et pourtant c'est bien ce qui est arrivé!

Roch Delisle, I.F.

DANS LE MONDE DES ELEVEURS

par Vic. PELCHAT, agronome

L'enregistrement supérieur

A la suite de la question terminant l'article de la semaine dernière, plusieurs éleveurs diront sans doute: nous achetons des verrats XXX, est-ce que ce ne sont pas là ceux de la première qualité? Il est peut-être bon de rappeler que les sujets peuvent tout aussi bien provenir de parents qualifiés que de parents non qualifiés. Cependant, ceux qui proviennent de parents non qualifiés sont classifiés seulement d'après leur apparence, et est-ce là une base absolument fiable pour donner l'assurance qu'un tel sujet contribuera à l'amélioration d'un élevage? C'est une garantie bien peu sûre et nous en avons eu maintes preuves dans le passé. L'éleveur de sujets de race pure et le producteur qui veulent travailler sérieusement à l'amélioration de leur élevage ne devraient pas se contenter d'acheter tout simplement un verrier XXX, mais un sujet qualité ou provenant de parents qualifiés à l'enregistrement supérieur.

Seul l'enregistrement supérieur permet la découverte de sujets provenant de lignées dont la valeur est réellement établie, et c'est là quelque chose que M. Napoléon Mercier, agronome en service de l'industrie animale dans le district de Nicolet, a bien compris, puisque depuis 1949 et 1950, alors qu'il a importé un bon nombre de sujets d'élevage de l'Île du Prince-Édouard, il a travaillé ardemment à la découverte de lignées en utilisant le contrôle de l'enregistrement supérieur pour découvrir celles d'une valeur réelle. Le semaine dernière, lors de la réunion annuelle de l'association des éleveurs de porcs de race pure du Québec, M. Mercier a présenté une magnifique étude sur les lignées

de porcs qu'il a établies dans son comté, et à la suite de son exposé, certains éleveurs présents ont compris l'importance de l'étude des lignées, puisqu'ils ont présenté une résolution demandant au Ministère de l'Agriculture de travailler à la recherche et à la propagation des meilleures lignées que nous avons préhément dans le Québec. Tout cela est certes très bien, mais il ne faut cependant pas oublier que si les éleveurs ne font pas d'enregistrement supérieur, c'est un travail impossible à réaliser.

Monsieur Mercier est bien convaincu de la valeur de l'enregistrement supérieur puisque, en collaboration avec l'association des éleveurs de porcs de race pure du Québec, il est l'instigateur d'une vente de sujets de race pure qui, cette année, aura lieu à St-Léonard le 21 juin, et tous les sujets offerts doivent provenir de père et mère qualifiés, ou, tout au moins, de mère qualifiée. M. Mercier fait un travail constructif et qui portera fruits, aussi, mérite-t-il certainement des félicitations et l'admiration des éleveurs.

Il y a peut-être des lacunes dans l'enregistrement supérieur, mais le seul fait qu'au Canada, les éleveurs l'ont pratiqué pendant 27 ans, malgré les critiques, la tiédeur, voire même le désintérêt, est certainement un bon signe. La reconnaissance que donnent à l'enregistrement supérieur nos plus grandes expositions dans le Québec et la Royale de Toronto par l'attribution de prix spéciaux aux sujets qualifiés ou provenant de parents qualifiés n'est-elle pas une autre preuve de sa valeur?

Monsieur Gérard Labissonnière, du Service de la production ani-

male du ministère fédéral de l'agriculture, avait 100 fois raison de dire, la semaine dernière, à la réunion de l'association des éleveurs de porcs de race pure, que les éleveurs du Québec avaient, dans le passé, acheté trop de verrats et truies, exclusivement en vue de participer aux expositions.

Si tous nos éleveurs avaient pratiqué le contrôle de l'enregistrement supérieur, la qualité de l'ensemble des verrats utilisés dans notre province serait certainement meilleure. Malheureusement, trop d'éleveurs ont fait, et font encore des sujets d'exposition en oubliant le véritable but de la production de sujets de race pure. On classifie des verrats d'après l'apparence et il y a manque d'uniformité dans la classification. De tout cela il s'en suit que, depuis plusieurs années, nous piétons sur place en maintenant aux alentours de 30% le pourcentage de "A" de nos porcs de marché, alors qu'après autant d'années de travail en vue de l'amélioration, nous devrions avoir un pourcentage de "A" beaucoup plus élevé.

Corrections:

Dans le deuxième paragraphe de notre article de la semaine précédente, au lieu de: "moins apprécié de ceux qui en sont au courant." Il aurait fallu lire: pas plus apprécié de ceux qui en sont au courant.

Dans la deuxième ligne de la deuxième colonne, au lieu de: "et plus rare à l'amélioration de la qualité de ses porcs", il aurait fallu lire: et plus sûre à l'amélioration de la qualité de ses porcs.

L'industrie laitière...

(Suite de la page 1)

quelques problèmes sur lesquels ils pourraient travailler avec profit, par exemple, la différence d'environ 30 cents entre le prix du fromage au consommateur dans l'Est et dans l'Ouest, le cas de cette coopérative de l'Ouest qui vend de la margarine, le fait que les prix agricoles au Canada sont plus élevés qu'aux États-Unis, et autres.

DECLARATION DE PRINCIPES

Comme c'est l'habitude à la fin de chaque assemblée générale, la Fédération a produit une déclaration de principes qui note d'abord les causes principales du malaise en industrie laitière, depuis l'introduction de la margarine en 1949 à la disparition progressive de nos marchés extérieurs et à l'importation du fromage néo-zélandais. Suivent une liste de résolutions visant à obtenir plus de sécurité pour le producteur laitier.

La Fédération demande au gouvernement de ne plus permettre l'importation d'autre fromage cheddar aussi longtemps que le pays en produira en surplus et de prendre des mesures pour protéger l'industrie laitière contre l'importation de produits laitiers, dont nous avons ici une ample provision.

La Fédération demande au gouvernement de continuer à soutenir le beurre au niveau raisonnable (sic) de 58 cents la livre pour deux années à venir.

La Fédération demande au gouvernement de disposer de quelque 22 millions de livres de beurre sur les marchés extérieurs, afin de réduire nos réserves aux proportions

requis, et cela sans porter atteinte au revenu des producteurs.

La Fédération insiste à nouveau pour que l'industrie laitière soit protégée contre les huiles végétales importées et les produits qui en dérivent.

D'autres résolutions ont trait à l'amélioration de l'emballage du beurre, la fixation du prix minimum du beurre d'après une formule, la publicité laitière à la télévision. La Fédération s'engage à appuyer toute action visant à obtenir une protection légale, sur le plan provincial, contre les succédanés des produits laitiers.

Les quatre membres du Québec sur le bureau de direction de la Fédération en 1955 seront M.M. J.-B. Lemoine, H.-C. Bois, S. Panetier et J. K. Dickson.

Solution des mots croisés

HORIZONTALEMENT

- 1—Dénigreras.
- 2—Ocagne. — Ma.
- 3—Rô. — Nomades.
- 4—Cu. — Amulius.
- 5—Hé. — Coni. — Te.
- 6—Enténébrer.
- 7—Ri. — Ré.
- 8—Tarare. — Ben.
- 9—Er. — Mordant.
- 10—Raz. — Bai.

VERTICALEMENT

- 1—Dorchester.
- 2—Ecouen. — Ara.
- 3—Na. — Ter.
- 4—Ignace. — Am.
- 5—Gnomon. — Rob.
- 6—Rémunérera.
- 7—Alibi. — Di.
- 8—Di. — Ba.
- 9—Amentèrent.
- 10—Sassèrent.

Pour les maladies de vos animaux

c'est du **LORRAIN** qu'il vous faut

Ne manquez pas de visiter notre kiosque au

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE, du 17 au 24 FEVRIER prochain



Voici les quatre hommes qui, au chantier coopératif de l'U.C.C. de Québec-Ouest, sont le cœur et le cerveau du groupe de bûcherons qui y travaillent en coopération. De gauche à droite, on remarque MM. Roger Lachance, commis; F. Nadeau, assistant du cuisinier; Paul-H. Lavoie, cuisinier en chef, et Philippe Baril, gérant.



Le salaire minimum devient très souvent en pratique un maximum

Depuis un certain temps déjà nous recevons des plaintes des bûcherons qui nous informent qu'ayant été payés selon le taux fixé par l'ordonnance No 39, soit \$4 la corde pour bûcher, faire les chemins et corder le bois, et que vu la mauvaise qualité du bois, ils arrivaient à peine à réaliser un salaire de \$4 à \$5 par jour. Il est bien évident qu'au temps des salaires élevés comme celui que nous traversons, les prix payés aux bûcherons constituent une véritable exploitation et qu'il est intolérable que la chose puisse continuer d'exister.

Nous entreprenons immédiatement une enquête sur les faits signalés. S'ils nous sont confirmés, nous n'hésiterons pas à les dénoncer auprès des autorités compétentes et à l'attention de l'opinion publique. Entre temps, il serait peut-être bon de se demander si les dispositions actuelles de l'ordonnance No 39 répondent bien à l'esprit du législateur qui veut assurer un salaire minimum aux employés forestiers?

Nous savons que, depuis de nombreuses années, la plupart des employés travaillent à forfait. S'ils ont signé un contrat d'engagement prévoyant une rétribution à forfait, même si en raison de conditions adverses ils n'arrivent pas à retirer un salaire convenable, les conditions de l'engagement ne peuvent être changées.

Or, tous ceux qui ont de l'expérience dans les travaux forestiers savent fort bien que la fixation d'un minimum à forfait ne veut pas dire grand-chose, car il y a tellement de conditions qui peuvent changer totalement l'ob-

jectif du salaire raisonnable que l'on veut atteindre — densité du peuplement, difficultés de montagnes, de savanes, de mauvaise qualité du bois, par pourriture ou brûlé, etc., et qui font que, même en étant payé au taux forfaitaire minimum, on n'arrive pas à gagner un salaire viable.

Il peut en découler une véritable exploitation qui, dans bien des cas, est à l'origine du virement massif de la main-d'œuvre, car après avoir travaillé pendant quelques jours, l'employé décourage quitte son travail dans l'espoir de tenter fortune ailleurs. Pendant ce temps, des agents recruteurs, le plus souvent des propriétaires de taxis, et même parfois dans les bureaux de placement des gouvernements fédéral et provincial, on se fait les complices bénévoles et inconscients d'un système, qui peut dans certains cas, constituer une véritable exploitation.

Je crois qu'une étude approfondie de la situation devrait être faite, car cette situation n'est pas à l'avantage des ouvriers consciencieux, ni des employeurs sérieux, qui, Dieu merci, sont encore la majorité, ni dans l'intérêt de l'Etat qui doit être le protecteur et le gardien du bien commun. En définitive, elle ne favorise que deux catégories de gens: celle des exploitateurs et la catégorie de ceux qui veulent pêcher en eau trouble et profiter des situations qui étaient autrefois l'exception, mais qui tendent à se généraliser, et de ce fait, tentent de soulever l'exagération et le mécontentement des bûcherons, et de les dresser dans un esprit de révolte contre toute autorité.

Samuel Audette

L'U.C.C. signe sa première convention collective avec la Cie Fraser de Cabano

Après avoir obtenu la reconnaissance syndicale de la Commission des Relations ouvrières du Québec, le 9 décembre 1953, l'U.C.C. commençait les premières négociations avec la compagnie Fraser, division de Cabano, dès le mois de février 1954.

A la suite de plusieurs rencontres entre les deux parties, c'est le 13 octobre 1954 qu'était signée, à Edmundston, N.-B., la convention collective de travail entre la Cie Fraser, division de Cabano, et le Service forestier de l'U.C.C. pour les opérations forestières dans la région de Cabano.

L'U.C.C. aurait voulu signer ce contrat beaucoup plus tôt, car elle fait du travail dans cette région depuis 1951. Cependant, les bûcherons peuvent se dire, au moins cette année, que c'est un bon commencement.

La convention ne leur accorde peut-être pas tous les avantages désirés: c'est le premier contrat

avec cet employeur. Mais à partir de 1954, pour la première fois dans l'histoire, les ouvriers forestiers de cette compagnie ont le droit de faire des revendications.

En effet, dans chaque camp, le propagandiste, M. André Fecteau, a organisé un conseil de surveillance composé de trois membres, qui représentent l'Union dans leur camp. C'est à eux que revient le devoir de discuter, de faire des plaintes et les représentations nécessaires auprès des autorités concernées.

En attendant une meilleure situation, il faut espérer que les bûcherons sauront apprécier, en face de grandes difficultés, ce qu'ils ont obtenu cette année, entre autres choses, et non la moindre, le fait que par l'Union ils ont empêché la baisse des salaires pour l'année en cours.

La Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Ouest en profite pour remercier et féliciter ses mem-

Visite au chantier de Québec-ouest

Dans le Parc national avec un employé de l'Office du Film — Un vivant cercle d'étude — Contrat de coupe de 5,700 cordes

Profitant d'une température idéale, dimanche le 9 janvier, et accompagné de M. L. Ewaschuk, de l'Office national du Film, nous prenions la route du Parc national qui nous conduit, après une couple d'heures de trajet, au Chantier Coopératif de l'U.C.C. de Québec-ouest. Une section de ce chantier exécute un contrat de 5,700 cordes de bois pour le compte de la compagnie Donnacona Paper.

Après un très beau voyage dans un soleil éblouissant, au milieu des crêtes des coteaux éblouissants de blancheur, à travers un chemin sinueux qui fait découvrir à chaque tournant un spectacle toujours renouvelé, nous arrivons juste pour prendre le dîner avec le beau groupe de bûcherons qui travaillent dans ce camp.

M. Philippe Baril et Roger Lachance, respectivement gérant et commis du camp, nous font les honneurs des lieux et fournissent une foule de détails très intéressants sur la marche de ce chantier.

La coupe, commencée le 21 septembre, s'est poursuivie à un rythme accéléré par un groupe de 75 bûcherons-coopérateurs. Elle s'est terminée le 10 décembre. Le charroyage, commencé le 20 décembre, avance rapidement et on espère terminer toutes les opérations vers le 15 février.

Le bureau de direction est composé de M. Maurice Bradette, président, et des directeurs, MM. Maurice Naud, Philippe Baril, Aimé Landry et Raymond Lambert, qui ont apporté une grande attention à la préparation et à l'exécution de ces opérations. Aussi, la Providence aidant, sont-ils heureux de signaler un record sans accident. Très intéressant, soit 4,550 jours de travail sans aucun accident. Il y a lieu de les féliciter de ce beau résultat, quand on connaît les dangers et les risques d'accidents que comporte une opération forestière.

En plus d'avoir apporté une attention sérieuse à la marche des opérations, la direction a voulu également faire profiter tous les membres des bienfaits reconnus des cercles d'étude. A cette fin, elle nommait son gérant d'opération, M. Philippe Baril, directeur des études. Huit cercles d'étude ont été tenus à date sur des sujets variés, notamment l'étude du contrat du chantier coopératif avec la compagnie Donnacona, afin de faire bien réaliser à tous et chacun des membres leurs obligations collectives et individuelles, sur la prévention des accidents, sur la bonne marche des opérations ainsi que sur le grave problème de l'établissement rural.

Vers 3 heures de l'après-midi, le gérant M. Baril, convoqua les bûcherons à une réunion tenue dans la cuisine, que le cuisinier, de très bonne grâce, avait voulu mettre à la disposition du groupe. Une intéressante séance d'études s'en suivit après un bref exposé de la situation actuelle de l'organisation en forêt par le soussigné. Il y eut ensuite un forum instructif où tous et chacun eurent l'occasion de déposer leurs questions écrites dans la boîte aux questions aménagée à cette fin.

Une étude très poussée fut faite sur le brûlant problème de l'établissement des jeunes. On a démontré qu'il ne fallait pas que le hasard seul, prenne le soin et la direction de la destinée des jeunes.

Le premier intéressé à l'établissement est l'individu lui-même qui, aidé par sa famille, sa paroisse et sa profession, pourra trouver plus facilement la voie dans laquelle il voudra s'en-

bres, ses militants et les membres des bureaux de directions dans les camps.

Notre reconnaissance va aussi au Service forestier de l'U.C.C., surtout à M. P.-M. Archambault, i.f. qui n'a rien épargné pour en arriver à une entente satisfaisante.



Les deux hommes sur qui retombe la responsabilité de maintenir la santé et la bonne humeur des bûcherons au chantier coopératif de l'U.C.C. de Québec-Ouest, le cuisinier, M. Paul-H. Lavoie, et son assistant, M. F. Nadeau. Ce chantier exécute un contrat de 5,700 cordes de bois pour le compte de la Cie Donnacona Paper, à Rivière Jacques-Cartier.

gager, selon ses goûts, ses aptitudes, sa compétence et ses capacités.

Il fut aussi, bien établi que, dans quelque profession que le jeune rural voudra s'orienter pour y faire son établissement, une chose lui sera toujours nécessaire, ce sera la capacité matérielle ou la possession d'un certain avoir qui sera le fruit de sacrifice librement et intelligemment consenti par les épargnes qu'il pourra réaliser sur ses gains présents.

On a constaté que, de nos jours, un trop grand nombre ne songent pas suffisamment à la préparation de leur avenir et que, demain peut-être, un grand nombre, pour ne pas y avoir pensé, seront aux

prises avec de grandes difficultés, quand ce ne sera pas avec la misère.

En des termes choisis, le gérant, M. Philippe Baril, remercia au nom des bûcherons, les visiteurs, ajoutant que la semence qui venait d'être jetée porterait sûrement des fruits et aiderait la direction des cercles d'étude à faire réaliser dans la plus large mesure possible l'impérieuse nécessité de l'économie chez les jeunes en vue de se préparer un avenir plus heureux.

Bûcherons-coopérateurs de Québec-ouest continuez votre beau et bon travail, le Service forestier de l'U.C.C. est fier de vous, il vous observe et vous admire.

S. AUDETTE

ALOUETTE

Le préféré des Canadiens qui connaissent leur tabac

Le meilleur mélange de tabacs à pipe NATURELS

UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHÉ LIMITÉE

D'OU PROVIENNENT LES SUPER DE OLIVER?

Les tracteurs OLIVER SUPER sont le résultat de recherches combinées de OLIVER et de ETHYL qui ont donné le fameux moteur expérimental XO-121 dont le rapport de compression est de 12 à 1, si incroyable que cela paraisse.



Cette vignette représente le XO-121 monté sur un châssis de Oliver 88. Ce tracteur ne sera jamais mis sur le marché comme tel. MAIS... en achetant un OLIVER SUPER, vous obtenez un tracteur qui descend en ligne directe de ce fameux XO-121.

Les tracteurs OLIVER SUPER sont les seuls au monde à posséder un rapport de compression de 7 à 1. Cette seule caractéristique suffit pour les rendre incomparables, imbattables.

Le XO-121 sera au Salon National de l'Agriculture

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
Montréal - Québec - Québec-ouest - Princeville
Rimouski - La Sarre